Section Patrimoine N° 14

Les années de guerre



de la région d'Hallencourt

Nos picardisants racontent:

Francis Darras et Pierre Barbette nous parlent de la période 1941 – 1945. Le premier évoque le ramassage des doryphores à Allery, le second la libération de Bailleul.

EL CARTE par Francis Darras :

Ej'n'avouais eq' quatre ans in 40. In 56 putot qu'd'aller in Algérie, i m'ont wardé à Fontainebleau. I z'avouaitent ed'besoin d'mi.

Aussi ech su point comme es' zeutes, ej'n'ai point m'carte.

J'ai foué el'campagne ed Seine et Marne, enfin quand j'dis l'campagne, ch'étouais au mitan d'ech bos.

Portant j'm'edmande si je n'vas point d'mander em'carte ed'déporté du travail. In effet, ch'est eune affouaire qu'à m'turlupine. J'ai des preuves à l'appui, vu qu'in 42 ou 43 ch'l'instituteur, mossieu Vasseur, i l'avouait dit : « après-midi chatchun i vient avec eune bouète et pis sin covercle » Min père i m'a dit : « prins el boète à chirage, al est vide et pi no n'a pu dzoin »

In arrivant à l'école, in rang per deux ; ech garde champête 'Polyte » ed'vant, ech marister derrière et pi nous vlo partis. Direction ech'chimetière. Pétète à ch'terrain des sports, fouaire eune partie d'ballon.

Au mitan d'el côte, feut monter chu roéyon pi nous v'lo din eune pièche et pème ed 'terre.

« O z'allez m'ramasser chés doryphores et pi ze mette dins vos boètes » qui dit Polyte, « Chatchun s'route »

Mi, j'avouais bieu foaire, ej'n'in trouvais point ou bien alors, j'in mettouais un dins l'boète et pi l'eute y seuvouait. Si bien que m'boète a n'o jamouais été pleine.

Quand j'sus rintré à no moaison, min père in colère i l'o dit : « Y'a no assez ed'ché salopries lo dins no gardin, t'iro n'in ramassé d'main ». Ch'étouait diminche. Pétète eq les notes i z'étouaitent pus nobs, y méritouaitent ech ramassage du diminche.

Comme o'l'voéyez, j'ai été rétchisitionné in timps djèrre. Y aurouait ti quequin qui connaitrouait ech député ou bien ech sénateur pour qu'il intervienche ach minisse des combattants ; ej'dis bien chés combattants pasqu'on dit point mossieu l'ancien président et pi a s'rouait pu facile quand ech governement il est balanché, on n'dirouait pu mossieu l'ancien minisse des anciens combattants pasque in cas d'erreur a frouait mossieu l'ancien combattant des anciens minisses.

Infin ej'compte sur vous, si o pouvouez fouaire qu'ed cose pour mi. Ej'vous r'mercie d'avinche.

EL LIBÉRATION D'BAILLEU IN MI NEU CHIN QUARANTE QUATRE d'après Pierre Barbette

Deux jornées, pi deux nuits durant ez'allemands i passoètent à pied, à bicyclette, in voéture à cvaux in s'in allant vers Pont-Rémy. I n'avoètent pu ni camions, ni autos, ni motos. I n'avoétent qu'eune idée : passer l'Somme pour n'point éte prisonnier.

Ech premier jour in s'réveillant on z'avons intindu guerlonner derrière el'moéson. Mes pérints, min frère et pi mi nous v'lo l'vé in vitesse. I avoait d'z'allemands tout partout din l'ferme. Din ch'gardin i z'avoétent tout arraché, tout ché carottes pour z'é minger. Din ch'cortil i mingeoétent ché pemmes à chi pemmiers. I n'avoètent pu d'ravitaillemint. I z'étoètent r'cran. Sous chl'hangar I in avoait qui ormoètent din ch'feurre.

Em bicyclette al'avoait disparue d'ech fornil. Ch'ti qui l'o prind i n'a point r'bayé qu'ché reux i z'avoètent in d'jise d'epneu qu'des morcieux d'caoutchouc attatchés aveuc du fi d'fer. On z'avons voulu mucher ch'tol de m'mère. On z'avons r'tiré chés reux. Ch'cadre on l'avons j'té su chu chnèr d'éch l'étabe à coechons et pi chés reux derrière un baril d'cide din l'cave.

In voéyant qu'ez'allemands i passoètent aveuc des carrioles à bidet, on nous sommes dit : « I feut mucher chés cvaux, on vo z'em'né al moéson grand-père ; ché point eune ferme, i'n viendront point eszé tcheure lo ». Ech premier a bien été, mais ach deuxième un allemand aveuc sin révolver

d'eune main i l'o prind l'bride d'leute pi i l'est parti aveuc ch'bidet. Ez'allemands i prenoètent tout ch'qui rouloait pour triner leu barda. No carriole al o disparu. Même ech tcho trinet à deux reux d'ech brabant il o disparu.

À midi, un officier allemand est intré din l'moéson. I l'o d'mandé à m'mère d'i donner à minger. M'mère al o été obligé d'i foaire eune om'lette. I l'avoait l'air d'éte un brave homme. I parloait bien l'français, ch'étouait un médecin. M'mère a m'o invoyé tcheure un pot d'cide din l'cave. V'lo ti point qu'alors qu'ej'fermoais l'broque d'ech baril, un schleu qui m'avoait suivi i'm'met sin révolver su m'panche in d'mandant qu'ej li donne l'bicyclette in montrant chés reux muchées derrière ch'baril. J'n'étoais qu'un gosse. J'm'su mi à crier, si bien qu'ech l'officier qui attindoait sin minger, il est v'nu m'délivrer.

El lindemain i o coère yeu un officier qu'est entré din l'moéson aveuc s'n'ordonnance; sans rien d'minder i l'o dit à s'n'ordonnace ed'li foaire à minger pi i'lo ouvert el porte de m'chambre, i s'est coutché su min lit aveuc ses bottes, il'o dormi eune poère d'heures, pi il'o mingé pi r'parti.

Ech défilé d'allemands in débandade su l'route faisoait gramint pinser à no évatchuation in quarante. Din l'fond ch'étoait des pauves bougres. À un momint donné, i'sont fait mitrailler par un avion intre Limeux pi Bailleu. Un blessé quertché su un bégneu o été am'né sous no hangar. I 'l'avoait r'cheu eune balle din s'panche ; un médecin major i l'o rebayé ; i l'o heuché s'tête ; pi i l'ont requertché din ch'bégneu ; pi r'parti. On n'pouvoait pu rien pour li.

Au matin d'ech troésième jour, on n'intindoait pu rien din ché rues. Aveuc m'mère on z'allons vire al grand-porte. I avoait coère eune dizaine d'allemands assis su ch'roeyon al pied d'éch l'église, pour mi i'z'avoétent dormi lo. I sont partis à pied par in heur d'ech poéyi. À leu tour ché voésins i sont seurtis d'leu moésons. On z'étoèmes quéques'uns su l'plache; quint v'nant d'Bellifontaine, chonque ou six bonhommes aveuc des brassards FFI sont v'nus nous dire qu'chés boches i z 'étoaitent partis et qu'on étoait libéré. Quéqu'un leu z'o dit qui y'avoait coère quéques z'allemands assis lo i a point longtemps, qui z'étoaitent partis par ech'bo et pi qu'in passant par el'vallée y pouvouaitent z'é rattaper et z'é foaire prisonniers. Chés FFI, courageux mais prudints i sont r'partis in disant qui z'alloaitent d'minder à z'inglais d'év'nir aveuc eune automitrailleuse.

Au bout d'un momint, n'voéyant pu d'soldat ni d'un côté ni d'l'eute, à toés on z'avons yeu l'idée d'monter din ch'clotcher pour vire plus loin. I avoait coère quéques z'allemands isolés, sans doute perdus, qui à travers camps essayoaitent d'aller su Pont-Rémy in s'muchant el'long d'chés roéyons. In heut d'ech versant d'el vallée du côté d'ech molin, on aperchuvoait des tanks, ch'étoait ti d'z'allemands ou bien d'z'inglais ?

Léon, no garde champéte, i dit : « J'vo y allé vire » À travers camps, d'roéyon in roéyon, on l'avons suivi un momint des z'yus. Après on nous d'mandoèmes ch'aui l'étoait devnu. Quin l'vlo qui l'arrive in riant et in foaisant des molins aveuc ses bros. I dit : « J'ai zé vu, j'leu zé parlé, chés d'z'inglais, mais j'é'n'sais point d'où qu'i sac'tent i en o qui parl'tent picard comme nous! » Ch'étoait des canadiens.

On nous sommes imbrassés. On z'avons partagé el'tablette d'chocolat qu'i z'avoaitent donnée à Léon ... du vrai chocolat, on n'avoait point mingé d'pu quatre ans. Pi chatchun est rintré à s'moéson heureux d'éte libéré.

LES ANNÉES DE GUERRE DE 1941 à 1945

I) Vivre au village

a) Allery

1) Témoignage de Monsieur Darras Francis:

Les années 1941 à 1944 furent pénibles pour la population. Dans chaque famille alléroise manquait un prisonnier ou un déporté.

Les allemands prenaient leurs aises. Dans le garage face à notre maison, ils avaient abrité les chevaux et dès le nettoyage matinal, ils nous autorisaient, pendant un court instant, à enlever le fumier. Ce qui en fait les arrangeait bien.

De temps à autre, ils pratiquaient la gymnastique et surtout défilaient en chantant dans notre rue : « Heili – Heilo ! », et nous à voix basse nous ajoutions : « Chés boches, ch'est des salauds »

Un soir, notre voisin Léon, une vingtaine d'années est monté en haut d'un pylône électrique en fer d'une vingtaine de mètres et il a commencé à chanter l'Internationale et la Marseillaise. Tout le quartier est sorti. Léon a été emmené, enfermé dans une maison transformée en prison. Cette maison sur la place de l'église est la propriété de M. Émile Goemaère. Il fut ensuite déporté en Allemagne et il y trouva la mort lors d'un bombardement.

Un autre événement m'a marqué. Un avion anglais avait été abattu par la DCA allemande. Des morceaux planaient au-dessus de nos têtes. La foule courait d'un côté, revenait, repartait en suivant les débris de l'avion désintégré. Ce qui devait arriver arriva : une aile de l'avion atterrit sur une grange qu'elle pulvérisa et moi petit bonhomme de 7 ans environ, je me retrouvais abasourdi, assis par le souffle, près d'un poteau électrique en bois. D'autres parties de la carlingue étaient disséminées dans la nature et la nuit suivante, le vieux forgeron qui était en train de fouiller les décombres pour y découvrir de l'essence ou de la ferraille fut tué par les allemands. Il était bien évident que c'était la guerre et le soldat ne connaissait que le règlement.

La veille de la Libération, j'étais dans le jardin voisin de M. Caullery qui par la suite devint colonel et j'entendais qu'il disait à son père : « Regarde avec les jumelles, ce sont des chars canadiens ». J'ai regardé, et je pense être un des premiers à avoir vu l'avant-garde de deux ou trois chars venant de Métigny. Quelques instants plus tard, les gens du village étaient sur la place de l'église. Cette rue du cimetière fut baptisée par la suite : rue des Canadiens.

2) recherches réalisées par Serge Poiret :

i) les allemands s'installent :

1941, l'occupation s'est installée. La morosité règne d'autant qu'il faudra attendre décembre pour que la Wehrmacht arrête sa marche victorieuse devant Moscou.

L'allemand loge chez l'habitant dont la maison, dûment répertoriée, est numérotée. La Kommandantur est installée dans la maison de maître de l'industriel Mullier, une cordonnerie dans la menuiserie Poiret et un atelier de couture chez Edmond Pruvost employant quelques couturières correctement rémunérées.

Si quelques escouades marquent le pas en chantant, l'occupant allemand est correct, faisant quelques démonstrations de jumping ou donnant un concert sur le toit du garage de Sosthène Dufour. C'est l'instauration de l'heure allemande, du couvre-feu, de l'obligation d'obturer le soir la moindre source de lumière.

ii) le rationnement, les ersatz :

C'est le temps des tickets de rationnement : pain, épicerie y compris le vin jusqu'alors largement ignoré, viande, tabac, vêtements, chaussures aux semelles articulées. Les attributions sont quantifiées selon l'âge et la pénibilité du travail.

Les produits sont souvent de qualité discutable, à l'exemple du paquet de café qui n'était qu'une mouture inconnue surmontée de quelques grains torréfiés. Alors on compense comme le dit la chanson :

quand on n'a pas de sucre, on met de la saccharine quand on n'a pas de beurre, on met de la margarine quand on n'a pas de café, on fait griller des pois cassés voilà le régime français.

Ainsi, on verra bouillir des betteraves pour en tirer une mélasse, griller des grains d'orge pour en faire du café, dessécher des feuilles de tabac, augmenter sa ration de tabac en y mélangeant des fleurs de trèfle séchées.

C'est le temps des trocs, même avec l'occupant qui prend le risque d'échanger son essence contre du beurre. C'est le temps aussi du marché noir encore qu'il ne fut nullement généralisé.

L'impact des restrictions fut relativement limité et supportable, peut-être parce que la difficulté de vie des ouvriers avait depuis toujours rendu nécessaire l'entretien d'un jardin, l'élevage de quelques poules ou de quelques lapins.

Ce chapitre ravitaillement ne serait pas complet si on n'y parlait pas de l'utilisation d'ersatz dans quasi tous les domaines à l'exemple des ficelles ou des fils pour la filature ... en papier torsadé et la conséquence inattendue de la Libération que nous révèle le journal de Madame Paulette Allot à la date du 2 octobre 194 : « L'usine a rouvert ses portes ce matin pour un temps assez restreint car les filatures, qui recevaient le papier d'Allemagne, n'ont plus de matière première »

iii) les réquisitions :

Les hommes restés au pays n'étaient pas exempts de corvées. Ce sont les réquisitions d'intérêt militaire : aménagement d'aérodrome, implantations de rampes de V1 ou du mur de l'Atlantique, plantation des asperges de Rommel ; encore faut-il dire que ces travaux bien rémunérés favorisaient le recrutement.

Les asperges de Rommel méritent un développement. Il s'agissait de gêner l'arrivée des planeurs de débarquement en truffant les zones susceptibles d'atterrissage de troncs d'arbres fortement fichés en terre. Deux hommes étaient affectés par trou et payés à la tâche. L'allemand superviseur en surévaluait le nombre, sous réserve de partager équitablement le surplus octroyé. La rétribution étant dès lors alléchante, d'aucuns n'hésitèrent pas à déserter l'usine pour profiter de l'aubaine... L'occupation venue, commença une récupération sauvage, puis finalement en janvier 1945, leur réquisition par la mairie pour parer à la crise aiguë de bois sévissant chez les boulangers (journal Allot).

Autres corvées : les gardes de nuit aux endroits sabotés, même s'il s'agissait de l'arrachage accidentel des fils d'un téléphone de campagne, installé au lieudit les Tranchées, que les allemands utilisaient comme stand de tir.

iv) la cohabitation:

La vie quotidienne touchait à la coexistence nécessaire, allant de la fraternisation à l'hostilité déclarée. Ainsi l'hébergement chez l'habitant entraîna une demie-douzaine d'atteinte à la morale et deux enfants de père allemand. Si le maréchal Leselle faisait systématiquement disjoncter son compteur quand l'allemand utilisait sa forge, la cohabitation dans son ensemble était froide, mais correcte pendant que la résistance s'organisait surtout autour du renseignement militaire ou de l'évacuation des aviateurs abattus.

v) les avions :

À partir de 1943, on assiste au passage de plus en plus fréquent des formations de bombardiers dont le ronron annonçait déjà les communiqués de victoire d'ici Londres : doum, doum, doum ... doum., ainsi que 'les courriers de l'air' ou 'l'Amérique en guerre', ces tracts que chacun ramassait illicitement dans les champs, comme ces étranges rubans d'aluminium d'une vingtaine de centimètres sur deux qui selon la rumeur révélait, à la macération, la date du débarquement.

Le 13 mai 1943, vers 14h30, la DCA, installée à la limite de Mérélessart au virage des Blanches Fosses, abat une forteresse dont les débris s'étaleront de la vallée Quénoenne à la maison Leguay. La foule est rapidement sur place, certains récupèrent de l'essence, des bottes fourrées et nous les enfants des morceaux de la structure d'aluminium ou de merveilleux éclats de plexiglas qui allumés, brûlaient lentement comme des bougies.

Le bilan est malheureusement lourd : 8 morts, 2 prisonniers : un à la sacherie route d'Hallencourt, l'autre à l'est de Dreuil où il est accueilli par les chaleureux baisers de la jeune Francine Giboes, à la barbe de l'équipage du side-car venu l'arrêter. Coût de cet hommage à la liberté : une nuit à la Kommandantur d'Hallencourt.

Victime collatérale, le maréchal-ferrant Louis Leselle abattu la nuit par la sentinelle allemande de surveillance à la carlingue alors qu'il s'employait à démonter une mitrailleuse pour compléter son stock d'armes entreposé au-dessus de la forge. L'abbé Gavois prit l'initiative d'une messe à l'initiative des tués et dut aller s'en expliquer à la Kommandantur.

Le 6 juin 1944, un Lockheed P38 Lightning, en flammes, survole le sud d'Allery, heurte les arbres de l'allée d'accès au bois Niquet et s'écrase dans le champ. Le pilote, le lieutenant Goodschild est éjecté et expire dans un grand cri, les mains crispées sur les touffes d'herbe sous les yeux d'Émile Goemaère.

Le 12 juin 1944, les premiers V1 partent sur Londres. Ces étranges cigares crachant le feu ne laissent pas indifférent, ne serait-ce que par leur manque de fiabilité; l'un s'étant même prit la fantaisie de tourner au-dessus d'Allery au grand dam d'Antoinette, qui sa cassette sous le bras, ne savait plus de quel côté courir.

Alors la crainte de bombardements ressurgit au point qu'on entreprend de rechercher les anciennes carrières d'où furent extraites au 17ème siècle les pierres de l'église. Celles-ci rouvertes furent converties en abri ... et zone d'exploration, d'où le rebouchage rapide de l'entrée après la libération.

vi) l'école:

Les troupes allemandes au repos à Allery sont dotées de half-tracks mis à l'abri sous les préaux des écoles réquisitionnées comme l'est d'ailleurs la salle de mairie. L'année scolaire 43/44 se déroule donc pour certains à l'actuelle maison Jacques Darras rue Lelong, dans la salle de cinéma du café Hernas pour les autres, à raison et compte tenu de l'exiguïté des lieux, d'une demie-journée pour chaque demi-groupe.

b) Bailleul

1) les soldats morts à Bailleul en 1940 :

Les combats de 1940 avaient été violents dans le village en 1940. Les demandes de renseignements de familles à la recherche d'un proche disparu continuent à affluer à Bailleul en l'année 1941. Les réponses avec la mention 'inconnu' sont les plus nombreuses. D'autres sont à la recherche d'effets ayant appartenu au disparu et en demandent la restitution en cas d'existence.

Le 8 mars 1941, la Kommandantur d'Abbeville fait savoir au maire du village, par l'intermédiaire du sous-préfet, que des détériorations de tombes allemandes sont commises (Bailleul n'est pas explicitement cité), soit intentionnellement soit par négligence. Le sous-préfet rappelle que toutes les tombes militaires quelles qu'elles soient doivent être soigneusement entretenues par les administrations locales et que la moindre négligence pourrait entraîner les plus graves conséquences.

Début janvier 1941, les maires sont autorisés à procéder aux exhumations des militaires français, et à les regrouper dans le cimetière communal. Un crédit variant de 175F à 210F par corps est mis à la disposition de la commune, ce crédit comporte la fourniture d'un cercueil en bois blanc, l'exhumation, la réinhumation, les frais divers et la fourniture d'une croix avec identité du décédé.

Ces exhumations eurent lieu le 9 juin 1941 pour les soldats inconnus, entre le 8 et le 11 juillet 1941 pour les autres soldats français et le 12 juillet pour les deux soldats anglais toujours en

présence d'anciens combattants 1914-1918. Une cérémonie à la mémoire des soldats morts et inhumés dans le cimetière eut lieu avec accord de la Kommandantur, sans discours. Le préfet Pelletier ajoutant dans un courrier adressé aux maires du département : « Le sacrifice de nos morts en dit assez long lui-même pour ne pas avoir à le signaler en public par des paroles aujourd'hui inutiles ». De quoi laisser rêveur !!!

Le 6 janvier 1949, les corps de neuf soldats sont exhumés et restitués aux familles qui en ont émis le souhait. Un autre sera rendu aux siens le 15 octobre 1955.

Le 18 mai 1955, le ministre des anciens combattants et victimes de guerre indique qu'il a été décidé de procéder au transfert des corps des victimes qui reposent encore dans le cimetière pour les réinhumer au cimetière communal de Condé-Folie. Les travaux sont prévus pour être effectués dans les prochains mois.

2) la débrouille

Monsieur Barbette se rappelle que le moulin était plombé par les services du ravitaillement. On ne pouvait à priori plus obtenir de farine, mais le système D permettant le déplombage fit que les villages de Limeux, Bailleul n'ont jamais manqué de pain. Nombreux étaient les produits de substitution que l'on concoctait : les ersatz. Le sucre manquant était fabriqué avec quelques betteraves chapardées dans les champs, le savon était confectionné avec le gras de bœuf mélangé à des cristaux de soude ; le gazogène qui transformait le charbon de bois en gaz combustible palliait le manque d'essence. La débrouille permettait de solutionner les problèmes au quotidien.

3) l'école :

Seul le logement de l'instituteur dans l'école des garçons avait résisté aux bombardements de 1940 à 1942. On y faisait la classe dans de mauvaises conditions. Un baraquement pour les filles fut installé sur la place, mais il fallait y braver le froid en hiver : le bois mort, ramassé dans les bosquets environnants, ne fournissait pas une chaleur suffisante.

4) les constructions d'une rampe de V1 et de blockhaus :

Fin 1943, s'édifie dans la Somme toute une série de nouveaux types de construction ; les sites de lancements de V1. D'abord sous l'aspect de blockhaus en béton à l'infrastructure très importante, ces bases militaires allemandes abriteront les V1. Dès le 5 novembre 1943, ces bases théoriquement secrètes allaient devenir une cible de tous les jours pour l'aviation anglaise ou américaine.

À Bailleul, les cultivateurs furent réquisitionnés par les allemands pour aller chercher des matériaux de construction jusque dans le Pas de Calais. Ils ne connaissaient pas la destination, ni la raison de leur voyage, un soldat allemand les accompagnait. Au retour, ils s'arrêtaient au-dessus de l'église, les allemands dirigeaient alors l'attelage jusque dans les bois de Coquerel. On apprit plus tard la raison de ces charrois : les soldats construisaient une rampe de lancement de V1 dirigée vers l'Angleterre, ainsi que toute une infrastructure de blockhaus. Suite aux nombreux bombardements de l'aviation alliée, la rampe ne fut jamais achevée, aucun V1 ne partit donc jamais de Bailleul.

Ce site est découvert par les alliés le 24 novembre 1943. Cependant, l'épaisseur du bois dans lequel est construit ce site rend très difficile l'appréciation de l'avancement des travaux. Le 27 décembre 1943, il est estimé à au moins 50% de sa construction et le 31 décembre de cette même année, Bois Coquerel (c'est son nom) sera placé sur la liste des objectifs devant être rapidement attaqués.

Jean Pierre Ducellier donne la liste de ces attaques dans son livre La Guerre Aérienne du Nord de la France, 27 et 28 mai 1944.

	date	avions		heure
1			bombes	
1		8 B17 de la 8ème AF des USA	96 bombes de 500 livres GP	14h23
2		5 Boston IIIa de la RAF	16 bombes de 500 livres MC	9h/11h09
3		11 B25 de la RAF	88 bombes de 500 livres MC	9h15
4		8 Mosquito VI de la RAF	20 bombes de 500 livres MC	category C
5	6/2/44	10 Mosquito VI de la RAF	48 bombes de 500 livres MC	category B
6	8/2/44	16 Typhoon Ib de la RAF	32 bombes de 500 livres MC	8h45
7		18 B25 de la RAF	72 bombes de 500 livres MC	category B
8		8 B17 de la 8 ^{ème} AF des USA	24 tonnes de bombes	15h12
9	26/3/44	25 quadrimoteurs de la 8 ^{ème} AF des USA	247 bombes de 500 livres	14h58
10	19/4/44	16 Typhoon Ib de la RAF	32 bombes de 500 livres MC	10h04
11	20/4/44	22 B17 de la 8 ^{ème} AF des USA	62 tonnes de bombes GP	18h30
12	20/4/44	11 B26 de la 9 ^{ème} AF	88 bombes de 500 livres GP	19h54
1.2			216 bombes de 500 livres	
13	22/4/44	33 B26 de la 9 ^{ème} AF des USA	et 5 bombes de 1000 livres	
14	30/4/44	21 Spitfire IX de la RAF	21 bombes de 500 livres GP	10h40
		12 Spitfire IX de la RAF	12 bombes de 500 livres MC	14h05
	1/5/44	11 Spitfire IX de la RAF	10 bombes de 500 livres MC	15h35
	4/5/44	17 B25 de la RAF	128 bombes de 500 livres MC	11h06
	7/5/44	19 Spitfire IX de la RAF	18 bombes de 500 livres MC	20h10
19	8/5/44	11 B25 de la RAF	88 bombes de 500 livres MC	18h02
	9/5/44	12 Spitfire IX de la RAF	12 bombes de 500 livres MC	18h00
21		11 Spitfire IX de la RAF	11 bombes de 500 livres MC	18h15
		24 Spitfire IX de la RAF	20 bombes de 500 livres MC	16h00
		37 Spitfire IX de la RAF	37 bombes de 500 livres MC	11h45
		26 bimoteurs de la 9 ^{ème} AF des USA	103 bombes de 500 livres MC	19h00
25	19/5/44	42 A20 Boston IV de la 9 ^{ème} AF des USA		18h00
		12 Boston IIIa de la RAF	16 bombes de 500 livres MC	11h58
27		11 Spitfire IX-bomber de la RAF	11 bombes de 500 livres MC	16h03
		12 Spitfire IX de la RAF	7 bombes de 500 livres MC	16h30
29		12 Spitfire IX de la RAF	12 bombes de 500 livres	18h45
		12 Spitfire IX de la RAF	10 bombes de 500 livres MC	19h30
		12 Spitfire IX de la RCAF	11 bombes de 500 livres MC	12h30
32		12 Spitfire IX de la RCAF 12 Spitfire IX de la RCAF	12 bombes de 500 livres MC	18h30
32	21/3/44	12 Spittife IA tie ia KCAF	12 dollides de 300 livies MC	101130

À noter que lors de l'opération du 19 mai 1944, les canons de DCA lourde, proches d'Abbeville, ouvrent un feu d'enfer endommageant 21 bombardiers, la moitié de l'objectif! En fait, si l'un des bimoteurs a été endommagé gravement, les 20 autres pourront poursuivre l'opération. Mais les conditions climatiques vont perturber le raid, l'objectif reste introuvable. C'est alors que lors d'une fausse manœuvre, l'un des pilotes largue ses 4 bombes de 500 livres, imité instantanément par les avions qui le suivent; 21 bombes disparaissent ainsi dans les nuages. Le lendemain, les renseignements généraux informent la Préfecture de la Somme : « le 19 mai 1944, vers 20 h, une vingtaine de bombes sont tombées dans le jardin de l'hospice et dans l'enceinte de la mairie de Oisemont. Ni victime, ni dégât. »

5) la chute d'une forteresse en 1944 :

D'après un article paru dans l'Éclaireur du Vimeu et écrit par Pierre Barbette :

« D'après l'association Antiq'air Flandre Artois qui effectue des recherches historiques sur l'aviation, c'est le 20 avril 1944 qu'est tombé un bombardier américain B17 appelé 'forteresse volante' sur le territoire de la commune de Bailleul, au retour d'un bombardement sur le site V1 de Gorenflos.

En 1944, j'avais 13 ans et j'habitais chez mes parents, cultivateurs à Bailleul. Une rampe de lancement de V1 allemand était en construction à environ 2km, au sud-ouest du village (Bois de Coquerel) et les bombardements alliés étaient fréquents. Nous avions creusé un abri derrière notre Page 8 sur 70

maison. Presque journellement, notre ciel était sillonné par les avions alliés à l'aller ou au retour de bombardements d'objectifs allemands en France ou même en Allemagne. Une batterie de DCA allemande implantée à environ 3km au nord-ouest du village, près du hameau de Caumont, était très active. Lorsque les obus de DCA éclataient au-dessus de nos têtes, les éclats, avec un sifflement caractéristique, s'abattaient en grêle autour de nous. Aussi avions nous pris l'habitude de nous rendre auprès d'abris dès que la DCA entrait en action, et de nous y réfugier lorsque le danger se manifestait.

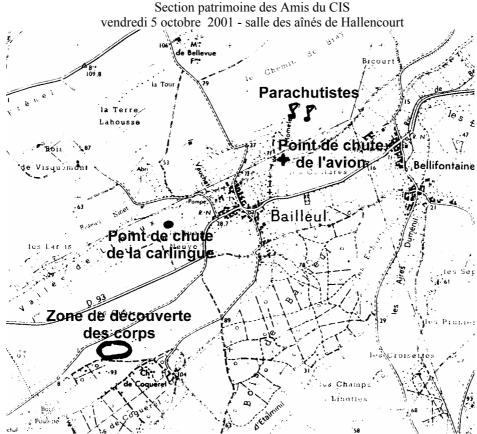
Le 20 avril 1944, pourquoi n'étais-je pas à l'école? Peut-être étaient-ce les vacances de Pâques? Des forteresses volantes retournaient vers l'Angleterre en escadrilles. La DCA entrait en action. Nous nous rendîmes, ma mère et moi, à l'entrée de l'abri. Les avions passaient à l'ouest du village, parmi les flocons de fumée produits par les explosions des obus de la DCA. Dans une formation, alors que les autres étaient de couleur mate, un avion brillait avec éclat. J'en faisais la remarque à ma mère et lui montrait du doigt. À cet instant, un obus atteignit cet avion en plein milieu. Nous le vîmes basculer et piquer droit sur nous. Nous nous précipitâmes dans l'abri. Le bruit de l'avion en perdition se rapprochait de plus en plus. Combien de temps dura notre frayeur? 30 secondes? Une minute? Il passa très près et aussitôt ce fut un grand choc. La chute était très proche. Peut-être dans le jardin? ou sur le hangar de la ferme où le reste de la famille et quelques ouvriers battaient à la batteuse? Nous sortîmes rapidement de l'abri. Le hangar était intact. Une fumée noire s'élevait de la vallée au nord-est du village. L'avion était tombé à environ 300m de nous, dans un chemin encaissé et bordé de grands arbres : la rue aux vaches.

Deux parachutistes touchaient le sol très peu de temps après. Ils n'avaient pas du sauter de très haut! Ils se posèrent à une centaine de mètres de l'avion. Déjà un véhicule allemand arrivait sur les lieux. Les deux hommes furent rapidement faits prisonniers sans avoir la moindre possibilité de s'échapper. La batteuse près de nous s'était arrêtée. Les employés quittaient leur poste de travail en s'interrogeant sur l'origine de la panne d'électricité.

L'avion avait coupé en deux la ligne alimentant le village. Eux n'avaient rien vu ni entendu. Je leur fis le récit de notre frayeur, et à quelques uns, nous nous dirigeâmes à travers les pâtures vers l'avion en flammes . Une première détonation nous fit bientôt rebrousser chemin : peut-être y avait-il des bombes à bord ? En fait, il s'agissait de l'éclatement des pneus sous l'effet de la chaleur. Quelques temps plus tard, nous nous rendîmes compte que de la fumée s'élevait à l'ouest du village et nous allâmes voir. Quelque chose brûlait dans un champ. Là encore, des explosions arrêtèrent notre curiosité. Il s'agissait d'une partie de la carlingue en feu, et des balles de mitrailleuses qui explosaient dans les flammes.

Nous constatâmes par la suite que l'avion s'était scindé en trois parties : l'avant avec les ailes et les moteurs, une partie de la carlingue, et le reste avec la queue de l'appareil était disséminé dans les champs.

Le lendemain ? (mon souvenir est imprécis), six corps d'aviateurs furent retrouvés dans les champs au-dessous du bois de Coquerel. Par qui ? je ne me souviens plus. Je me souviens par contre qu'ils furent amenés dans la classe inoccupée du baraquement servant d'école. J'ai accompagné mes parents qui s'y sont rendus, comme la plupart des habitants du village, pour observer quelques instants de recueillement devant la dépouille de ces jeunes hommes.



Les six corps étaient alignés à même le sol, dans leur tenue d'aviateur maculée de boue. J'ai entendu dire qu'ils étaient en partie enterrés dans le sol meuble lorsqu'ils furent trouvés. Ils avaient du être éjectés de l'avion lors de l'explosion de l'obus de DCA. Ils furent ensuite inhumés dans le cimetière de Bailleul.

Dans les jours qui suivirent, des personnes constatèrent qu'une odeur nauséabonde se dégageait du morceau de carlingue tombé près du village. Quelqu'un parvint à ouvrir la porte latérale et découvrit un spectacle affreux : deux aviateurs entièrement calcinés assis à leur poste de combat. Là encore, avec d'autres curieux, je suis allé entre-ouvrir la porte. On est venu sortir les deux corps de l'épave et les inhumer avec leurs camarades dans le cimetière de Bailleul. Les huit aviateurs furent exhumés après la guerre.

Les restes du bombardier, plus ou moins calcinés, restèrent bien des mois à leur point de chute. Je me souviens d'être allé bien souvent récupérer des boulons, des petits moteurs électriques, du plexiglas avec lequel on faisait des bagues. Bien des années après on pouvait encore voir les arbres cassés au lieudit : la rue aux vaches. »

L'association Antiq'air Flandre-Artois a fourni le 1^{er} août 1998 la composition de l'équipage :

pilote	Lt Walter S. Milne	tué	
copilote	capitaine Robert E. Ensmiger	tué	
navigateur	Lt John E. English	tué	
bombardier	Lt Eward C. Cannon	tué	
mécanicien navigant	T/Sgt Jerome A. Fogleman	prisonnier	
opérateur radio	T/Sgt Lyle W. Johnson	tué	
mitrailleur inférieur	S/Sgt Helner Bexk	tué	
mitrailleur gauche	S/Sgt Alton A. Schaffner	tué	
mitrailleur droit	S/Sgt Ralph I. Haldiman	tué	
mitrailleur arrière	Lt Carl E. Gamblin	prisonnier	

Ce dernier était encore vivant en 1998 et résidait en Californie.

c) Condé-Folie

Nous citerons deux témoignages : Les allemands ayant occupé le village, ils ont comme il se doit imposé leur loi. Les officiers étaient logés chez l'habitant disposant d'un certain confort. Le maire Fulgence Kléber a fait face au maximum pour la protection de l'habitant, devant lui aussi se plier aux injonctions de l'occupant, représentant bien sûr beaucoup d'exigences et de contrariétés. L'EDF implantée route d'Amiens, face à la pâture de Fernande Harmand se trouvait sous le contrôle allemand, et les habitants devaient assurer des gardes permanentes. La cantine allemande se situait où habite actuellement mademoiselle Dumoulin (rue du 22^{ème} RMVE). L'éclairage des habitations devait être supprimé à une heure précise de la soirée. Des hommes de la commune devaient patrouiller le long de la ligne de chemin de fer passant sur le territoire afin d'enrayer toute tentative de sabotage de la ligne SNCF et du secteur téléphonique. La lutte contre le doryphore était à la fois une astreinte pour le maire et les instituteurs mais aussi un amusement pour les enfants des écoles qui partaient munis d'une petite boîte avec couvercle à la recherche des petites bêtes sur les plantations de pommes de terre. Les allemands avaient installé d'immenses phares anti-aériens, l'un se trouvait en haut de l'Églisette, l'autre en haut de Longpré. Ils balayaient le ciel lorsque les escadrilles de bombardiers arrivaient. La gare de Longpré était toujours visée. Deux avions ont été abattus, l'un sur Long, le deuxième vers le château d'eau de Longpré. Le plus beau chambardement eut lieu sur la ligne de chemin de fer à la sortie de Condé, des avions double queue en plein midi ont pris la ligne en enfilade, sur celle-ci se trouvait un train complet chargé de chars et de jerricans d'essence. Quel feu d'artifice! Lors d'une perquisition dans tout le village, Richard Leroy a passé sa matinée dans l'eau jusqu'au coup dans les étangs derrière chez lui.

Le siège de la Kommandantur se trouvait à la maison des époux Pillain (rue du 11 novembre), le secrétaire de cette Kommandantur était soi-disant un rescapé du Titanic. Il donnait les ausweis qui permettaient à des réfugiés du Nord et du Pas-de-Calais de passer la Somme au pont de l'Étoile, qui était gardé par les allemands. Des sous-officiers occupaient deux chambres au café Dominois, la salle de bal servait de magasin d'approvisionnement, la salle d'à-côté servait de mess aux sous-officiers; dans cette salle se trouvait un grand cadre avec la photo d'Hitler, le général Haase, résidant au château de Flixecourt venait y manger, la salle était gardée par un soldat armé.

d) Doudelainville

1) l'école:

Le 3 novembre 1943, l'inspecteur du primaire signale que les communes peuvent se doter d'un abri contre le danger aérien, et que l'on peut avoir recours aux enfants pour creuser par exemple une tranchée que l'on doit couvrir. Il dit aussi que dans toutes les écoles, il doit y avoir régulièrement et au moins tous les mois des exercices d'alerte.

Ces précautions ne furent pas vaines au village de Doudelainville, monsieur Fourdrin, l'instituteur de la commune, écrit le 13 janvier 1944 à l'inspecteur primaire d'Abbeville : 'Comme suite à votre lettre du 6 janvier 1944, nous avons organisé le service scolaire par demi-classes. Mais, étant donné que pas un élève ne fréquentait l'école, nous avons été obligé de changer les heures d'entrée et de sortie (7h45-10h30 le matin – 15h-18h15 le soir) ; la fréquentation est meilleure (à peu près la moitié de l'effectif)'.

Le 30 janvier 1944, l'inspecteur primaire lui écrit : 'J'ai bien reçu votre rapport sur le dernier bombardement de votre commune. ... Le service est organisé par demi-classes. Si le danger devient pressant, il y aura lieu de recevoir les élèves par groupes peu nombreux et par roulement, en leur donnant un travail personnel contrôlé avec les indications nécessaires'.

Nouveau courrier de l'instituteur le 14 février : 'Des bombes sont tombées le dimanche 13 février et par trois fois le lundi 14 février sur le territoire de la commune causant de légers dégâts à plusieurs fermes non loin de l'école'. Le 17 février l'inspecteur répond : 'Votre commune est classée B dans la liste annexée à l'arrêté préfectoral du 11 octobre 1943. Les mesures que vous avez prises me paraissent satisfaisantes (organisation du service avec des effectifs réduits)'.

Le 3 avril 1944, il écrit à nouveau : 'J'ai reçu votre rapport du 20 avril sur le bombardement de votre commune. Je désire connaître votre avis et celui du maire sur la situation présente et sur l'opportunité soit de suspendre provisoirement le service scolaire, soit d'organiser des garderies (service par roulement)'.

Le 25 février 1944, l'inspecteur d'académie avait signalé que le manuel 'Géographie départementale de la Somme' était interdit.

Le lendemain, l'inspecteur primaire notait que monsieur le ministre avait attiré l'attention, le 18 décembre 1943, sur la nécessité de restrictions sévères dans la consommation d'électricité et qu'il fallait procéder aux aménagements d'emploi du temps pour que l'horaire total des classes soit réduit d'une demi-heure par jour. L'allongement des jours permet désormais de revenir sur cet horaire et de rétablir les emplois du temps normaux dès le lundi 28 février 1944.

2) le battage des céréales :

Les cultivateurs devaient tenir un carnet de battage sur lequel ils indiquaient la durée du battage, le carburant utilisé ainsi que sa quantité, et bien sûr la nature et la quantité de ce qu'ils avaient battu. Ils devaient aussi indiquer où ils stockaient les céréales et la quantité réservée pour la semence. Ainsi Gradel Aurèle bat pour son compte 16.25 quintaux de blé, le 24 décembre 1942 ; il en réserve 9 quintaux pour la semence ; ce travail lui a nécessité 151 d'essence.

e) Fontaine-sur-Somme

1) la reconstruction :

Le 5 juin 1940, Fontaine avait du subir les affres des combats, bien des maisons furent atteintes en particulier l'école et l'église qui fut incendiée. En avril 1941, le chef du secteur départemental du service des constructions provisoires informe le maire que M. Chevallier, architecte à Amiens s'occupera des travaux de construction de baraquements provisoires dans la commune. Ainsi, on propose aux cultivateurs : des 'logements' type écurie de 10m sur 6m pouvant abriter 6 chevaux ou vaches ainsi que des hangars agricoles avec auvents pour abriter les récoltes. Pour les habitations, il est prévu de livrer des 'baraques' type 37 de 4m sur 7m comprenant 2 pièces, avec la possibilité d'y ajouter des pièces supplémentaires. Le maire prévoit alors pour l'école de demander une telle baraque formée de trois pièces. Sur avis de Monseigneur Martin, évêque d'Amiens, le chef des services des constructions provisoires a passé commande pour une église de 250 places assises.

Le 17 juillet 1941, le préfet informe le maire que le ministère de la Production Industrielle et du travail met à sa disposition un certain nombre de baraquements qui vont arriver en gare de Longpré-les-Corps-Saints. Au maire de stocker et garantir les matériaux en attendant qu'un entrepreneur chargé de leur construction soit désigné.

Pour la reconstruction proprement dite, selon la loi du 14 mars 1919, modifiée par celle du 19 juillet 1924, la municipalité fut tenue d'établir un plan d'alignement et de nivellement des parties à reconstruire. Ce plan modifia l'implantation des rues et des maisons établies jusqu'alors. D'autre part, tout sinistré dut demander une autorisation pour construire, en précisant les plans de la construction projetée, en joignant une notice concernant le choix des matériaux adoptés. Cette demande, livrée au maire, était transmise, après son avis, au préfet. C'est alors une commission départementale de la reconstruction qui accordait ou non le permis de construire. Toutes ces démarches imposèrent des logements provisoires.

2) les mesures d'accompagnement :

En janvier 1941, on réduit de moitié les redevances des locataires des propriétés du bureau de bienfaisance, ceux-ci n'ayant pu tirer profit de ces dernières par suite des faits de guerre.

Le 25 juin 1941, des secours d'extrême urgence aux victimes de faits de guerre, allant de 480F à 880F sont versés à 16 habitants de Fontaine par le ministère de l'Intérieur.

Le 19 août 1941, le sous-préfet informe le maire que le commandant de la Kreiskommandantur d'Abbeville propose que la troupe allemande aide les cultivateurs à rentrer les récoltes en cas de nécessité. Mesure qui dut certainement susciter des réactions.

En octobre 1941, on instruit les dossiers des habitants qui ont été victimes de dégâts commis dans leur propriété par suite du cantonnement des troupes allemandes dans la commune.

Le même mois, 630F sont attribués par le préfet à la commune pour le paiement des opérations d'exhumation et de réinhumation des corps de militaires et victimes civiles inhumés sur le territoire de la commune.

3) la circulation:

Depuis la loi du 27 octobre 1940, tout français âgé de plus de seize ans devait pouvoir justifier de son identité par une carte dite 'Carte d'Identité de Français'. Au 1^{er} janvier 1941, chaque habitant devra être muni d'une pièce d'identité avec photographie oblitérée du timbre de la mairie. Le 10 juin 1941, la Kreiskommandantur demande de réduire de 2/3 le nombre de laissez-passer alors en circulation. Ceux-ci étaient établis par les maires. Seuls ceux destinés aux personnes qui pour l'exercice de leur profession, doivent franchir régulièrement la ligne nord-est seront renouvelés pour une durée de trois mois. Dans les autres cas, il y aura lieu d'établir un laissez-passer valable seulement pour la journée.

f) Hallencourt

1) les réquisitions :

21 novembre 1942 : Le maire fait connaître au conseil qu'il a du payer à l'officier commandant la Kreiskommandantur à Abbeville une somme de 500F comme amende imposée à la commune pour retard apporté par les cultivateurs dans les déclarations décadaires de fourniture d'avoine.

Moudrier-vous nous donner un billed pour un fernier. Il nous put avoir de la paille pour 10 sacs (pour des libs). Aprile, Hyps. 24.5.43, Rae des Rémirles 29503

Les troupes d'occupation font souvent appel aux attelages des cultivateurs pour des charrois. Carrioles, tombereaux, chariots sont réquisitionnés pour des déplacements dans les communes du canton mais également pour Airaines, Abbeville, Coquerel, Pont-Rémy pour une durée de 2 heures à 11 heures en 1943. Ces charrois leur sont indemnisés à l'heure : 32F pour un cheval, 48F pour deux chevaux, 64F pour trois chevaux et 80F pour quatre chevaux.

Le 17 novembre 1943, une lettre du préfet de la

Rue de Reinvillers, (Mar de Pasis)

Il nous fant avoir

S voitures

chaque une 2 cherand

pour aller dereker des destons

d' chiraines.

Il leurs fant aller deux fis
aujourd'hui, parcequirils sont

30 milles ky charlons.

Nous abtendons les voitures
à une heure augourdhui

derent le burean Rue de

Peinvillers. Il fent être exact,

Ificides

My.

Somme, conformément aux instructions des autorités allemandes avertit qu'une surveillance sera exercée à compter du 18 novembre 1943 et jusqu'à nouvel ordre sur la voie ferrée à Fontaine sur Somme entre les points kilométriques 163.150 et 163.650 par les habitants valides français âgés d'au moins 18 ans, à raison d'un homme tous les 500 mètres le jour, et tous les 250 mètres la nuit.

Le 28 mars 1944, 61 postes de TSF ont été déposés à la mairie, par des particuliers à la demande des autorités occupantes.

2) le rationnement et l'alimentation :

Déjà en mars 1940, le ravitaillement en charbon posait problèmes sur Hallencourt. Au début de l'année 1941 les difficultés demeurent. Le Progrès de la Somme du 14 janvier en fait écho : « En ce qui concerne la question du ravitaillement, la commune d'Hallencourt est assez privilégiée sur certains points. En effet, on peut trouver en échange de tickets correspondants, tous les produits essentiels à l'alimentation. Les quelques magasins du pays sont également assez bien garnis. C'est ainsi que l'on peut y trouver du linge, des lainages, tissus, etc... En somme, toutes les choses indispensables à l'habillement. Mais hélas! il n'en est pas de même pour le charbon. Des distributions en ont, certes, été faites cette année. mais elles étaient minimes et il y a de cela si longtemps qu'elles ont été vite épuisées et que les seaux et les pelles à charbon menacent de se rouiller. Les mères de famille se demandent anxieusement comment elles préserveront leurs petits des rigueurs de l'hiver et comment elles feront la cuisine. Cependant, il y a du charbon dans les communes voisines. Journellement, les habitants consternés par cette rude privation apprennent qu'il est du précieux et vital combustible dans tel ou tel village touchant Hallencourt. Pourquoi cette différence ? et qui est responsable ? »

Une circulaire ministérielle du 29 janvier 1941 instaure les titres d'alimentation, les directives quant à la mise en place de ces titres se fera le 10 mars 1941. Aux feuilles de tickets de pain, de viande, de denrées diverses, aux cartes de lait entier, lait concentré succèdent en mai 1941 des feuilles de tickets de chocolat pour les 12-20 ans et des feuilles de tickets supplémentaires pour travailleurs de force. À partir de juillet 1941 arrivent les feuilles de tickets de savon, puis de sucre, de pâtes alimentaires et de pommes de terre. Les cartes de tabac apparaîtront en 1943. Les consommateurs sont classés en catégorie :

E pour les enfants de moins de 3 ans,

J1 pour les enfants de 3 à 6 ans, J2 pour les enfants de 6 à 13 ans,

J3 pour les adolescents de 13 à 21 ans, A pour les consommateurs de 21 à 70 ans,

Ceux se livrant à un travail pénible entre 21 et 70 ans étaient classés T

Les travailleurs agricoles étaient classés C s'ils avaient entre 21 et 70 ans, classés V au delà de 70 ans.

Les femmes enceintes avaient droit à des suppléments de ration.

Chaque ticket comportait : le mois de validité, un numéro permettant de l'identifier, la catégorie du consommateur, un poids exprimé en grammes.

Savoir gérer la feuille de tickets était important, les utiliser trop vite créait un manque plus tard.

Entre le 15 octobre et le 31 octobre 1941 de nouvelles cartes sont remises aux bénéficiaires ; ainsi début 1942 1206 cartes périmées sont retournées au service de la démographie.

À Hallencourt, Maurice Warmel est occupé à temps complet à la gestion du rationnement, travail administratif ardu. Le 21 novembre 1942 : Mademoiselle Michaut employée de mairie est chargée de la distribution des bons de vêtements et articles textiles.

Ce 21 novembre 1942, il est question d'installer dans une des salles de l'école libre une cantine scolaire en même temps qu'une salle de chauffe où les vieillards pourraient chaque jour prendre un repas. Ainsi au premier semestre 1943, 1835 repas sont donnés aux vieillards nécessiteux et 11065 repas aux enfants.

L'abatage familial est réglementé en octobre 1941. À partir de février 1943, les seules personnes autorisées à abattre, pour leur consommation personnelle, des animaux dont la viande est soumise à rationnement sont celles qui livrent des animaux de boucherie ou de charcuterie au ravitaillement général. L'abatage des bovins est interdit. On peut, pour sa consommation personnelle, tuer par an et par exploitation 1 porc pour 3 ou 4 personnes, 2 porcs pour une famille de 5 à 7 personnes; en contrepartie il faut livrer au ravitaillement général un nombre de porc

environ égal. La demande d'abatage doit être déposée officiellement à la mairie. La vente et la cession de la viande sont formellement interdites mais alimentent, on s'en doute, le marché noir. Ainsi à Hallencourt, au 1^{er} juin 1943, 14 exploitations sont autorisées à tuer un total de 23 porcs pour leur besoins personnels (concernant 87 personnes) et de 19 porcs pour le ravitaillement. Les personnes autorisées à abattre reçoivent des feuilles de tickets à ration réduite.

3) les dégâts :

Dégâts aux cultures :

Le 30 juin 1944, Pierre Longue Épée, huissier à Hallencourt établit les constatations suivantes suite à la requête de M. Louis Billoré, agriculteur à Hallencourt :

« les véhicules de l'armée d'occupation allemande sont entrés dans le blé du requérant sur lequel ils ont viré pour traverser une pièce à fourrage et ensuite de nouveau rentrés dans la pièce de blé, à l'endroit de ces passages le sol est tassé, le blé est enfoui, entièrement détruit sur quarante ares. Même constat pour vingt ares d'une autre pièce ensemencée en sainfoin, dix ares d'une pièce ensemencée en lin. Sur différentes autres pièces de terre, des trous ont été creusés et des piquets de trois mètres au-dessus du sol enfoncés, les piquets sont nombreux : plusieurs centaines, pour les amener à pied d'œuvre différentes parties de culture ont été traversées par des véhicules et par des hommes ; d'autre part à chaque emplacement de piquet le sol a été retourné et la récolte détruite. Dans une pièce où croissaient des betteraves, un engin est tombé et y a fait explosion, un entonnoir de huit mètres de diamètre existe, les terres ont été pulvérisées et éparpillées tout autour. Les betteraves sont entièrement disparues, arrachées, brûlées sur un grand rayon. Dans la partie voisine plantée en pommes de terre, les tiges de celles-ci sont arrachées ou effeuillées. Partout on trouve des débris de ferraille de toutes dimensions, des fils de fer rougis provenant de l'engin. D'autre part dans une pâture au lieudit Le Fresne, un cratère de bombe existe, les terres sont soufflées sur huit mètres de diamètre, un cheval hongre gris pommelé, de quinze mois est couché sur le côté gauche, tué. Le requérant s'étant aperçu immédiatement de l'accident a fait saigner la bête pour la proposer au ravitaillement général. Il subit de ce chef un préjudice de 50000F »

Dégâts à l'église :

Les vitraux de l'église ont été démolis par suite de la chute d'un V1 tombé à quelques centaines de mètres de là, en juin 1944, la toiture a été endommagée.

Dégâts aux propriétés :

Le terrain de sports servait de terrain de manœuvres aux troupes d'occupation. Il a fallu niveler ce terrain après la guerre car on y dénombrait : 26 tranchées individuelles de 1.20m x 0.80m x 1.20m, 2 tranchées de mitrailleuses de 4.50m x 4m x 2.10m ainsi qu'une aire de 87.5m x 10m x 0.20m ; soit un total de près de 300m³ d'excavations.

Le kiosque, situé sur ce terrain de sport, fut également détruit et ne fut jamais reconstruit. Il avait été édifié par les Établissements Deneux et construit par le personnel de l'usine. Il s'agissait d'un plateau octogonal de 10m environ de diamètre, surélevé à 1.5m du sol avec 8 mâts de 5m de haut environ et d'un escalier pour monter à cette plate-forme. Indépendamment du kiosque, la clôture du terrain de sports fut aussi démantelée : clôture en bois (dite barrière de chemins de fer) sur 3 faces , la quatrième face étant une barrière en ciment.

Gustave Lefeuvre, huissier à Hallencourt constate les dégâts d'une propriété située à Hallencourt et appartenant à M. Henri Debry, inspecteur général des PTT à Paris ; cette maison a été occupée par des soldats de l'armée allemande du 8 juillet 1940 au 15 novembre 1941, les constatations suivantes ont été faites :

Vestibule : la porte d'entée à deux vantaux est détériorée, une plinthe est enlevée ainsi qu'une partie de la battée, la boîte aux lettres a disparu, les poignées de fermeture sont enlevées ainsi que les accessoires de sonnette de nuit, la crémone est à réparer, un verre vitraux à l'imposte a été remplacé par un verre simple, la tirette de la serrure est à remplacer, le fibrociment sur le soubassement du pignon est brisé et à remplacer sur toute la longueur, plus d'ampoule ni d'abat-jour, le pavé défoncé est en partie à refaire et à nettoyer, il est souillé de tâches d'huile.

Bureau : le tablier de la cheminée est disparu, les chambranles sont détériorés, le parquet a été brûlé sur une surface d'un mètre-carré, une plinthe est à remplacer, plus d'ampoule.

Il en va ainsi pour toutes les autres pièces de la maison, plus de rideaux aux fenêtres, modifications grossières pour installation de poêle, fermetures absentes ou forcées, mobilier disparu ou détérioré.

Gustave Lefeuvre est pressenti, le deux mars 1942, pour dresser l'état des lieux de ce qu'on appelle aujourd'hui les bâtiments de la salle des fêtes, propriété alors de la Société d'Expansion Économique de la Somme :

Service des douches composé de six cabines et une salle de bains : détérioration générale, toute l'installation électrique est à réviser, il manque la plupart des appareillages,

Salle des Fêtes : cette salle a relativement peu souffert, manquent le comptoir et le rayonnage de la buvette ainsi que les aménagements de la cabine de cinéma.

Le même jour, M. Lefeuvre fait l'état des dégâts des propriétés de la société de gérance des Établissements Deneux Frères :

Maison de maître , 79 rue de la République, louée à Madame Plouvier : il constate des dégâts de vitrerie, peinture et tenture, des éraflures dans les enduits ; toutes les cheminées ont souffert, dans l'une la marbrerie de la tablette est cassée. Dans une autre la marbrerie est à remplacer, les foyers sont brisés. L'installation électrique nécessite une révision, il manque des poignets de porte et de crémone, des portes de placard, des serrures. Les vitraux de dégagement des WC sont très détériorés. Au deuxième étage mêmes dégradations dans les cinq chambres mansardées, les cloisons des trois mansardes ont été déposées ainsi qu'une partie du plancher haut, solives et parquet, le tout a disparu.

Les dépendances : elles étaient louées à l'usine, un garage a été utilisé comme écurie, des auges ont été scellées dans les murs, des bats-flancs fixés et suspendus au plafond en bois verni ; une clôture robuste en bois, sur poteaux a disparu sur les trois-quarts de sa longueur. Dans la serre certains carreaux de la partie verticale ont été déposés pour être réemployés ailleurs. Au pavillon octogonal en pan de bois décoratif, les portes et châssis ainsi qu'une cloison médiane ont disparu. Dans le bosquet, un certain nombre de frênes ont été coupés pour être utilisés en bat-flancs ; dans le parc, des clôtures, barrières et portes ont disparu.

La coopérative : la clôture en planches qui séparait la maison de maître de la coopérative a disparu presque en totalité. Les glaces garnissant l'intérieur des vitrines, de nombreux rayonnages ont disparu ; peintures, tentures, installation électrique, serrurerie sont à réviser.

Immeuble rue Pasteur, il est constitué d'un groupe de 10 maisons ouvrières de part et d'autre d'un passage particulier, cinq maisons situées au fond de l'avenue ont particulièrement souffert et d'une façon générale tous les intérieurs sont à remettre en état.

4) la défense passive :

le 28 juin 1944 : 'en vue d'opérations militaires qui peuvent se dérouler dans la région, il y a lieu de construire des galeries souterraines pour mettre la population à l'abri des bombardements. Deux carrières se trouvant à l'extrémité du pays se prêtent avantageusement à ces travaux.' 50000F sont alors prélevés pour aménager ces abris.

le 26 août 1944, on apprend que les travaux pour construction d'abris, effectués par les Établissements Linet, tant à la carrière du chemin d'Airaines, qu'à celle du chemin d'Abbeville sont terminés. La dépense totale s'élève à 73521F, une souscription faite dans la commune a produit 25000F.

5) la lutte contre le doryphore :

La lutte contre le doryphore commença dans la Somme, bien avant qu'elle n'apparaisse dans les villages proches d'Hallencourt. En effet, monsieur le maire d'Hallencourt déclare le 27 juin 1938 un foyer doryphorique, mais heureusement l'insecte joint à la déclaration se révèle n'être qu'une bien utile coccinelle ou bête à Bon Dieu.

Mais en l'année 1941, l'ennemi des cultures est bien présent à Hallencourt où on achète 100kg d'arséniate de chaux pour lutter contre l'envahisseur.

Un arrêté préfectoral du 4 mars 1941 prescrit qu'un jour par semaine, du 15 mai au 15 juin, il serait procédé à une visite minutieuse des plantations de pommes de terre, pour effectuer le ramassage des insectes. Le jour de ramassage est le jeudi dans le but de permettre l'utilisation des enfants pour l'exécution de ce travail.



Le 25 juin, l'inspecteur d'académie donne les instructions suivantes : « Tous les enfants des écoles, sous la conduite de leurs maîtres, se mettront à la disposition des municipalités pour le ramassage du doryphore les 26, 27 et 28 juin 1941 » Alors commenceront les pulvérisations dans la période du 30 juin au 6 juillet. Une note fait frémir quant à la dangerosité du traitement : « ... l'arséniate de chaux qui vous est livré est particulièrement riche en arsenic ... » 2550 kg de ce dangereux produit furent ainsi livrés pour les besoins des villages du canton le 1^{er} juillet 1941. Les enfants des écoles ressentaient différemment ces sorties qui rompaient avec l'ordinaire, munis d'une petite boîte en fer avec un orifice, ils la remplissaient des insectes, des œufs et des larves qu'ils jetaient dans le feu, une fois de retour au village. Pour certains c'était l'évasion, pour d'autres c'était le dégoût de ces insectes peu attirants. Les mesures furent reconduites en 1942 et 1943, le ramassage par les enfants devant être exécuté de un à trois aprèsmidi par semaine du 15 mai au 15 juillet et jusqu'à la récolte dans les jardins. Des contrôles réalisés par la Feldkommandantur étaient prévus, et des sanctions sévères prises en cas de manquement aux prescriptions qui avaient fait l'objet d'une ordonnance allemande.

6) l'état civil:

La consultation de l'état civil montre bien le dérèglement de la vie durant ces années :

Années	1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945	1946	1947	1948	1949	1950
Mariages	13	12	1	6	8	9	4	17	15	16	9	9	7
Naissances		12	15	10	17	21	14	27	26	27	21	20	13

Pendant les périodes difficiles pour le village, on se marie peu et on fait peu d'enfants. Dès la libération, on rattrape le retard, les projets peuvent enfin se réaliser. Après ces années d'euphorie, on retrouve à peine le niveau atteint avant guerre.

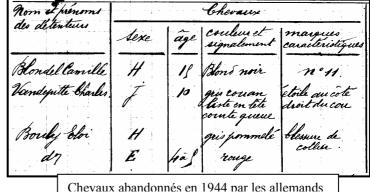
g) Huppy (d'après des documents fournis par Monsieur Piette)

i) être cultivateur au village :

Les agriculteurs, les artisans ruraux, les employés d'entreprise de battage et d'industrie intéressant l'agriculture étaient exemptés du STO (service du travail obligatoire). Les réquisitions multiples et les tracas de la vie quotidienne cités ci-dessous montent bien comment ils étaient exploités par l'occupant allemand :

- le 3 mai 1941, le groupement d'achat et de répartition du bétail et de la viande signale au maire qu'il faut diminuer de moitié les cartes aux cultivateurs ayant tué un porc.
- le 13 mai 1943, la demande d'abattage familial doit être adressée au maire chaque année avant le 1^{er} mai et au moins 15 jours avant la date d'abattage. Avec l'autorisation, l'intéressé pouvait se procurer 10kg de sel par porc chez les détaillants.

- à une date inconnue (peut-être en 1940), le maire est prié de réquisitionner immédiatement une grange. Cette grange devra être libre et mise à la disposition de l'armée allemande pour y déposer 220 quintaux de foin. La location sera réglée par le ravitaillement général. Les cultivateurs devront y entreposer leur imposition de foin. Le secrétaire de mairie devra tenir un état des quantités de foin contenues dans la grange.
- le 23 mars 1943, le syndic du district d'Hallencourt signale qu'une réduction des impositions d'avoine pourrait être accordée aux agriculteurs qui s'engageraient à cultiver des oléagineux de printemps (oeillette, moutarde, cameline).
- en novembre 1944, malgré la cessation des prélèvements allemands, il est encore réclamé un contingent de 130 quintaux de foin, 30 quintaux d'orge et 244 quintaux d'avoine ; ces impositions accusent malgré tout une baisse de 45% par rapport à la précédente.
- à partir de juin 1942, les agriculteurs pour réparation de matériel agricole, de clôture, pour l'achat de menus outils, d'abreuvoirs devaient obtenir un bon d'achat, par l'intermédiaire de l'ingénieur du génie rural du département, sur le contingent départemental de réserve. Ainsi pour le quatrième 1942, un contingent de 225kg d'acier est attribué à la commune. Des demandes exceptionnelles devaient être déposées pour les bandages des roues de chariots.
- en 1942, la cinquantaine de producteurs de grains et de particuliers possédant des poules doivent participer à la contribution communale en œufs pour la population civile de la Somme. Par exemple, Arthur Deult qui possède 19 poules n'est imposé que sur 16 poules car 3 personnes vivent sous son toit ; il doit fournir 4 œufs par poule soit 64 œufs en mai, puis 32, 32, 32, 16, 16, 8, 8, 16, 32, 64 et 80 les mois suivants. Des sanctions sévères sont promises pour les récalcitrants.
- un état répertoriant les chevaux était établi par la mairie, on note à Huppy une centaine de chevaux en 1943 dont environ 80 de plus de trois ans appartenant à une cinquantaine de propriétaires. Le 20 mars 1943, la Feldkommandantur d'Amiens décide l'achat de 6 de ces chevaux; les propriétaires devront amener leurs bêtes, avec licous et cordes d'attache en bon état à Oisemont en compagnie du maire.



- en 1941, les quelques 27 cultivateurs doivent livrer 603 quintaux de pommes de terre pour le ravitaillement général. En avril 1942, ceux qui sont astreints à une imposition excédant leurs possibilités sont admis à se justifier et à en demander la réduction à la commission cantonale.
- à une date non précisée, le maire écrit au sous-préfet : «j'ai l'honneur de vous faire connaître que du 15 juillet à ce jour, j'ai du, sur réquisitions des autorités occupantes fournir 95 attelages pour installation du cantonnement et ravitaillement. Inutile de vous dire que pendant la moisson il est impossible d'assurer un tel service. »
- en juin 1943, le comité central de ravitaillement des boissons met à la disposition des moissonneurs une certaine quantité de bière destinée à satisfaire leurs besoins. La commune reçoit ainsi des bons de 300L donnant droit à un approvisionnement prioritaire auprès des brasseurs. (voir reproduction page 1)

ii) différentes réquisitions :

- en 1941, le groupement d'importation et de répartition des métaux récupère ces derniers, ainsi le curé Cazier en livre 58kg en septembre et la commune 110.8kg en novembre. Il s'agit de métaux non ferreux : cuivre, bronze, laiton.
- le 21 octobre 1941, la mairie doit donner la liste des armes déposées à la mairie, la liste est bien maigre : 2 fusils, 2 cartouchières, 6 étuis, 7 cartouches et 1 grenade désamorcée.

- le 3 mai 1944, suivant un ordre reçu de la Feldkommandantur, la mairie de Huppy doit fournir des pieux de 4m de long et de 20 à 25cm de diamètre : les fameuses asperges Rommel.
- en février 1944, 56 hommes sont réquisitionnés par les autorités occupantes, ils travaillent 7h30 par jour et sont payés 7.50F de l'heure.
- en mars 1943, le secours national accuse la réception de 900F, provenant des quêtes de Noël. Le maire est remercié pour « la lutte contre la misère dont les assauts se poursuivent ».

iii) la vie religieuse:

Elle a bien été troublée par le bombardement de l'église en mai 1940, d'autant plus que le 5 novembre 1943, les autorités allemandes décident l'installation d'un poste d'observation dans le clocher de l'église. Cet échafaudage était orné de perches entrecroisées supportant des planches. Ces perches ou boulins traversaient les ardoises ou voliges pour aller se fixer sur les grosses poutres intérieures de la charpente, la croix avait été déposée et le mirador s'élevait quelques 10 mètres au dessus de la pointe. Il fut déposé par les habitants du village à la libération.

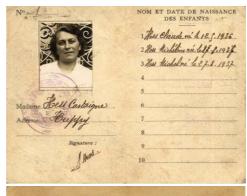


Le curé Cazier décide alors de construire une chapelle provisoire rue des Juifs au printemps 1943. Dans le bulletin paroissial : 'l'apôtre du secteur' de décembre 1945, il dit : « l'œuvre doit bientôt toucher à sa fin : je veux parler de la construction et de l'aménagement de notre chapelle ». Souscription, offrandes d'ici et d'ailleurs, ventes diverses, quêtes avaient amené en caisse 244.540F, les frais de construction s'élevant à 200.165F sans compter les 65.000F du maître-autel. Auparavant, le 17 octobre 1943 avait eu lieu la bénédiction de la chapelle appelée chapelle du Cœur Immaculé de Marie, en présence de Mgr Martin évêque d'Amiens ; et le 2 avril 1944 la bénédiction du chemin de croix de ladite chapelle.

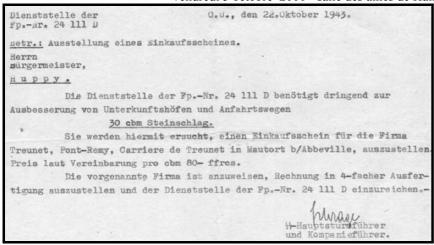
iv) documents:











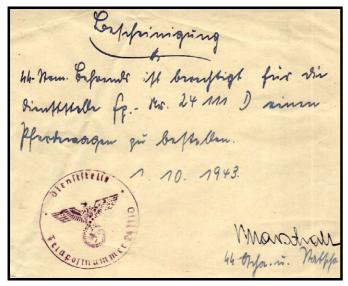
Réquisition de 30 m³ de cailloux

An olen Herrn
Bürgenmeister,
Hüppy.

Die Dienststelle benötigt für morgan
23.9.43. 7 Uhr so 4 vierrädige Wagen
oder 5 tweirädige Wagen tür Abholüng
von Köhle in Martainville-Bahnhof.
Treffpünkt der Wagen 7 Uhr, Schloß
neben Kathedrale.

A.D. Mecality
W-Uscha.u.Rechnungst.

Réquisition de charbon à Martainneville



Réquisition de voiture à cheval

h) Longpré-les-Corps-Saints (d'après un travail réalisé par Monsieur Pacaud) ABRIS

La Mairie reçoit en fin d'année 1943, l'ordre d'aménager des abris pour toute la population.

ARMÉE D'OCCUPATION

À Longpré les Corps Saints, la Kommandantur se trouvait dans le presbytère, chaque soir avait lieu la relève de la garde dont les soldats étaient logés dans la salle des mariages de la Mairie.

Dans une grande maison, rue de la République près de la rue des Eaux, maison bordée par l'Airaines, étaient logés les services secrets allemands.

AUTOMOBILES

Ordonnance du 13 mars 1941 : pour pouvoir circuler les autos doivent être munies d'une autorisation délivrée par la Préfecture ; la vitesse maximale est fixée à 40 km/h et à 20 pour les camions. Un article précise que les véhicules allemands ont la priorité aux croisements et aux débouchés de route. Une autorisation spéciale est nécessaire pour circuler le dimanche et les jours fériés.

BARAQUEMENT

Dans le courant de 1941 des constructions en planches ont été montées. Ces petits chalets bas, passés au carbonyle et couverts de papiers goudronné étaient adaptés au strict minimum des familles sinistrées, des commerces ainsi que des édifices publics, poste, mairie, écoles et église.

Il faut s'imaginer l'aspect du village avec cette couleur brune du carbonyle, vraiment couleur de guerre.

BICYCLETTES

En 1941, une machine d'occasion vaut 2.500 F, plus qu'un salaire moyen mensuel.

Les vélos sont munis d'une plaque d'immatriculation et sont astreints à une limitation de vitesse.

Une plaque jaune à chiffres noirs est fixée au garde-boue arrière sous le catadioptre. On obtenait une plaque après inscription à la mairie.

Un pneu de bicyclette usagé, en 1941, coûte 400 F.

BISCUITS CASÉINÉS

Mars 1941, ils apportent des albumines et des acides aminés qu'une ration insuffisante de viande, d'œuf et de lait de donne pas.

BONBONS VITAMINÉS

Les bonbons vitaminés apportent des vitamines B et C nécessaires aux enfants. Leur absorption doit être régulière.

BOULANGERIE

En juillet 1943, les boulangeries sont désormais fermées le dimanche et le lundi.

CAFÉ

À partir du 1er novembre 1940, la vente de café pur est interdite ; à la place, est vendu un mélange de 100 grammes de café pur et de 200 grammes de succédanés... qui le mois suivant passent à 60 et 190 g ; dans peu de temps, il ne sera plus guère question de café, autrement que sous la forme d'un horrible mélange qui n'est pas rendu meilleur par le fait qu'il est baptisé « national ».

On peut obtenir l'illusion de café en faisant torréfier et en pulvérisant des graines de lupin ou d'églantine, des châtaignes, des glands, des pellicules de pommes séchées.

On fait griller de l'orge dans une poêle pour en faire un ersatz de café. Mais le point de torréfaction idéal est difficile à déterminer.

CAMPS SCOLAIRES MÉDICAUX

En 1943, des enfants déficients de Longpré, sont dirigés vers le camps scolaire médical de Megève.

Le trousseau de départ constitué par les familles ou en collaboration avec le Secours National, s'avéra rapidement insuffisant.

CARTE NATIONALE de PRIORITE

Le gouvernement institue par la loi du 18 juin 1941, la carte nationale de priorité,

- aux mères de famille ayant au moins 4 enfants de moins de 16 ans (ou 3 de moins de 14 ans, ou 2 de moins de 4 ans)
 - aux femmes enceintes
 - aux mères allaitant un enfant.

Ces cartes permettent d'échapper aux queues devant les boutiques.

CARTES POSTALES

La ligne de démarcation établie dès le 25 juin, et qui coupe la France en deux, restreint considérablement les possibilités de communication. C'est en septembre seulement que les autorités allemandes, « en présence des inconvénients (résultant) pour les familles de la suspension des relations de part et d'autre de la ligne de démarcation », admettront l'envoi de cartes postales dites « familiales » dont le libellé était d'une sécheresse telle que la complicité des passeurs clandestins devait seule permettre aux deux France de se raconter, de s'épancher et de s'aimer.

Treize lignes.		
Le 194		
en bonne santé		fatigué
légèrement, gravement	nt malade, bless	é
tué	prisonnier	
décédé	sans nouvell	es de
La famille		. va bien
besoin de prov	visions	d'argent
nouvelles, bag	gages	est de retour à
travaille		va rentrer à l'école de
a été reçu		aller ale
	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	
	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	
Affectueuses pensées	. Baisers	Signature

Treize lignes pour l'amour, l'amitié, l'inquiétude. Treize lignes après le grand tremblement de terre de juin 1940.

En mai 1941, les autorités de Vichy avaient obtenu le remplacement des cartes familiales par des cartes à sept lignes sans aucune mention imprimée. Mais ces cartes à sept lignes ne furent jamais utilisées, les cartes postales ordinaires ayant été admises à partir du 1^{er} août 1941. En mars 1943, c'est-à-dire plusieurs mois après l'occupation de la zone libre, les relations postales furent rétablies normalement sur la totalité du territoire. (carte 7 lignes ci-dessous)





Page 22 sur 70

CARTES de RAVITAILLEMENT

Chaque Français possède une carte de ravitaillement nominative, qui lui donne droit, chaque mois, à des feuilles de tickets de couleurs différentes, affectés d'un chiffre ou d'une lettre. Pendant tout le mois d'août 1940, en raison des stocks considérables constitués en prévision d'une guerre longue, et des provisions mises en réserve par les gens prévoyants, aucune raréfaction de denrée n'est sensible, malgré les prélèvements d'office effectués par l'occupant; on peut acheter de tout, librement, et à des prix normaux; seul le sucre est rationné à 500 grammes par mois.

Les cartes de rationnement entrent en vigueur à Longpré en octobre 1940. Ainsi, pour la viande il est précisé que « chaque ticket porte deux chiffres, dont le premier est celui de la semaine dans laquelle le ticket doit être utilisé, faute de quoi le ticket sera périmé ». En octobre, le riz ne peut être vendu que contre coupons ; en même temps sont interdits « tous achats, ventes et transports de légumes secs » ; la carte de lait est instituée le 7 octobre 1940; suivront les rationnements de beurre, fromages, café, etc.; très peu de produits demeureront en « vente libre » ; ils ne feront d'ailleurs que des apparitions fugitives sur les étalages .

Une partie des denrées est directement attribuée aux collectivités locales, collèges, hôpitaux, communautés, prisons, etc.

À partir du 20 octobre 1940, les consommateurs individuels sont répartis en catégories, selon leur âge et, autant que possible, leurs besoins : E, J1, J2, J3, A, V, T et C.

Des distributions spéciales seront prévues pour les femmes enceintes, pour les femmes allaitant un enfant, pour les enfants des écoles, pour certains malades.

CHANTIERS de JEUNESSE

En raison de l'absence des nombreux prisonniers retenus en Allemagne, pour pallier ce manque de bras, la loi institua au début de février 1941 un stage obligatoire de huit mois dans les chantiers de jeunesse pour tout citoyen français au cours de sa vingtième année, sauf inaptitude physique reconnue. Les étudiants furent également soumis au service civil rural qui suppléa le service militaire supprimé.

CHARBON

La carte de charbon fut instituée en juillet 1941.

En 1943, 300 kg par famille permirent de se chauffer 2 mois.

CHAUSSURES

Plus encore que pour les vêtements, des chaussures de remplacement s'imposent. Toutes sortes d'essais sont tentés : en liège et en feutre, en galalithe ou en rhodoïd, en mélange de fibres de bois agglomérées avec du xanthégénate (dont personne ne sait ce que c'est), en rotin, en paille tressée, et même « en papier kraft entouré de cellophane ». Mais les fabricants préviennent les chalands les matières de remplacement ne peuvent servir que l'été en août 1942.

En définitive, la chaussure « nationale » sera à semelle de bois, parfois « sciée et tournée, dérivée de la galoche et non flexible », parfois « améliorée », c'est-à-dire à charnière, articulée. Un groupe français, annonce la Presse, « s'est assuré l'utilisation d'un brevet allemand, la semelle xierold »; c'est un patin, « scié en chicane, ce qui lui donne une grande souplesse ». Mais, pour éviter une trop grande consommation de hêtre ou de noyer, on fabrique aussi des semelles « en contre plaqué » ou en « pulpe de bois compressé ».

Le tac-tac des chaussures en bois va donc marteler le pavé. Un bruit caractéristique de l'occupation.

CHEVEUX

On pense à tisser les cheveux ; un décret du 27 mars 1942, ordonne leur récupération ; on en ramasse chaque jour environ un kg dans un salon de coiffure moyen ; nettoyés, dégraissés, séchés, incorporés à la fibranne, ils sont cardés et filés.

COLIS

Le «ravitaillement général» et la S N C F autorisent l'envoi de colis enregistrés d'un poids maximum de 50 kg, dits « colis agricoles ». Chaque colis doit porter une étiquette donnant la liste des aliments qu'il contient, avec l'attestation de l'expéditeur qu'il est bien un producteur. On a le droit de recevoir ainsi : 50 kg de légumes verts, 10 de fruits ou de poisson frais, 5 de conserves de fruits, 3 de volailles.

La poste admet des « paquets-lettres » de 3 kg, affranchis comme des lettres du même poids, et dont le contenu n'a pas besoin d'être révélé.

COUVRE FEU

Dès janvier 1941, les occupants interdisent aux gens se sortir entre 20 h et 6 h du matin heure allemande. Ceux qui sont arrêtés par des patrouilles dans le village où il y avait de la troupe, étaient emmenés à la Kommandantur où ils restaient jusqu'au matin. Les Allemands en profitaient pour leur faire cirer leurs bottes.

CULTIVATEURS

En 1941, chaque commune pouvait prétendre à une équipe de vingt prisonniers pour le moins. Les hommes étaient placés par le maire chez les agriculteurs demandeurs. Les maisonnées ayant un père, un mari ou un frère en captivité se voyaient pourvues en priorité. L'employeur acceptait de fournir une paillasse garnie par prisonnier ou, à défaut, de la paille en quantité suffisante. La nourriture devait être gratuitement servie, tous les jours de la semaine, dimanches et fêtes compris. La rétribution n'excédait pas 10 francs par jour et par ouvrier; celui-ci en touchait 9, le franc restant allant à la rémunération de ses camarades entretenant le camp. Le paiement se faisait en fin de chaque semaine en présence du maire et d'une sentinelle allemande.

DORYPHORE

Par une circulaire du 2 juillet 1942, le préfet faisait connaître au maire de Longpré que sur ordre formel des autorités d'occupation, le ramassage du doryphore, de ses larves et de ses œufs, devait être effectué avec la participation des enfants des écoles pendant deux semaines, à raison de trois journées hebdomadaires. Des instructions furent données par l'inspecteur d'académie afin que les écoliers apportent leur concours dans la lutte contre cet insecte. La Feldkommandantur fit également savoir qu'à partir du 8 juillet, la Feldgendarmerie exercerait des contrôles et sanctionnerait les cultivateurs n'ayant pas fait le nécessaire, c'est-à-dire une pulvérisation de bouillie arsenicale.

Une circulaire du 30 mai 1944 fut encore plus sévère. Le préfet délégué y invitait les cultivateurs à procéder aux quatre pulvérisations obligatoires ; des sanctions envisagées par les autorités d'occupation menaçaient les contrevenants d'amendes ou, dans les cas graves, d'emprisonnement. Avant le 15 juin, tous les champs de pommes de terre durent être signalés par une pancarte indiquant l'adresse exacte du propriétaire. D'autre part, les écoliers devaient, sous la surveillance de leur instituteur, être employés au moins un jour par semaine au ramassage des doryphores. Les écoles fermaient ce jour-là. Les insectes et les larves recueillis sont incinérés. Une prime est versée aux écoles : 5 F par litre d'insectes, 3 F par litre de larves.

ÉLECTRICITÉ

En 1942, on est privé quotidiennement d'électricité de 14 h à 18 h.

En 1943, l'électricité est coupée de 7h à 12h et de 13h 30 à 19h 30.

Section patrimoine des Amis du CIS vendredi 5 octobre 2001 - salle des aînés de Hallencourt En 1944, l'électricité est coupée de 5h à 13h et de 13h 30 à 23 h

FARINE

Le pain devient de plus en plus noir.

En 1939, on obtenait la farine panifiable en retirant de 100 kg de blé, 75 kg de farine.

En novembre 1941, on en retire 82 kg; en mars 1941, 85 kg; en janvier 1942, 90 kg et en avril 1942, 98 kg.

FUSILS de CHASSE

La première humiliation fut pour nous de déposer nos fusils de chasse à la mairie. La plupart des gens firent mine de n'en point posséder. En vérité, les flingots étaient cachés depuis belle lurette dans les greniers, dans les fournils, dans les cheminées, dans les charpentes, bref partout où ils seraient introuvables.

On ne les planquait pas pour faire le coup de feu sur les forces occupantes, non, mais tout simplement parce qu'on avait peur de ne jamais les récupérer. En dehors de la saison des perdreaux, on ne décrochait sa pétoire que pour tirer dans les conduits de cheminée quand la suie s'enflammait, par manque de ramonage.

Le 10 mai déjà, à la veille de l'offensive allemande, le tribunal militaire avait menacé de recourir à la peine de mort contre ceux qui refuseraient de confier leurs armes et leurs cartouches à la mairie.

Le 4 février 1941, les préfets enjoindront aux fraudeurs de s'exécuter car plusieurs années de travaux forcés viendront d'être prononcées, ailleurs, à l'encontre des détenteurs de fusils. En compensation, des permis de destruction du garenne au moyen de furets, bourses, panneaux ou grillages, pourraient être accordés aux propriétaires et aux chasseurs habituels. On ne rendit pas les fusils pour autant. On ne se séparait pas de son bien comme ça. Il n'y eut aucune suite fâcheuse au village.

GAULOISES

Le paquet de Gauloises d'un franc en 1940 à 4F50 en 1941, se vend au marché noir 50F.

GAZOGENE

En 1942, depuis longtemps, la population civile manque de carburant. Les propriétaires de véhicules sont invités de façon pressante à transformer leurs voitures. On ne rencontre bientôt plus qu'autos munies de gazogènes inélégants, monstrueux même. D'autres fonctionnent au gaz de ville et trimbalent leur cargaison de gros tubes. Les pompes à incendie elles-mêmes ne reçoivent plus de carburant qu'au compte-goutte.

Quant aux chauffeurs de taxis, il y a belle lurette qu'ils ont remisé leurs autos. Ils appuient désormais sur les pédales de leurs vélos-taxis.

HEURE ALLEMANDE

Dès le 15 juin 1940, l'heure allemande est imposée. Elle est en avance de 60 minutes sur l'heure d'été française.

INSTITUTEURS

Enseigner et apprendre en temps de guerre: comment ? C'est ce que raconte M. Jean Pédebœuf dans son ouvrage :

« Pas de livres. On écrivait des exercices au tableau, on les recopiait parfois sur l'un des rares cahiers où on avait refait les lignes au crayon, en bas et en haut des pages. Puis on allait aux abris illusoires et obligatoires, sous la place voisine. Les uns chantaient, d'autres récitaient les leçons, d'autres se bousculaient. Le responsable agitait sa lampe électrique. On s'adaptait en somme. Et je pense que les enfants trouvaient cela très amusant. Il est frappant de voir que dans

leurs textes, ils ne se plaignent pas tellement, ne parlent pas du ravitaillement par exemple, qui avait pour nous tant d'importance. Il faut dire qu'ils n'avaient pas tellement de possibilités de comparaison: c'est nous qui pensions à l'avant-guerre, qui comparions le ravitaillement de l'occupant ou du trafiquant avec leur maigre morceau de pain noir. On distribuait des biscuits caséinés, des chocolats vitaminés à odeur de poisson, des pastilles roses à odeur de framboises; il y eut du lait écrémé. Les enfants grelottaient dans leurs vêtements râpés, maigrissaient. Je me suis longtemps demandé ce qu'étaient les petits points rouges sur la peau d'un garçonnet: c'était des piqûres de puces. J'en eus moi-même. La plupart avait la gale qu'on disait "du pain", par pudeur sans doute. On allait ramasser les doryphores qui ravageaient les pommes de terre, dans des boîtes en fer blanc (...) On ramassait en même temps les bandelettes de papier argenté que les avions avaient semées (...)

JOURNAUX

En avril 1941, les journaux ne paraissent plus le lundi.

En juin 1942, un journal comprend une seule feuille au lieu de deux et coûte 1F

Dans la liste des quarante-six consignes allemandes du 18 février 1943, notons, pêle-mêle, qu'il est défendu de parler de l'Alliance Française, de l'Alsace-Lorraine, des Anglo-Saxons (« employer le terme anglo-américains »), des automobiles de la Croix-Rouge Française, des frais d'occupation, de la Jeunesse ouvrière chrétienne, des divergences de vues entre Laval et Doriot, du beau et du mauvais temps.

Il est également interdit (consigne 17) de mentionner, dans les convois funèbres, que le défunt est mort en captivité et recommandé « de ne pas mettre en vedette les jugements et condamnations pour adultères, lorsque la victime est un prisonnier de guerre ».

Enfin, il y a cette affreuse consigne n° 7, véritable avis de décès de quatre grands pays : « Ne plus employer les termes Autriche, Pologne, Yougoslavie et Tchécoslovaquie. L'Autriche fait partie de l'Allemagne. Il n'y a plus de Tchécoslovaquie, mais une marche de l'Est. Il n'y a plus de Pologne, mais un gouvernement général. Il n'y a plus de Yougoslavie, mais la Serbie et la Croatie. »

Le bureau de presse allemand censure les discours du maréchal Pétain (discours du 9 octobre 1940), impose la place des communiqués allemands et italiens, ordonne enfin, dans l'espoir de mieux prendre les Français au piège, de « ne pas grouper les nouvelles de guerre, mais de les mélanger à d'autres nouvelles, de façon à inciter les lecteurs à les lire».

JUIFS

5 mai 1941 : interdiction aux juifs de pratiquer certaines activités.

10 juin 1941 : interdiction aux capitaux juifs de circuler.

22 août 1941 : confiscation des postes récepteurs de radio appartenant à des juifs.

7 février 1942 :interdiction aux juifs de changer de domicile.

29 mai 1942 : 8^{ème} ordonnance concernant l'étoile juive : c'est une étoile à 6 pointes ayant les dimensions de la paume d'une main et les contours noirs. Elle est en tissu jaune et porte en caractères noirs, l'inscription « juif ». Elle devra être portée, dès l'âge de 6 ans bien visiblement sur le côté gauche de la poitrine, solidement cousue sur le vêtement.3 étoiles par personne et contre remise d'un point détaché de la carte de textile.

1 juin 1942 : imposition du port de l'étoile jaune à tous les juifs âgés de plus de 6 ans.

15 juillet 1942:interdiction aux juifs de pénétrer dans les lieux publics et obligation de faire leurs achats pendant une heure par jour.

LIGNE VERTE

La ligne séparant la zone interdite, au nord de la rivière Somme, de la zone occupée, au sud de la rivière Somme. Cette limite existera jusqu'au 20 mai 1943.

Des «laissez-passer» de «petite circulation» sont exigés à partir du 1er mars1941.

« Ne peuvent pas prétendre à l'obtention de laisser-passer de petite circulation» écrit la Kommandantur « les personnes se déplaçant pour des motifs d'ordre personnel ou dans un simple but de famille ou d'agrément ».

La facilité de circuler de part et d'autre de la Somme dans un rayon réduit, demeure ainsi limitée aux allées et venues nécessitées par des motifs impérieux d'ordre rigoureusement professionnel (industriel, commercial ou administratif).

MARCHÉ NOIR

Défini par la loi du 15 mars 1942.

Sont exclues les infractions qui ont été uniquement commises en vue de la satisfaction directe de besoins personnels ou familiaux.

MARRONS D'INDE

Le 14 octobre 1941, l'inspecteur d'académie, sur la demande du ministre de l'Instruction publique, requiert la collaboration des maîtres et des élèves de l'enseignement primaire afin de mener à bien le ramassage indispensable de certains produits naturels tels que les marrons d'inde, les faines et les glands dont on extrayait une huile d'éclairage. Il était en outre recommandé aux instituteurs de prendre ces expéditions en forêt comme prétexte à sujets de rédaction ou de leçon de choses. Les marrons, était-il précisé dans la circulaire, pouvaient être ramassés en deux promenades hebdomadaires auprès des arbres qui peuvent se trouver soit sur la place du village, soit sur le bord des routes. Le produit de la vente de ces «produits naturels » était ensuite versé, selon un tarif établi par les entreprises de traitement, dans la caisse des cantines scolaires, par défaut à l'œuvre des pupilles de l'école publique.

MÉTAUX

En février 1943, la dépose des statues n'a pas fourni suffisamment de bronze aux allemands qui font instituer le 9 février, par le Gouvernement de Vichy, un impôt spécial payable en cuivre.

En même temps, c'est la rafle des casseroles, des boutons de portes, des pommes d'escalier. Lorsqu'une maison succombe au cours d'un bombardement, ordre est donné de récupérer tout le cuivre trouvé dans les décombres. Un meuble décoré de cuivre est dépouillé de tout ornement métallique avant d'être rendu à son propritaire sinistré.

Dans les débits de boisson tous les comptoirs en zinc sont dépouillés de leur métal.

Le petit sou disparaît définitivement. Toute la monnaie de nickel doit être retirée de la circulation à bref délai.

MONNAIE: SA VALEUR

		Nouveaux francs 1961	Anciens francs Janvier 1961
1940	10 francs	2,55	255
1941	10 francs	2,20	220
1942	10 francs	1,80	180
1943	10 francs	1,45	145
1944	10 francs	1,15	115

ŒUFS

Les prix changent en 1941 suivant qu'ils sont gros, moyens ou petits, frais ou moins frais, en conserve ou réfrigérés. Les œufs sont traités dans le silicate de soude qui permet de les conserver pendant plusieurs mois.

PHARES de VOITURES

Mars 1941 « les phares avant des voitures doivent être obscurcis par un manchon spécial, une couche de peinture ou de laque noire opaque et bien adhérente, qui ne laisse passer la lumière une par une fente horizontale dans la milieu de la glace, de 5 à 8 cm de large et 1 cm de haut ».

PNEUMATIQUES

Pour se procurer un pneu, il faut remettre un bon d'achat timbré et visé par le service des pneumatiques ainsi que l'enveloppe ou la chambre à air inutilisable.

On ne disposait plus de pneumatiques depuis le début de septembre 1940. Ne possédant pas de chambres à air pour équiper sa bécane, Édouard en avait rembourré les jantes avec des. vieux sacs à grain bien ficelés. D'autres prenaient de tuyaux d'arrosage percés.

Nous avons essayé les pneus pleins, mais cela vibre tellement que nous en avons les bras douloureusement engourdis.

PRIX

IMA									
Année		1938	1939	1940	1941	1942	1943	1944	1945
Pain	le kg	2.70	3.10	3.15	3.40	3.70	3.70	4.90	7.40
Lait 1	e litre	1.65	1.80	2.20	2.70	2.90	3.80	4.10	6
Viande le kg de bœuf à laVillette		9.42	10.47	14.92		17.98	18.37	24.40	44.05
Gaz	le m ³	1.35	1.41	1.61	1.60	1.73	1.83	1.99	2.09
Vin rouge	le litre	3.15	3.45	3.75	4.50	4.95	7.28	9.82	11
Eau	le m ³	2.10	2.40	2.70		2.90	3.10	3.10	3.10
Journal				0.75	1			2	

QUEUE

La queue c'est l'aventure, et parfois le succès ; c'est aussi le dernier salon où l'on cause, où les nouvelles sont colportées, où la hargne de chacun se conforte à se confondre dans celle de tous.

Aussi bien, le préfet a-t-il tenté de réduire les files d'attente « dans l'intérêt de la santé et de l'ordre public ».

Les détaillants sont invités à remettre à leur clientèle des numéros indiquant l'heure de la distribution et l'ordre dans lequel les clients seront servis. Ils devront afficher tous les jours les produits en vente et les heures d'ouverture; il est prescrit de former deux files d'acheteurs, pour les prioritaires et les non prioritaires. Quant aux clients, il leur est interdit de se former en queue plus d'une demi-heure avant l'ouverture.

Mais comment empêcher que, bien auparavant, de faux promeneurs déambulent sur l'autre trottoir, en regardant leurs montres, pour se trouver bien placés au moment du rush final ? La gendarmerie surveille les queues ; les groupements de collaboration y délèguent leurs indicateurs.

La « queue », c'est un condensé de l'occupation, de la misère et de l'espoir, un terrain de rencontre où les Longiprates communient dans les mêmes soucis, une image d'une société où la pénurie égalise les conditions de vie.

RADIOS

En mars 1943, le gouvernement de Vichy interdit la vente des appareils récepteurs.

La B.B.C, interdit aux habitants des villages le 1er janvier 1941 de sortir dans les rues, à 14h55, toutes les rues se vident et les soldats allemands se retrouvent seuls à déambuler.

Aux traditionnels «L'Angleterre comme Carthage sera détruite» de Jean-Hérold Paquis, on préféra de beaucoup les loufoqueries acerbes de Pierre Dac. La radio de Londres n'était pourtant pas facile à capter depuis que le brouillage allemand s'ingéniait à en couvrir la voix. Ou alors les messages perçus ne semblaient rien signifier tant leur code paraissait hermétique. Les éditoriaux de Philippe Henriot sur Radio-Paris restaient certainement plus audibles mais là, c'était le ton que l'on comprenait mal.

Et surtout, il y avait gros risque à prêter une oreille complaisante aux ondes d'Outre-Manche. Il fallait veiller à ne pas faire hurler son poste et, l'écoute terminée, à remettre toujours l'aiguille sur la longueur d'onde autorisée dans la crainte d'une vérification allemande. Plus tard, les soldats confisqueront certains postes car selon l'avertissement d'un tract aérien anglais la radio est une arme dont on ne peut exagérer l'importance.

Nous réglons le poste sur la B.B.C. et nous entendons: «pom pom pom! » Quelques notes de la cinquième symphonie de Beethoven? Plus exactement quatre battements sourds tirés de cette même symphonie. L'ambiance est créée, solennelle, tragique. «Ici, Londres, les Français parlent aux Français! » Suivent des informations sur la guerre elle-même, des mises en garde contre les informations diffusées en France par les journaux et les ondes. «Radio Paris ment, Radio Paris est allemand» nous chante-t-on aux émissions de Londres.

Nous devons mettre l'oreille contre le poste à cause de ce fameux brouillage que tous ceux qui ont connu cette époque ont encore dans la tête et n'oublieront jamais. Cela n'empêche pas de tout comprendre.

RATION ALIMENTAIRE

En 1941, la ration allouée chaque semaine comporte les quantités suivantes dont le total correspond à 1 224 calories par jour: :

Viande:360 grammes
Beurre et matières grasses100 grammes
Pain: (y compris la farine)2450 grammes
Pâtes:250 grammes
Pommes de terre1 kilo
Sucre:100 grammes
Café (mélangé à 75% de graines torréfiées):300 grammes
Fromage:25 grammes

Cette ration est insuffisante pour la plupart.

RÉQUISITION DES CHEVAUX

En juillet 1942 devaient être présentés tous les chevaux âgés de 4 à 15 ans inclus. Les animaux devaient être propres, correctement ferrés, munis d'un licol d'écurie et de 2 longes d'attache. N'étaient requis que les juments et les mâles castrés.

Par arrêté préfectoral de mars 1943, il est ordonné la castration de tous les chevaux de trait.

RESTAURANTS

En mai 1941, la réglementation des restaurants est d'une complication qui serait décourageante si elle était observée.

```
Classés en quatre catégories -- A de 35 fr. 10 à 50 francs ------ B de 25 fr. 10 à 35 francs; ----- C de 18 fr. 10 à 25 francs ----- D égal ou inférieur à 18 francs ,
```

ils doivent afficher à partir de 10 heures, non seulement le menu, mais aussi la valeur des tickets à remettre par le client.

Pour la composition des menus (tout service à la carte étant interdit) 4 formules sont admises entre lesquelles le consommateur a le choix. La nature des hors-d'œuvre, qui doivent

obligatoirement être servis froids, est déterminée; pas de poissons, pas de salades contenant des œufs. Ni beurre, ni sucre à la disposition des clients. 20 centilitres de vin seulement à chaque repas.

Enfin, le restaurateur n'a même pas le droit de tenter un éventuel client. Tous les fruits et plats doivent être rigoureusement invisibles de l'extérieur.

Les restaurateurs qui enfreindraient ces règles (et bien d'autres encore), qui n'afficheraient pas le menu à l'heure, s'abstiendraient de découper les tickets convenables, les consommateurs qui mangeraient du cheval le jeudi, du poisson le samedi, du pain trop tendre ou trop blanc, qui boiraient du café ou de l'alcool après 15 heures sont passibles de peines qui vont de six jours à deux mois de prison, de 16 francs à 2.000 francs d'amende.

RESTRICTIONS

Dès fin octobre 1940, l'exposition et la vente de volailles, etc leur consommation dans les restaurants, sont interdites trois jours par semaine. Désormais, il y aura les jours « sans » et les jours « avec » ; c'est-à-dire une partie de la semaine, changeante selon les denrées, où on aura le droit de consommer certains produits et une partie où ce sera interdit ; tout un calendrier compliqué à tenir à jour.

Fin novembre 1940, les fournées de pain ne devront être mises en vente que 12 heures après leur cuisson ; chacun sait qu'on mange davantage de pain quand il est chaud.

Le sel, le vin, le tabac, les citrons, les noix, et jusqu'aux topinambours, sont contingentés.

Les « avis » aux consommateurs se multiplient ; malheur à celui qui oublierait d'en prendre connaissance! Ainsi, du 23 au 31 mars 1941, seront distribuées les feuilles de tickets de pain pour avril, ce qui est normal ; celles de tickets de viande pour le 2^{ème} trimestre de 1941, et celles de savon pour le mois de juin, ce qui revient à s'y prendre très à l'avance, ou à n'avoir rien à distribuer.

Autre « avis », les consommateurs sont tenus de remettre, avant le 10 avril 1941, « à un détaillant de leur choix » le ticket-lettre DP de matières grasses, le ticket-lettre DW de « denrées diverses » transformées en l'occurrence en fromage, les tickets DA et DB toujours de « denrées diverses » pour obtenir 1 kg de pommes de terre. Mais attention! « seuls seront valables les tickets imprimés en rouge sur papier violet ». C'est, pour les ménagères, un casse-tête quotidien.

Catégories		J1	J2	A	J3	V	T
Pain (g par jour)	100	200	275	275	350	200	350
Viande (g par semaine)	180	180	180	180	180	180	180
Fromage (g par semaine)	50*	50	50	50	50	50	50
Matières grasses (g par mois)	310	310	610	610	610	310	910
Sucre (g par mois)	1250	500	500	500	500	500	500
Riz (g par mois)	300	200.	néant	néant	néant	néant	néant
Chocolat (g par mois)	néant	125	250	250	néant	125	néant
Café pur (g par mois)	néant	néant	30	30	30	30	30
Pâtes (g par mois)	250	250	250	250	250	250	250
*25 % de matières grasses seu	ılement						

L'annexe n°2 des Instructions spéciales n° 6 du commandant en chef des forces allemandes en France fixe, le 24 juin 1940 les taux des rations alimentaires pour réfugiés : ils auront droit à 530 grammes de viande par semaine, 2 kilos 400 de pain, 175 grammes de beurre, 100 gramme de confiture, 250 grammes de sucre, 62,5 grammes de fromage, 93 grammes de café.

SAVONS

Quant aux savons, de nombreuses contrefaçons sont attribuées par leurs auteurs « aux récentes acquisitions de la science »; toutes se vantent de ne contenir aucune matière grasse et, par suite, « de ne pas irriter la peau ni faire picoter les yeux ». En fait, ce sont des mélanges de lichen et de chaux, de graisse de bœuf et de soude.

Le savon fait défaut. On ne le distribue qu'avec parcimonie. Encore est-il rugueux, terreux, incapable de fournir la moindre mousse.

Les « inventeurs du dimanche » ne se découragent pas pour autant. Ils proposent vingt formules de savon de remplacement. On peut essayer le mélange de lichen et de chaux éteinte, la farine de marrons d'Inde, les racines de luzerne coupées ou concassées dans l'eau pure, le charbon de bois intimement mêlé à 125 grammes de savon râpé, 150 grammes de lessive, une bougie et un quart de cuillerée à café d'alcali; l'addition de gras de bœuf, de soude caustique et de résine donne également de bons résultats, ainsi que la saponaire en combinaison avec les salicornes.

TABAC

Le faux tabac en particulier, donne lieu à une véritable industrie, à de multiples escroqueries aussi; on utilise l'armoise, le tilleul, les feuilles de betteraves, de tomates. On vend cher, à la sauvette, des boîtes de cigares dits de la Havane; mais, seule, la feuille extérieure est du pur havane; l'intérieur n'est qu'un mélange de sciure de bois et d'herbe. On offre aussi des « cigarettes belges » qui auraient passé la frontière en contrebande, mais qui sont en fait des feuilles de topinambour séchées et passées dans de l'eau qui a servi à laver des mégots, et qui a gardé un peu de leur nicotine.

Les inventeurs se multiplient, de substituts à « l'herbe de Nicot », comme on lit dans les journaux; ils font passer des annonces dans la Presse, proposent des fournisseurs; il est rare qu'ils ne tentent pas quelques dupes ; ce n'est pas le moindre étonnement des non-fumeurs de constater que les fumeurs se passent plus aisément de nourriture que de tabac... Et chacun roule sa cigarette, pour prolonger le plaisir.

En janvier 1943, le paquet de tabac gris passe de 8 à 10 F, les gauloises bleues de7,50 à 9 F La carte de tabac est mise en vigueur à partir de septembre 1941. La ration est fixée à un paquet de tabac ou à 2 paquets de cigarettes par décade.

VOIES FERRÉES

En 1943, les trains sont retardés, peu confortables, pas chauffés, les ampoules et les vitres de wagons obscurcies de bleu pour éviter toute lumière extérieure.

Un Ausweis sur lequel est indiquée l'heure d'arrivée du train, est délivré à chaque voyageur pour lui permettre de rentrer chez lui en temps voulu.

ZAZOUS

Sources d'inquiétude pour les uns, les restrictions sont prétextes à extravagance pour les autres.

Les journalistes exercent leur verve contre une partie de la jeunesse parisienne, ces «zazous» qui annexent les terrasses de quelques cafés et les sous-sols d'une centaine de dancings clandestins bistrots ou cours de danse le jour, boîtes où l'on s'initie au swing le soir venu.

Les « zazous » à l'argent facile (ils ne sont pas les seuls) constituent une faune spéciale. Ils ont choisi de faire scandale par la longueur de leur veston et de leurs cheveux. Leur révolte vestimentaire n'est pas très honorable, mais elle a du moins le mérite de battre en brèche l'hypocrisie des temps. Ils sont sujets d'indignation à une époque où les prétextes plus sérieux ne manquent pourtant pas.

Voici, vus par un journaliste de l'illustration, les zazous et leurs compagnes « Les hommes portent un ample veston qui leur bat les cuisses, des pantalons étroits froncés sur de gros souliers non cirés et une cravate de toile ou de laine grossière... ils lustrent à l'huile de salade, faute de matières grasses, leurs cheveux un peu trop longs qui descendent à la rencontre d'un col souple maintenu sur le devant par une épingle transversale. Cette tenue est presque toujours complétée par une canadienne dont ils ne se séparent qu'à regret et qu'ils gardent volontiers mouillée... Quant aux femmes, elles cachent sous des peaux de bêtes un chandail à col roulé et une jupe plissée fort courte leurs épaules, exagérément carrées, contrastent avec celles des hommes qui les « portent » tombantes ; de longs cheveux descendent en volutes dans leur cou; leurs bas sont rayés, leurs

chaussures plates et lourdes ; elles sont armées d'un grand parapluie qui, quelque temps qu'il fasse, reste obstinément fermé.»

Voici des extraits de délibérations du conseil municipal de Longpré :

14 septembre 1941:

Exhumation et réinhumation des militaires,

M. le Président informe l'assemblée que M. Jules Pierru, s'est chargé de l'ensemble du travail et de la fourniture de 48 cercueils lors des opérations d'exhumation et de réinhumation des militaires décédés en 1940 sur le territoire de la commune.

Effigie du Maréchal Pétain:

M. le Président donne connaissance à l'assemblée de la lettre de M. le Préfet en date du 12 juillet concernant la création d'une section de la famille du prisonnier de guerre au sein du Secours National et de la vente à son profit de l'effigie du Maréchal Pétain, gravée au burin par P. Gaudon. Ces épreuves étant vendues sur parchemin, 1.500 F et sur papier de chine 250 F.

Le Conseil décide de souscrire pour une épreuve à 250 F et d'inscrire au budget additionnel article, une somme de 500 F pour achat d'épreuve, cadre et frais divers.

10 août 1942:

Adoption de Longpré par la ville de Périgueux :

Le Conseil municipal, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. LEBLOND, Maire.

M. le Maire donne connaissance de la lettre de M. le Maire de Périgueux en date du 30 juillet 1942.

Le Conseil ouï la lecture de cette lettre, considérant que la commune de Longpré sinistrée à 92 % comprenant une population de 1572 habitants dont 1350 n'ont pu trouver un refuge du fait de la destruction de leur maison,

considérant que la commune de Longpré mi-urbaine mi-rurale ne bénéficie pas au point de vue ravitaillement de tout ce que reçoit la ville ou la campagne,

considérant qu'en l'état actuel des événements la reconstruction ne peut se faire sur une vaste échelle,

considérant que pour le moment on ne peut se procurer aucun meuble, aucun objet de ménage et tout ce qui procure un peu de bien être au sein de la famille,

considérant que les 1350 habitants privés de maison demeurent dans des baraquements en planches où les différentes saisons leurs apportent le froid, la chaleur, l'humidité, la maladie.

Profondément touché par la sollicitude apportée par la ville de Périgueux envers la commune de Longpré en ces moments si tragiques, la remercie chaleureusement à l'unanimité pour le geste si noble, si généreux et si désintéressé qu'elle vient de le faire en adoptant la commune de Longpré en tant que filleule et prie M. le Maire et son conseil municipal ainsi que toute la population périgourdine d'accepter les remerciements les plus sincères de toute la population de Longpré pour cet acte de solidarité qui saura grâce à cette générosité surmonter plus facilement les souffrances qu'elle endure depuis de longs mois.

Picardie Libre, organe picard du Front National relate en 1943 : 'À Longpré, il y a quelques temps, avant la tombée de la nuit, des boches ivres coururent les rues à la recherche de femmes, semant la panique sur leur passage et effrayant un vieil ouvrier qui était au lit en lui mettant une baïonnette sur la gorge et le blessant.'

27 septembre 1945, Longpré est libéré depuis quelques semaines, cependant le ravitaillement pose problème, voici une délibération prise par le conseil municipal de la commune :

 $^{\circ}M$. le Président, donne connaissance au Conseil de la lettre qui lui a été remise par les divers groupements et partis politiques à l'issue de la réunion qui a eu lieu, salle de la mairie le 26 septembre en dont voici la teneur :

- 1. « tirant conclusion des chiffres donnés par le général De Gaulle dans son discours concernant le charbon, il ressort qu'avec nos importations nous disposons de 85 % de notre production d'avant guerre. Nous demandons donc qu'on nous alloue 50 % de ce que nous touchions en 1938, laissant ainsi une bonne marge pour les usines travaillant pour la reconstruction et surtout pour les usines de ciment.
- 2. Pour les chaussures une surveillance plus rigoureuse des tanneries et des grossistes. Nous trouvons inadmissible que les cordonniers soient obligés de donner du ravitaillement pour pouvoir toucher leurs attributions. Nous insistons vivement pour que soient supprimés les bons de chaussures et préconisons l'emploi d 'une lettre de la carte textile à la place.
- 3. Nous demandons la libération d'un contingent de textile surtout pour enfants. Nous n'admettons pas que l'on réclame des points de prisonnier pour des bas de femme ou des vêtements de femme et d'enfant. Nous demandons la suppression des bons et le remplacement par une lettre de la carte textile en raison d'une lettre par article ; la valeur des lettres variant suivant son attribution.
- 4. La qualité du pain laissant beaucoup à désirer dans notre commune, nous insistons vivement pour que les boulangers puissent prendre leur farine où bon leur semble, la concurrence ne pouvant qu'améliorer la qualité.
- 5. Intensifier la lutte contre le marché noir de la viande, notre département peut nous fournir largement en viande ; nous demandons que les rations soient augmentées.
- 6. Nous protestons contre le prix du vin fixé à 18 F le litre : alors que la récolte 1945 n'est pas encore faite : cette augmentation ne profitant pas aux vignerons .
- 7. Nous ne comprenons pas pourquoi la commune de Longpré, sinistrée à 92 %, n'a jamais été classée comme centre à suppléments nationaux, sa population étant essentiellement ouvrière. Nous vous prions à ce sujet, M. le Préfet, de bien vouloir intervenir vigoureusement auprès des membres du ministère du ravitaillement.
- 8. A la suite des plaintes formulées à l'issue de la réunion, nous demandons qu'un enquête sévère et impartiale ait lieu au sujet des arrivages de denrées et de vêtements à l'Entraide Française. Les enquêteurs devront se rapprocher des habitants pour savoir ce que l'on donne au goûter et ce que l'on distribue. »

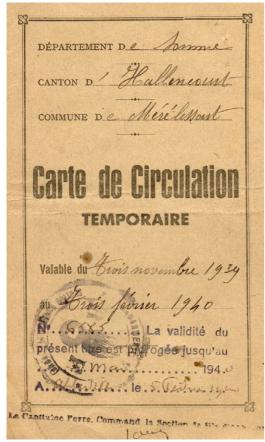
Le Conseil décide de soumettre, à M. le Préfet, ces revendications et solliciter de ce dernier une intervention auprès des services compétents, afin que les améliorations demandées puissent être prises en considération et donner satisfaction à la population sinistrée à qui, il faut le reconnaître, manque beaucoup de choses. A la demande des protestataires il décide qu'une délégation se rendra auprès de M. le Préfet afin de lui exposer de vive voix leurs revendications.

D'autre part un article de presse écrit par Arthur Lecointe et relatant les actions du groupe FTP de Longpré donne des indications sur la batterie de DCA située dans le haut du pays vers Wanel. : les tirs étaient dirigés sur les avions bombardiers , cinq d'entre eux furent abattus, s'éparpillant dans les environs, deux à Allery, un à Wanel, un à Bettencourt Rivière et un autre au Quesnoy. Certains aviateurs furent sauvés, citons Tom hébergé à Condé Folie.

i) Mérélessart

Voici des autorisations de circuler, une carte de charbon, un coupon pour une paire de chaussures collectés par madame Leroy de Mérélessart. Le coupon d'achat de chaussures n'était valable que pendant un mois à partir de sa délivrance. Il était nominatif et incessible.

La carte de circulation temporaire, délivrée par le Capitaine commandant la gendarmerie d'Abbeville était décernée à Leroy Maurice; elle l'autorisait à se déplacer en automobile affectée à un transport public ou en utilisant le chemin de fer en dehors des zones réservées. Elle ne donnait pas le droit de circuler en automobile particulière, ni à motocyclette.. Elle fut prorogée jusqu'au 5 août 1940.











j) Vaux-Marquenneville

1) vivre l'occupation :

Les allemands sont là, omniprésents ; ce qui les inquiète, c'est un éventuel atterrissage d'avions sur le plateau entre Vaux, Neuville-au-Bois et Citernes.

Les habitants de Vaux et Marquenneville sont réquisitionnés pour planter des 'pieux de Rommel'.

La vie au village s'organise : les travaux des champs reprennent en partie, les tickets de rationnement arrivent.

En 1943, les travaux de construction d'une rampe de lancement de V1 commencent à Marquenneville (voir photo sur compte-rendu n°10). Cela nécessite beaucoup de monde : des travailleurs belges, hollandais et français embauchés par les occupants. C'est un va-et-vient incessant entre la gare d'Oisemont et le village pour le transport des matériaux. Pour faire le béton, il faut beaucoup d'eau : un forage est effectué à Marquenneville (il existe encore).

À Vaux, à 'la montagne' une batterie de DCA est installée ; elle sera un jour la cible d'un tir d'avions du groupe 'Lorraine'.

Les soldats allemands sont installés à Marquenneville tandis que les officiers résident à Vaux.

2) le bombardement de la rampe de V1 :

Jean-Pierre Ducellier narre dans son livre 'La Guerre aérienne dans le Nord de la France' le bombardement de la rampe de V1 implantée au village, faisant partie de l'opération RAMROD 904 :

« 16h30 : tandis que les 4 Spitfire IX de protection du Squadron 485 patrouillent dans les alentours, les 8 Spitfire IX chasseurs bombardiers de cette même formation plongent vers le site de VI de Marquenneville et y larguent leurs 8 bombes de 500 livres MC. La Flak de 20mm et de 37mm a ouvert le feu mais de façon relativement modérée. Une bonne concentration d'impacts a été observée sur la région de l'objectif par les pilotes avec, semble-t-il, une bombe près du bâtiment RI et une autre entre les bâtiments en forme de ski. (Opération de 15h45 à 17h15) »

k) Wanel

le crash d'un avion :

Ce fait est relaté dans le livre de Jean Pierre Ducellier, la guerre aérienne dans le nord de la France, 7 août 1944.

Le 7 août 1944, le Squadron 63 bombarde la gare de Roye. Le P47D10 Thunderbolt du F/O Magel ne rejoindra pas sa formation probablement touché par le tir d'armes automatiques légères. Volant dans le but de regagner l'Angleterre, le pilote américain sera obligé d'abandonner son avion endommagé. Libéré de sa ceinture de sécurité, Magel ouvre la verrière de son cockpit et se jette dans le vide. Son P47 s'écrase un kilomètre au sud de Wanel au début de l'après-midi. Le pilote atterrit, se débarrasse de son parachute, mais déjà une patrouille de l'armée allemande arrive à toute allure, vociférant, menaçant de leurs armes : ce sont des hommes du régiment de Flak 168. Robert W. Magel est immédiatement capturé. Le 14 août 1944, il sera transféré dans un camp de regroupement.

1) Wiry

Le bombardement du village :

La commune de Wiry a été bombardée dans la nuit du 17 au 18 juin 1944, vers 3 heures du matin, le chœur de l'église a été détruit, l'école, le logement communal et la mairie ont été partiellement endommagés.



Plusieurs habitations, dont une ferme, situées derrière l'église ont été complètement détruites. Dans l'habitation du corps de ferme deux jeunes filles de 14 ans et 20 ans ont été ensevelies sous les décombres. La plus jeune, Jacqueline Durand, meurt sur le coup et la seconde, Édith Hocquet, décèdera 4 mois plus tard. Dans la maison voisine de M. Palette, maire du village, les corps de deux jeunes garçons, François Obonova et Jean Ludwin, âgés de 4 ans et 11 ans, pupilles de l'assistance publique, sont déchiquetés, des membres seront retrouvés dans les arbres aux alentours. Les habitants étaient persuadés que les bombes provenaient d'avions allemands, mais quinze ans plus tard, un résistant, peu de temps avant sa mort, a avoué qu'il s'agissait d'une erreur, ils avaient donné de mauvaises

indications à l'aviation anglaise. Le dimanche 2 novembre 2003, une plaque, commémorant ces événements, a été apposée près de la plaque honorant les morts de la guerre 14/18.

Suite à ces dégâts le 12 juillet, une commission communale est créée, le conseil désigne un commissaire consultatif de la reconstruction. Le 7 novembre 1947, le maire fait faire des devis pour déposer un dossier de dommages de guerre.

En juillet 1949, M. Neel Jack est désigné pour diriger les travaux de restauration des bâtiments communaux. En octobre 1949, la commune envisage d'emprunter pour faire face aux dépenses de reconstruction, les fonds alloués par le ministère de la reconstruction s'avèrent insuffisants. La reconstruction de l'église ne commencera qu'en 1954 pour s'achever en 1955.





II) Les prisonniers et les victimes :

Voici un document, fourni par Monsieur Pacaud, qui relate la dure vie des prisonniers français en Allemagne :

En arrivant en Allemagne, parfois moins d'un mois après notre défaite, c'est-à-dire au début de juillet ou vers le milieu de ce mois, les prisonniers français constatent avec surprise qu'ils y sont, semble-t-il, attendus depuis longtemps. 56 stalags (abréviation de « Stammlager» : camp pour hommes de troupe) et 14 oflags (« Offizierlager » : camp pour officiers) ont été créés à leur intention. Dans quelques régions cependant les baraquements des camps ne sont pas encore terminés et les prisonniers dorment sous la tente.

barbelés et miradors

Les baraques s'alignent des deux côtés d'une large allée où il est interdit aux prisonniers de circuler et le long de laquelle des mâts portent des haut-parleurs. Les baraques sont souvent groupées par quatre et constituent ainsi un «block». Des clôtures de barbelés séparent les blocks les uns des autres. Les Allemands s'efforcent de morceler la masse des prisonniers. Réunie, elle pourrait déferler comme une vague et tout emporter sur son passage.

Une baraque isolée sert de local disciplinaire en plus de la prison proprement dite qui se trouve dans la zone administrative. Celle-ci est située à l'entrée du camp. Elle est occupée par diverses baraques réservées aux services d'effectif (« Kartei »), aux services comptables, à l'infirmerie, aux magasins d'habillement et de matériel, etc. Quelques-unes servent de logement aux soldats allemands et à leurs officiers mais, souvent, la garde du camp a ses casernements à l'extérieur.

Les portes du camp sont faites de pièces de bois massives entre lesquelles des fils de fer barbelés sont tendus. Les constructeurs se sont plus, semble-t-il, à leur donner un aspect barbare et archaïque. Les portes des camps militaires des Mérovingiens avaient plus d'élégance.

Au fronton, figure l'inscription « <u>Ar</u>beit macht frei » (le travail rend libre). D'autres fois, un groupe de statues de bois grotesques représentant des prisonniers français dépenaillés et marchant avec peine, le dos courbé, porte pour légende « Nach Berlin » (vers Berlin, slogan des troupes françaises de 1914).

Chaque camp couvre plusieurs hectares. Son enceinte est faite, de deux clôtures de fils de fer barbelés entrecroisés d'environ trois mètres de haut entre lesquelles du barbelé est jeté pêle-mêle, de façon à former un enchevêtrement. Des miradors de bois dont la plate-forme couverte se trouve à cinq ou six mètres du sol se dressent à égale distance les uns des autres le long de l'enceinte. Les prisonniers ne peuvent s'approcher de celle-ci.

Un ou deux fils de fer barbelés tendus sur des piquets à mi-hauteur d'homme ménagent, le long de l'enceinte proprement dite, une bande de terrain d'une largeur de deux ou trois mètres où il est interdit de pénétrer. Les sentinelles placées dans les miradors tirent sans sommation sur ceux qui enfreignent cet ordre.

Des soldats allemands accompagnés de chiens bergers allemands, désignés dans le langage courant sous le nom de chiens policiers, effectuent constamment des rondes, à l'extérieur du camp, le long de l'enceinte, afin de voir si aucune brèche n'y a été ouverte.

La nuit, au moindre bruit suspect, les sentinelles, du haut de leurs miradors, balaient le camp du faisceau de leurs projecteurs. Des gardes, tenant des chiens en laisse, arpentent les allées qui séparent les baraques.

En général, un assez grand espace s'étend entre l'enceinte et les baraques. C'est l'endroit où, pendant le jour, les prisonniers peuvent aller et venir. Entre les baraques, se trouvent les latrines constituées, selon le principe des «feuillées» militaires, d'une longue et profonde fosse le long de laquelle court une barre de bois qui sert de siège. Grâce à la poudre désinfectante qu'on répand dans ces lieux, l'air ambiant n'est pas trop infesté.

À peu près au milieu du camp s'élèvent les cuisines, installations extrêmement simples car elles ne comportent que de larges cuves qu'on chauffe par le dessous. La plus grande propreté y règne, résultat assez facile à obtenir lorsque la préparation des repas se réduit à la confection d'un maigre brouet.

Une cantine est généralement accolée aux cuisines. Elle consiste en un comptoir où les prisonniers peuvent, en principe, acheter des lames de rasoir, du dentifrice, des cigarettes polonaises de très mauvaise qualité, des crayons, etc. Mais la cantine est, la plupart du temps, dépourvue de tout.

Il nous faut maintenant revenir à la baraque où toute la vie des camps se résume, de la même façon que la cellule, à elle seule, révèle, exprime toute l'activité complexe de notre organisme.

dans le «tiroir»

La baraque, souvent construite d'après un unique modèle, est une bâtisse de bois ou d'agglomérés de ciment, sans étage, cinq ou six fois plus longue que large et reposant sur de courts pilotis. Isolée du sol, pourvue d'un toit couvert de toile goudronnée, elle offre certaines garanties de salubrité, bien que la minceur de ses parois la rende difficile à chauffer l'hiver (compte tenu qu'au surplus le combustible est rare), et la défende mal contre les ardeurs de l'été.

Un lavabo et une buanderie au sol cimenté la séparent en deux. Un tuyau parfois muni de robinets, parfois simplement percé de trous, distribue l'eau nécessaire à la toilette. Dans certains camps, l'eau n'est donnée que quelques heures ou que quelques instants par jour. Dans d'autres, elle n'est pas rationnée.

Quant à la buanderie, elle n'existe, le plus souvent, que pour la forme. Elle comporte une cuve métallique, mais le combustible manque pour la chauffer. En outre, les prisonniers, au début, ne reçoivent ni savon ni lessive.

Chacune des deux demi-baraques, qui communiquent par la double salle d'eau commune, a une entrée en fronton et peut être considérée comme autonome. Deux cents hommes en moyenne (ce chiffre est souvent dépassé) l'occupent.

Une telle concentration est rendue possible par le système des châlits à trois étages qui permettent, au sens propre du mot, l'empilement des prisonniers. Les couchettes superposées s'élèvent à environ un mètre l'une au-dessus de l'autre, celle du haut mettant son occupant à portée du plafond de la baraque. Un homme d'assez grande taille ne peut se dresser sur son séant, sauf s'il est logé à l'étage supérieur. Cette exiguïté a inspiré à un écrivain le titre de ses mémoires de prisonnier *Un an dans un tiroir*.

Faut-il penser que, durant tout ce temps, il n'avait pas quitté sa couchette ? Non, certes, mais, pour le prisonnier, cet inconfortable lieu de repos reste souvent le seul refuge. Lorsqu'ils sont debout, les occupants de là baraque ne peuvent se tenir tous ensemble dans l'allée centrale qui court entre les deux rangées de couchettes superposées et où se trouvent une table, des bancs, un poêle.

Les appels doivent avoir lieu à l'extérieur, quel que soit le temps. Une des caractéristiques de la vie dans les camps consiste dans ces sorties et ces rentrées successives. Le prisonnier retrouve, chaque fois avec plaisir la couchette d'où les innombrables appels, les rapports, les formalités administratives le chassent sans cesse.

Cette couchette est souvent dépourvue de paillasse. Le prisonnier repose sur les lattes amovibles qui constituent le fond de son lit. Pour un peu, les planches des rebords qu'il sent contre ses épaules lui donneraient l'impression d'être couché dans un cercueil. Mais les courbatures de ses reins et de ses côtes viennent lui rappeler qu'il est bien en vie.

Il dispose d'une ou deux couvertures. La paillasse, lorsque le prisonnier en a reçu une, consiste en une enveloppe de fibre végétale emplie de fibre de bois. Celle-ci, sous le poids du corps, ne tarde pas à se réduire en une sorte de sciure qui, passant par les mailles de l'enveloppe et par les interstices des lattes de la couchette, tombe sur la figure de l'occupant de la couchette inférieure. Aussi, les couchettes les plus élevées sont-elles, en général, les plus recherchées. Elles ménagent un plus large espace en hauteur. L'hiver, sous le plafond, l'air est plus chaud qu'en bas.

la balance de la justice

Par contre, l'occupant de la couchette supérieure doit se livrer à des exercices fatigants, chaque fois qu'il veut descendre de son lit ou y reprendre sa place. Enfin, les occupants des couchettes supérieures peuvent avoir l'impression d'être un peu coupés de la vie de la baraque qui se déroule plus bas qu'eux. Ils sont exposés à laisser passer des occasions, des aubaines.

Les distributions de nourriture n'ont pas tardé à être effectuées à l'intérieur des baraques où l'effectif a été divisé en groupes. Le chef de chaque groupe a la lourde tâche de tailler les parts. Pour éviter les contestations, on pèse chaque portion individuelle de pain sur une balance romaine de fortune ou l'on tire chaque morceau au sort. Un tel mode de répartition demande un temps infini.

La distribution de la soupe pose d'autres problèmes, bien qu'en principe les liquides soient plus faciles à mesurer que les corps solides. Que la même quantité de soupe soit donnée à chacun ne suffit pas ; il faut que, dans chaque écuelle, l'épaisseur du brouet soit la même. Pour cela, pendant tout le temps que dure la distribution, un homme agite furieusement à l'aide d'un bâton le contenu du récipient où puise le chef de groupe.

Toute cette description est surtout valable pour les premiers temps de la captivité. Par la suite, grâce aux secours venus de France, la faim sera moins véhémente. Les camps changeront un peu de visage. On y trouvera bientôt une organisation aussi complexe que dans une ville de dix à quarante mille habitants. Rien n'y manquera, ni le théâtre, ni la bibliothèque, ni le lieu de culte, ni l'agence de voyages (pour les évasions), ni les formations politiques, ni le club sportif, ni l'université populaire, ni les officines de marché noir, ni les bas-fonds, rien, sauf la liberté.

la fouille

En juillet 1940, nous n'en sommes pas encore là. La baraque, qui sent le bois neuf, apparaît au prisonnier comme un lieu étrange, sans âme, où, encore à demi solitaire (les amitiés n'ont pas eu le temps de se nouer dans le désordre des convois ou des colonnes), il attend. Il a cessé de croire à sa libération prochaine. Ce qu'il attend, c'est une lettre des siens, qui ne vient pas, et qui lui permettrait de se reconstruire mentalement un univers, de reprendre pied, maintenant que retombe le tourbillon dans lequel il a été jeté.

Immédiatement après son arrivée au camp ou, en tout cas, très peu de temps après, le prisonnier est immatriculé. Il subit d'abord une fouille. On le dépouille de la plupart des objets qu'il possède encore bijoux, briquets, canifs, etc., ainsi que de l'argent qu'il a sur lui.

Il passe ensuite à la tonte. À l'aide de tondeuses électriques, on lui coupe les cheveux à ras et on le prive de sa barbe, s'il en porte une. Ce sont, en général, des prisonniers polonais et belges ou des prisonniers français des premiers convois qui exécutent cette besogne.

Le prisonnier est ensuite poussé dans une salle de douche. Dans un coin, se trouve un baquet contenant une pâte détersive brune à laquelle semble mêlée de la poudre de pierre ponce et qui remplace le savon. Les vêtements ne sont pas désinfectés et, en les rendossant, le prisonnier retrouve sa vermine. D'autre part, il n'est soumis à aucun examen médical.

Dans les locaux d'immatriculation où il vient de pénétrer, le prisonnier est photographié de face, portant sur la poitrine une ardoise où un numéro est inscrit. Il le retrouve, ce numéro, sur un petit rectangle de métal tenu par un cordon. Il devra le garder constamment sur lui, en scapulaire.

On prend les empreintes digitales du prisonnier puis des interprètes, souvent alsaciens, le soumettent à un interrogatoire d'identité, examinent ses papiers militaires. La photographie, les empreintes digitales et tous les renseignements concernant le prisonnier figureront sur une fiche appelée « Meldung » (fiche signalétique). Lorsqu'il se retrouve dehors, dans le camp, le prisonnier a cessé d'être le brigadier Durand ou le chasseur à pied Dupont. Il a même cessé, en partie, d'être Durand ou Dupont tout court. Il est le « Kriegsgefangen » n°...

pain noir et rutabaga

Les Allemands n'ont jamais été pris en défaut en ce qui concerne l'organisation. Peu de temps après son arrivée au camp, le prisonnier se sent pris dans de fermes structures. Des horaires invariables lui sont imposés pour son réveil, ses repas, les appels, l'extinction des feux. La nourriture lui est étroitement mesurée mais il en reçoit, chaque jour, sa juste part.

Elle consiste, le matin, en un quart de litre d'eau chaude à peine colorée et aromatisée par un peu de malt grillé ou par des plantes sauvages appelées pompeusement « Wald-tee » (thé des forêts) que parfois des branches de sapin remplacent ; à midi, par une soupe à base d'orge perlé, de pommes de terre, souvent non épluchées et à moitié gâtées ; de choucroute, de betteraves, de rutabaga ou de farine de légumineuses ; le soir, par un morceau de pain noir d'environ 200 grammes accompagné d'un peu de margarine, de charcuterie ou de confiture de betterave.

L'article 11 de la Convention de Genève (signée par l'Allemagne) stipule que la ration alimentaire du prisonnier de guerre sera « égale en quantité et en qualité à celle des troupes de dépôt de la nation détentrice ». Or, comparées aux rations distribuées à chaque militaire de la Wehrmacht, les rations que reçoit le prisonnier de guerre s'établissent ainsi (les quantités, dans l'un et l'autre cas, sont calculées sur dix jours) viande 80g (contre 466 au soldat allemand), soit près de six fois moins ; pain 1.500 à 2.000g (contre 3.500g au soldat allemand), soit environ la moitié ; pommes de terre 1.600g (contre 3 500g au soldat allemand), soit encore la moitié.

Ces chiffres figurent dans un rapport de l'ambassadeur Scapini, peu suspect cependant de sévérité excessive envers les Allemands. Ils concernent le stalag X A mais sont, dans l'ensemble, valables pour tous les autres camps (en ce qui concerne le pain, nous avons, sur la foi d'autres documents, porté le chiffre de 2.000 à côté du chiffre du rapport qui n'apparaît pas d'une vérité constante).

Si, évaluant approximativement les quantités des divers éléments qui composent l'alimentation du prisonnier, nous consultons les tables qui indiquent la valeur nutritive de ces diverses matières, nous constatons qu'elles ne fournissent pas à celui qui les absorbe le nombre de calories exigées quotidiennement par l'organisme humain.

Donc, sous-alimentation patente. Mais, à la sous-alimentation, c'est-à-dire à l'insuffisance de calories, s'ajoute ce que les diététiciens appellent la « malnutrition ». Pour assurer son fonctionnement normal l'organisme de l'homme réclame, outre les calories, certains éléments fondamentaux, notamment des protéines et des vitamines.

Lorsque 80 % des calories absorbées par un homme sont fournies par des céréales (le pain), des légumes, des féculents ou du sucre (comme c'est le cas pour le prisonnier), les besoins de son organisme ne sont pas satisfaits. Il manque de protéines. Les protéines animales, les plus précieuses, font incontestablement défaut dans l'ordinaire des camps. Inutile de parler des vitamines.

la famine

En résumé, les centaines de milliers de Français enfermés dans les stalags sont condamnés au dépérissement. Dans les oflags, la nourriture n'est guère plus abondante, ni meilleure. Ainsi, quel que soit leur grade, les prisonniers français ne devront de survivre qu'aux envois de vivres de la Croix-Rouge, aux colis familiaux et aux suppléments de nourriture qu'ils recevront en allant travailler hors camps, dans les kommandos.

On ne saurait trop insister sur ce point : la nourriture distribuée dans les stalags ne dépasse guère, en quantité comme en qualité, celle que reçoivent les détenus dans les camps de concentration. Privés de toute aide extérieure, les déportés mourront en grand nombre. Un même sort attendrait, à plus long terme, les prisonniers de guerre si n'existaient les secours et les recours que nous venons de rappeler.

On ne peut nier que l'état de demi-famine dans lequel se trouvent les prisonniers, au début de leur captivité, développe en eux une certaine agressivité. Des disputes éclatent à tout propos ; on se bat autour des cuisines où les baquets d'épluchures éveillent la convoitise générale.

La situation misérable des prisonniers n'est pas seulement révélée par ces visages hâves. L'habillement a souffert. On ne voit qu'uniformes sales ou déchirés. Beaucoup d'hommes n'ont plus de coiffure. D'autres ont perdu leurs bandes molletières ou leurs houseaux. Les longues marches ont eu raison des brodequins. Presque aucun prisonnier ne possède de linge de rechange. Ce dénuement contribue à la démoralisation générale.

Un vaste marché de troc s'est établi dans les espaces libres du camp, au pied des miradors. On échange son stylo ou l'objet qu'on a pu sauver contre un morceau de pain ou quelques cigarettes. Déjà, des trafiquants habiles (on en trouve partout) surgissent. Ils se livrent à d'incessants échanges, achètent, revendent du matin au soir, exploitant la faiblesse des affamés, bien qu'ils aient faim eux-mêmes. Ils recherchent l'or, les chevalières, les alliances et, le soir, s'endorment, le ventre creux, sur leur magot qui, chaque jour, grossit.

Moins par souci de la morale que parce que le vaste rassemblement provoqué par le marché leur semble contraire à l'ordre, les Allemands font souvent irruption au milieu de la foule et la dispersent sans ménagements. Leurs chiens, lâchés, déclenchent la panique. On se rue vers les baraques. Malheur à qui trébuche et tombe! Plusieurs prisonniers meurent sous la dent des molosses ou sont horriblement blessés.

Bretons ou Savoyards

Pourtant, en dépit de la faim et du désarroi moral, une vie sociale s'esquisse timidement. Dans le désordre des convois ou dans les lieux de triage, la plupart des prisonniers ont perdu leurs camarades d'unité et se trouvent isolés. Or, pour le prisonnier, cet homme coupé de son pays, de sa famille, l'amitié est un véritable oxygène moral.

Psychologiquement, même si l'on est enclin à l'altruisme, aux sentiments humanitaires, et ouvert aux idées collectivistes, on ne peut pas vivre à dix mille. On vit à deux, à trois, à quatre... A deux, surtout. Pour se trouver des amis, les prisonniers se groupent par province ou par subdivision de province. Seuls, les Parisiens, vivant dans une ville dont les habitants s'ignorent les uns les autres, sauf si des relations privées les lient, ne cherchent pas à se réunir par quartiers.

À longueur de journée, des hommes passent dans les baraques, en répétant à haute voix le nom d'un département ou d'une ville de province. Déjà, de petits cercles se forment à l'extérieur, au coin des baraques. Chacun de ces cercles a bientôt son emplacement fixe, ses heures de réunion, son président, son bureau.

Dans ces espaces encore couverts d'herbe deux semaines auparavant, et où plus rien ne pousse tant les prisonniers y vont et viennent, la France se reconstitue sous la forme de groupes où les voix résonnent avec des accents différents. En dix pas, on passe de la Normandie à la Provence, de la Franche-Comté au Béarn. Plus tard, d'autres structures, confessionnelles, politiques, culturelles, sportives, se superposeront à celles qu'ont créées les regroupements régionaux, et les effaceront en partie.

Parmi les autres tentatives en vue d'organiser une société ou un semblant de société à l'intérieur des camps, il convient de signaler d'une part l'activité des prêtres, qui ne perdent jamais le sens de l'apostolat, et, d'autre part, les premiers essais de spectacles. On observe le même phénomène à l'aube des civilisations. Dans l'Orient et dans la Grèce archaïques, le temple et le cirque sont les deux bâtiments publics qu'on construit en premier lieu. Après le pain ou en même temps que le pain, ce que l'homme recherche d'abord, ce sont ces deux lieux où rêver.

Cependant, nous l'avons dit, le pain manque à tel point qu'il est prématuré de songer à organiser réellement la vie des prisonniers à l'intérieur des camps. La plupart des prisonniers, d'ailleurs, ne sont pas appelés à y séjourner de façon durable. Ils vont former des kommandos de travail répartis dans la région avoisinante. Ils s'en félicitent. Au camp, ils se sentent menacés dans leur vie. À l'extérieur, s'offrent des chances de salut une, nourriture meilleure et des possibilités d'évasion.

Entrer en contact avec la population allemande n'effraie nullement les prisonniers. Souvent, en traversant une ville, alors qu'on les conduisait au camp, ils ont entendu les lazzi des passants, reçu des pierres lancées par des enfants. Moments d'humiliation atroces où le plus pacifique se sentait devenir fou d'impuissance.

Mais, malgré ces ricanements, ces injures, ces éclairs de méchanceté dans des yeux limpides d'enfants, les Français n'ont pas senti autour d'eux une haine unanime. Ce n'était là, il est vrai, que de petites flambées de cruauté imputables aux excès de la propagande nazie et au tempérament local. La population allemande, dans son ensemble, se contient mieux.

Au demeurant, le prisonnier, qu'il répugne ou non à entrer en contact avec les Allemands de la rue, n'a pas la possibilité de se soustraire à son envoi en kommando de travail. Seules, quelques catégories de Français peuvent demeurer au camp provisoirement ou de façon durable les sous-officiers (tolérance sur laquelle les Allemands reviennent déjà), les « sanitaires » (infirmiers, brancardiers), les handicapés physiques, les Nord-Africains et les Noirs et, il va de soi, tous ceux qui ont un emploi dans le camp ou à proximité du camp.

En sortant des camps et en allant travailler dans un kommando, le prisonnier ne change pas de maître. Il en trouve seulement un de plus. Il continue, en tant que militaire ennemi, de dépendre de la Werhmacht et il est désormais placé sous l'autorité du parti national-socialiste auquel son employeur civil lui-même obéit.

hors des camps

Les prisonniers qui, à la fin de l'été 1940, partent en groupes d'importance variable (de dix à cent hommes et au-delà) pour aller travailler hors des camps, n'ont pas été, en général, sélectionnés selon leur qualification professionnelle. Pour satisfaire aux demandes de main-d'œuvre des entreprises et des exploitants agricoles, les autorités du camp ou, plus exactement, 1'«Arbeitseinsatz» (le bureau de main d'œuvre du camp) puise un peu au hasard « dans le tas ». On vide une baraque ou une demi-baraque. Quinze « Stücke » d'un côté, vingt-cinq de l'autre, quarante dans ce coin...

Quelques soldats en armes munis d'une feuille de route pour chaque groupe, un morceau de pain par homme à la sortie du camp. On gagne la gare voisine, on prend place dans un wagon à bestiaux, on change de train à un endroit, on descend un peu plus loin, on marche encore, on arrive dans une agglomération plus ou moins grande, on est parqué dans une baraque ou dans un bâtiment désaffecté qu'une clôture de barbelés entoure le kommando est installé.

Il fait partie d'un « Kreis », sous-secteur de la circonscription d'une compagnie. Il porte un numéro auquel est accolé l'indicatif du stalag et les lettres G. W. («Gewerbe») s'il s'agit d'un kommando industriel, L («Landwirt») s'il s'agit d'un kommando agricole, B(«Bau») s'il s'agit d'un kommando du bâtiment, H. V. («Heeresverwaltung») s'il s'agit d'un kommando travaillant pour l'armée, etc.

À cette époque, le plus grand nombre des prisonniers (de 60 à 70 %) est affecté aux travaux des champs. Dès l'arrivée du petit contingent, l'endroit où il est rassemblé devient un véritable marché d'esclaves. Les propriétaires qui ont reçu l'autorisation d'employer un prisonnier (ils ont, en général, un fils aux armées) viennent faire leur choix.

Ils jaugent du regard la robustesse des hommes qu'ils ont devant eux ; s'ils osaient, ils s'approcheraient pour leur palper les muscles. Ils se décident enfin. Ils demandent son prénom au prisonnier qu'ils viennent de retenir. Ils le répètent en le germanisant, du moins pour la prononciation, car tous ne savent pas que Pierre donne Peter, Louis Ludwig, Jean Johann, etc.

Le prisonnier, lui, n'apprendra le nom de son employeur que plus tard, et souvent par hasard. Est-ce que le cheval de labour, la bête de trait, a besoin de connaître l'identité de son maître ? Neuf fois sur dix, la répartition des prisonniers s'effectue sans le concours d'un interprète.

Il arrive qu'un traducteur bénévole a remis aux employeurs une feuille de papier qui, à leur demande, porte en français (parfois avec des fautes d'orthographe) cet avertissement « Si vous ne travaillez pas, vous serez sévèrement puni. ». L'Allemand fait lire la feuille à « son » prisonnier, puis la rempoche. C'était tout ce qu'il avait à lui dire. Pour le reste, des gestes suffiront.

Le prisonnier est loué par contrat à l'employeur. Celui-ci verse une redevance à l'armée qui, de son côté, lui alloue une indemnité pour l'entretien du prisonnier. Le salaire du prisonnier français (le prisonnier polonais, yougoslave ou russe est moins payé) représente 60 % du salaire d'un ouvrier allemand accomplissant les mêmes tâches.

En moyenne, déduction faite des sommes reprises par l'administration militaire et de la prime d'assurance contre les accidents, le prisonnier français reçoit 70 pfennigs par jour de travail (14 francs de 1939 soit environ 7 de nos francs actuels). Son salaire brut est de 1 mark 80. On lui retient 0 mark 80 pour sa nourriture, 0 mark 20 pour son logement et 0 mark 10 pour le fonds du camp (ce qui permet de payer les employés des stalags).

Donc, l'employeur nourrit le prisonnier qui est à son service. Il doit également lui fournir des vêtements de travail, à condition qu'y soient imprimées au pochoir avec une encre ou une peinture indélébile les lettres «K. G.». La grandeur de ces marques est fixée réglementairement ainsi que leur emplacement une dans le dos, l'autre sur le côté gauche de la poitrine. En fait, la plupart du temps, les prisonniers gardent leur uniforme pour travailler.

Les militaires de l'encadrement doivent veiller à ce que les prisonniers soient bien traités par leurs employeurs. Ces derniers n'ont pas le droit de les frapper ni de les injurier. Mais ils sont fermement invités à se garder de toute familiarité avec eux et il leur est interdit de leur faire prendre leurs repas à la table commune. Ils ne peuvent les loger (mais ce règlement n'est pas toujours observé). Le local où l'on reconduit, chaque soir, les prisonniers, appartient soit à la municipalité, soit à l'organisation locale des agriculteurs («Ortsbauernschaft»)

Dans les kommandos agricoles, le prisonnier est d'abord astreint aux tâches les plus pénibles ou, du moins, les plus fastidieuses, comme celle qui consiste, par exemple, à désherber un champ à la main dix heures par jour. Souvent, ainsi que sur les chantiers ou dans les fabriques, le Français vient seconder un ouvrier, ici un valet de ferme qui s'empresse de se décharger sur lui de la partie la plus rebutante du travail.

travailleurs affaiblis

Là aussi, l'arrivée des prisonniers déclenche une fièvre d'autorité chez les Allemands jusqu'alors les plus déshérités. La nourriture, dans les fermes, est, en général, suffisante. Il arrive pourtant que les prisonniers réduits à la portion congrue en viennent à voler des pommes de terre dans l'auge des cochons. Mais les cas sont nombreux où les militaires d'encadrement du kommando (communément appelés «Posten» ou «Wachmänner») interviennent auprès du paysan afin qu'il nourrisse mieux son prisonnier.

Les injures, les menaces, les bourrades dont le prisonnier est parfois l'objet de la part du paysan provoquent rarement les protestations des Posten. L'emploi de la force est devenu un principe sacré, en Allemagne où, d'ailleurs, depuis des siècles, il n'a jamais cessé d'être admis.

Cependant, il apparaît assez vite qu'un prisonnier ne peut demeurer longtemps chez un paysan à qui il déplaît, quelle que soit la raison de cette antipathie. Dans le cadre étroit d'une exploitation agricole familiale, la présence d'une «bête noire» finit par perturber la vie de ceux-là mêmes qui exercent sur elle leur méchanceté. Maltraité, le prisonnier travaille le moins possible et fait sentir à son employeur, ainsi qu'à l'entourage de ce dernier, qu'il les hait.

Souvent, le Posten, après en avoir référé à son supérieur immédiat (en général, un sous-officier chargé du contrôle de plusieurs kommandos) remplace le prisonnier mal vu ou récalcitrant par un de ses camarades du kommando, en opérant une permutation. Dans certains cas, le prisonnier est renvoyé au stalag où on l'incorpore dans un kommando d'une autre nature. Il passe ainsi de la ferme à la voie ferrée, à la carrière, à la sucrerie, etc. Ces changements d'affectation sont nombreux dans les premiers mois de la captivité. Mais il est rare qu'ils apportent une amélioration du sort de l'intéressé.

Dans presque tous les domaines de l'activité économique, l'emploi des prisonniers évoque les méthodes de l'esclavage. La mobilisation n'ayant pas encore creusé de très grands vides dans les effectifs de la main-d'œuvre nationale, les Allemands, sur les chantiers, se plaisent à aligner les prisonniers « à la chinoise ».

Ils n'en sont pas à un homme près et, sans doute, trouvent-ils dans ces rangées de prisonniers, une pioche ou une pelle à la main, une agréable image de leur puissance. Ils s'attendent, il est vrai, à un rendement assez faible de la part des prisonniers 60 % environ du rendement de l'ouvrier allemand, ce qui les amène à placer deux hommes là où, dans des circonstances normales, il n'en faudrait qu'un.

Les prévisions des Allemands, en ce qui concerne le rendement des prisonniers, se révèlent, au début, à peu près justes. Dans le dernier trimestre de 1940, les prisonniers français employés en groupes ont un rendement nettement inférieur à celui des travailleurs allemands.

Deux ans plus tard, un rapport des usines Krupp établira à 79 % du rendement allemand celui des prisonniers français employés comme manœuvres. Mais, à cette époque, le prisonnier reçoit quelques colis, est mieux nourri et psychologiquement plié à la captivité.

Affaiblis ou ne sachant pas encore se servir adroitement des outils qu'on leur donne (beaucoup de bureaucrates figurent parmi les prisonniers envoyés dans les kommandos), les Français sont souvent victimes d'accidents du travail qui, bien que souvent bénins à l'origine, entraînent, dans bien des cas, d'assez graves infections.

Le manque de soins, l'indifférence des Allemands qui refusent d'exempter de travail le blessé n'en sont pas les seules causes. D'une part, les prisonniers se trouvent dans un état de déficience physique qui les prédispose à l'infection; d'autre part, leur mauvais état moral la favorise, comme il ressort clairement des théories psychosomatiques de la médecine moderne. «Se faire du mauvais sang» (et l'on sait que ces hommes ne cessent de s'en faire depuis des semaines) n'est pas une image gratuite, une simple façon de parler c'est une réalité physiologique. À la moindre blessure, au moindre traumatisme, le «mauvais sang» du prisonnier se manifeste et vient aggraver le mal. La furonculose est également très répandue.

«kartofle» et «kaput»

Au cours de l'automne et au début de l'hiver de 1940, les prisonniers qui déchargent des sacs de ciment, des briques, des madriers, du charbon, qui creusent des canalisations, qui étalent du ballast entre les voies ferrées, qui débitent des arbres ou extraient de la pierre dans les carrières ont encore, plus ou moins, une allure de bagnards. Ils ne vont pas de sitôt changer d'aspect mais, déjà, selon les plans découlant du protocole de Berlin, les services de 1' «Arbeitseinsatz» envisagent une utilisation plus rationnelle de cette énorme masse de main-d'œuvre.

En réalité, si, lors de la formation des kommandos, les autorités allemandes se sont, la plupart du temps, bornées à puiser de façon aveugle dans la foule des prisonniers, elles ont parfois dirigé certains de ces derniers vers des emplois correspondant à leur qualification professionnelle. Ainsi, dès la fin de 1940, on trouve des prisonniers travaillant comme ouvriers boulangers ou ouvriers bouchers. Des cuisiniers sont en fonction dans des cantines de chantiers ou d'usines. Des menuisiers manient le rabot, des serruriers la lime.

Les Allemands semblent cependant hésiter encore à employer certains prisonniers en tenant compte de leur spécialité. Peur des sabotages ? Refus de donner une promotion sociale aux prisonniers, de les amener à traiter sur un pied d'égalité leurs collègues allemands ou à être en contact avec la clientèle ? Quoi qu'il en soit, tout au long de la captivité, les prisonniers travaillant dans les entreprises artisanales, les petites industries, le commerce de détail, l'alimentation, ne représenteront que le dixième des effectifs des kommandos (11,3 % exactement en 1944).

Dans le large éventail des tâches exécutées par les prisonniers, certaines images contrastent avec celles qui évoquent les travaux forcés. Non loin de ses camarades qui piochent la terre ou déchargent des matériaux lourds sous la pluie ou la neige, au milieu des hurlements d'un contremaître, un prisonnier sert des chopes de bière à des Allemands. Un autre est penché sur sa table, dans un atelier de dessin ; un troisième roule au volant d'un camion...

Sur les coteaux du Rhin, des prisonniers employés dans le vignoble (certains y contracteront des habitudes d'ivrognerie) ont créé, avec l'aide de leurs patrons, une basse-cour autour de la baraque de leur kommando. Ravitaillement assuré, quoi qu'il arrive. Ailleurs, des prisonniers ont été engagés comme figurants en costumes dans une production cinématographique. L'un d'eux, qui n'est nullement un acteur, y tient le rôle, muet, d'un curé espagnol. Sur la Baltique, des prisonniers sont marins-pêcheurs et partent, chaque matin, au large, avec l'équipage.

Dans les kommandos agricoles apparaissent les premiers signes de ce qu'on pourra appeler, plus tard, l'implantation française. Le prisonnier commence parfois à se substituer au maître de la ferme mobilisé. Peu à peu, dans bien des cas, il usurpera son autorité et le remplacera auprès de sa femme devenue veuve de guerre.

Le prisonnier de kommando agricole, plus que ses camarades des autres kommandos, parvient déjà, en général, à se faire comprendre des Allemands et à comprendre l'essentiel de leurs propos. Bientôt, avec quelque cinq millions de travailleurs étrangers, l'Allemagne verra sa langue remplacée par un « pidgin », un « sabir » où « nicht » se dit « nix », où les verbes s'emploient toujours à l'infinitif, où « kartoffel » se dit « kartofle » et où le mot « kaputt », qui ne va pas tarder à résonner de façon prophétique pour ce pays, revient constamment.

Nous n'avons pas encore atteint, à l'époque que nous évoquons, le stade de la relative familiarité francoallemande. Au cours du rigoureux hiver de 1940, qui éprouve fort les prisonniers français peu accoutumés à de telles températures, et souvent insuffisamment vêtus, ce n'est qu'une très légère détente qui se manifeste dans les relations entre la population allemande et les prisonniers français.

Le sandwich ou le paquet de cigarettes que le prisonnier trouve dans le wagonnet ou la brouette qu'il a laissée au bord du chemin, le coup de coude d'un ouvrier au visage bourru qui lui glisse furtivement la moitié de son casse-croûte, le sourire d'une femme, le salut d'un vieillard qui dit «Guten Tag» ou «Grüss Gott» au lieu de «Heil Hitler!», le soupir apitoyé d'un homme qui s'en va, en secouant la tête et en maudissant la guerre entre ses dents, la disparition surtout de la curiosité malveillante des passants lorsque les prisonniers traversent une ville sous la conduite de leurs sentinelles, tout indique que les sentiments d'une partie de la population allemande à l'égard des prisonniers français évoluent. Mais il restera toujours les irréductibles, les jeunes nazis ou les vieux revanchards de 1918.

Monsieur Pacaud nous apporte quelques précisions sur le régime des prisonniers :

COLIS des PRISONNIERS

Le colis? Lui aussi obéit à des règles très strictes. Pas de briquet, ni d'allumettes, ni de lampes électriques, ni de vêtements civils, qui pourraient faciliter une évasion, pas de stylographe ni de

papier à lettre, pas de produits pharmaceutiques ni de cirage, pas de denrées périssables. Il est limité (un colis postal de 1 à 5 kilos tous les deux mois, un paquet-poste d'un kilo par mois), ouvert à l'arrivée par les Allemands qui savent bien que beaucoup de boîtes de conserves contiennent des lettres, des cartes, des marks, de l'alcool. À la poursuite des denrées prohibées, les gardiens mélangent confiture, nouilles, haricots, riz, lait condensé, toutes ces richesses qui sont le fruit de longues attentes, de ruses, de sacrifices quotidiens.

FEMMES de PRISONNIERS

Elles ont droit en 1942 à des allocations journalières dont le montant varie entre 10,50 F et 20 F, somme à laquelle il faut ajouter une allocation à peu près équivalente par enfant à charge.

PRISONNIERS

Pour les prisonniers internés en Allemagne les correspondants doivent inscrire, en haut et à gauche, leurs nom et adresse ; en haut et à droite «Kriegsgefangenenpost», ce qui signifie «Poste des Prisonniers de guerre» et «Gebührenfrei», qui veut dire «Franco de port». Il faut également reproduire intégralement l'adresse du prisonnier de guerre en la faisant précéder des mots «an den Kriegsgefangenen» qui veulent dire «au prisonnier de guerre». Doivent suivre le grade et le nom du prisonnier, ainsi que le numéro qu'il a reçu à son arrivée au camp définitif. Sous ces indications, il faut porter le numéro du Stalag ou de l'Oflag ainsi que le mot Deutschland.

Pour ceux qui écrivent à des prisonniers toujours en territoire occupé, le mot « Stalag » est à remplacer par le mot « Frontstalag ». Le nombre de cartes que peuvent envoyer et recevoir les prisonniers est limité.

SERVICE du TRAVAIL OBLIGATOIRE S.T.O

Le recensement des personnes nées entre le 1er janvier 1912 et le 31 décembre 1921 est en cours en février 1942. Les résultats de ce recensement permettront de satisfaire à la fois aux demandes de main-d'œuvre pour l'organisation TODT et aux désignations de travailleurs pour l'Allemagne. Décidé le 16 février 1943 pour les jeunes gens nés en 1920, 1921, 1922.

En fin 1943, le S.T.O est exigé des hommes de 16 à 60 ans et on recense les femmes de 18 à 45 ans.

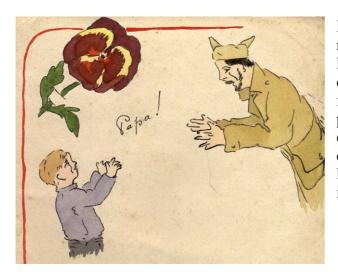
Nous allons dorénavant relater ce qui est fait pour les prisonniers dans nos villages :

Allery:

Un peu plus de 40 soldats se retrouvèrent en Allemagne, beaucoup en stalag, d'autres plus chanceux dans les fermes.

Trois eurent la chance d'être libérés en 40 ou 41, deux pour raison de santé, le troisième Édouard Leblond à la suite d'un accord dit Darlan en faveur des marins prisonniers.

Il faudra attendre le 28 mars 1945 pour voir le retour inopiné de Roger Blondin, premier prisonnier libéré par la victoire. Enfin le mois de mai verra le retour échelonné des absents et un long temps après l'arrivée du dernier Maurice Lasne.



Leur absence avait initialisé un sincère mouvement de compassion débordant largement le cadre familial. Si la correspondance strictement contingentée et encadrée était réservée à la proche famille, la solidarité s'était manifestée par la participation à l'envoi de colis ou à l'aide aux épouses, grâce entre autres à la réalisation de quelques après-midis récréatifs, donnés avec la large participation de la population. (Ci-contre, illustration du programme d'avril et mai 1942)

La réinsertion des prisonniers ne se fit pas sans quelques difficultés. sans parler de cas douloureux d'infidélité notoires ou indiscutables, la reprise des liens familiaux posa parfois quelques problèmes avec des enfants que 5 longues années d'absence avaient forcément éloignés : «Quand est-ce qui repart chez lui, le monsieur ? »

Le service du STO (service du travail obligatoire), créé le 16 février 1943 entraîna le départ de quelques jeunes tels Raymond Niquet le comptable, René Niquet, Pierre Dévérité, Marcel Coyette, Bernard Vacossaint, Pierre Poiret et Léon Hyver qui mourront en Allemagne, Léandre Courtillier qui sautera du train, Yves Lamotte qui profitera d'une permission pour déserter et finir la guerre caché. D'autres choisiront de rejoindre la France libre tels Denis Courtillier, Marcel Cossin qui trouvera la mort dans les combats en Alsace, Miannay dont l'épopée s'arrêtera aux Pyrénées et se terminera à Buchenwald.

7 habitants seront emprisonnés plus ou moins longtemps : Abel Bardoux, Constant Champs, Gosselin, Albert Larivière qui passera 3 mois à Drancy, Gaston Poiret, Maurice Sannier et Émile Vasseur l'instituteur.

	ı. vl.		57617	
Indications de service.	M		A. F. III	
ORIGINE.	NUMERO. NOMERE DE MOTE.		HEURE.	MENTIONS DE SERVICE.
	Am Porret	Re charo	'. Al	lery
	Rente France	Long	, Jan	ti.
i e	Germe		and	

Richard Poiret annonce son retour

Bailleul:

Dès 1942, en particulier le 6 septembre, à Bellifontaine, des fêtes furent données afin de récupérer de l'argent destiné à confectionner des colis pour les prisonniers. Ces fêtes commençaient par une messe dite 'messe du prisonnier' célébrée par l'abbé Masse ; le soir des bals rassemblaient la population. Le contenu de la messe était édité et vendu aux fidèles 2F.

À l'exception de M. Allart Camille, tué lors du bombardement de son camp, tous les prisonniers de Bailleul revinrent au village les uns après les autres. Le corps de Camille Allart ne fut restitué que par avis du dépôt mortuaire d'Arras daté du 17 octobre 1951.

Doudelainville:

Sur le monument aux morts de la commune, on lit sur deux plaques situées l'une au-dessus de l'autre :

- « Les combattants de 39-45 à leur camarade Noël Bellegueulle, né le 22 X^{bre} 1908 à Doudelainville, mort pour la France le 7 juin 1940 à Braches (Somme) »
- « Victime civile Denizot Bernard Juin 1940 Curchy » et sur une plaque située sur la face opposée :
- « Les combattants et prisonniers de la guerre 1939-1945 à leur camarade Michel Nicaud, né à Paris le 6 janvier 1913, mort pour la France à Berlin le 25 avril 1945. »

Condé-Folie:

Quand dans une famille il manquait un frère, un mari, un fils, prisonnier, la solidarité des voisins apportait un réconfort. Faits prisonniers en mai-juin 1940, peu revinrent avant la libération exceptés quelques cultivateurs, tels Rohaut et Harmand pour exploiter leur ferme. Émile Mouronval décédera au camp où il se trouvait. Émile François, libéré par les russes en Prusse Orientale fut victime de la diphtérie et ne revint pas faute de soins. Chaque famille faisait son possible pour faire parvenir au prisonnier un colis composé de victuailles

Érondelle:

Michel Iribarnegaray, enfant d'assistance d'origine basque, élevé à Érondelle est mort au combat à Bamako (Soudan) en octobre 1943. Il était mitrailleur sur une base aérienne et engagé volontaire. Son corps a été rapatrié à Érondelle après la guerre et enterré au village par la commune.

Frucourt:

Un état, dressé le 15 novembre 1941, indique 16 prisonniers pour la commune de Frucourt. Ce même état est ensuite visé le 19 octobre 1942 sans modification.

Un document, complété par le comité départemental d'assistance aux prisonniers de guerre de la Somme, donne des indications sur les colis envoyés aux prisonniers, en voici une copie partielle :

```
Colis n°: 4936
expédié le 18-12-43
à M Eugène Cordier
Gefangenennummer 3016
Lager-Bezeichnung Stamlager XIA-676
contenant :
```

sucre: 500 ail: 1 chocolat: 250 détersif: 1 pâtes: 250 café: 1 sardines: 2 carton: 1 cigarettes: 4 bœuf: 1 biscuits: 500g biscuits: 1kg

d'autres produits sont illisibles.

Des matinées récréatives eurent lieu au village, celle du 27 septembre 1942, vit se déplacer 293 spectateurs qui permirent une recette de 4228F.

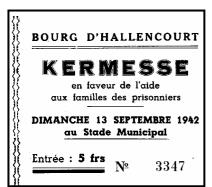
Une autre séance récréative eut lieu un certain dimanche 10 juin, elle fut organisée au profit des prisonniers et déportés par la jeunesse de Frucourt; elle comportait des saynètes et des chansons les communes de Frucourt, Vaux et Citernes étaient associées dans ce projet.



Hallencourt:

Le 23 mai 1941 à 17h30, à la mairie d'Airaines, eut lieu une réunion en vue de la constitution d'un comité local d'assistance aux prisonniers de guerre, le but poursuivi étant de procurer aux familles des prisonniers, les denrées qu'elles ne pouvaient se procurer dans le commerce sans tickets. Les membres du comité sous la présidence de l'épouse du maire d'Airaines Madame Léon Catuhe étaient essentiellement des femmes, la secrétaire Madame Albert Lefebvre d'Allery et la trésorière Mademoiselle Poiret, infirmière à Allery. Mesdames Caumartin d'Hallencourt, De Bonnault de Mérélessart en étaient membres. Pour obtenir un colis et éviter tout abus, le prisonnier devait lui-même envoyer une étiquette adresse réglementaire, le comité confectionnant et expédiant le colis, les familles lui remettant les objets qu'elles avaient préparés.

On peut penser que ce comité organisa le 31 août 1941 une matinée théâtrale à la salle des fêtes au bénéfice des prisonniers de guerre d'Airaines et d'Hallencourt. 569 places vendues, les programmes, une quête rapportèrent 4444.55F.



Monsieur Edmond Cavillon, ancien sénateur, président du centre d'hygiène social d'Airaines rencontra également M. Jeannequin, ministre de France à Monaco dont la famille habitait Bernapré. Ce dernier lui pria de lui faire envoyer des étiquettes par les prisonniers de guerre appartenant aux familles les plus nécessiteuses de la commune ; madame Jeannequin se fit alors un plaisir de répondre à la demande ; elle espérait envoyer dan le colis : 4 pains spéciaux, 2 paquets de gaufrettes, 3 boîtes de sardines, de la confiture, du lait condensé, 4 paquets de cigarettes, 4 paquets de tabac, 1 livre de chocolat.

Les premiers prisonniers furent de retour au village le 16 avril 1945, ces retours s'étalèrent jusqu'au 23 juillet.

Le 18 novembre 1942, Vincent Pigray et René Passérieux furent déportés en Allemagne comme travailleurs (retour le 19 avril 1945), ils furent suivis le 2 mars 1943 par Robert Ratieuville (retour le 12 mai 1945) et le 11 mars 1943 par Maurice Lheureux (retour le 8 mai 1945)

André Chauvin fut interné au camp de Buchenwald le 8 juin 1943 comme déporté politique, il fut de retour le 2 mai 1945.

Les victimes :

Daroux Michel, né en 1919, mort le 20 mai 1941 au sanatorium départemental du Rhône Deneux Constant né en 1859, mort le 21 mai 1940

Deneux Hector matelot

Desenclos Henri Albert né en 1912, mort le 17 mai 1940 pour la France aux Petites Armoises (Ardennes)

Foucaut Georges né en 1915, mort le 19 mai 1940 à Sy (Ardennes), soldat au 6^{ème} groupe de reconnaissance divisionnaire

Malivoir Marceau né en 1925, décédé le 24 décembre 1944, soldat aux FFI en garnison à Abbeville, caserne Courbet

Daroux Bernard, tué à Noyelles sur Mer en 1940 (?)

Houyelle Marcelin mort en Allemagne (Westphalie) le 17 février 1944

Mollet Georges

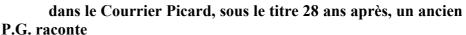
Pelletier Lucie, victime civile (voir compte-rendu n°13)

Mortreux Jean Baptiste, soldat

Le docteur Singer ne résidait pas à Hallencourt; de religion juive, il s'était réfugié au logement proche de la salle des fêtes, sa présence fut connue des autorités allemandes par dénonciation. Plutôt que de vivre les affres de la déportation, il préféra semble-t-il le suicide. Dans le livre 'Histoire d'un journal, le Courrier Picard 1944 de René Vérard, il est écrit : « Docteur Singer : juif de nationalité roumaine, titulaire de la croix de guerre avec citations élogieuses ; affecté de ne plus pouvoir exercer sa profession, met fin à ses jours en décembre 1941 à la date anniversaire de ses 30 ans ».

Cressent Marcel: ce garçon, ouvrier agricole, venait de Seine Maritime. Ne voulant pas que les allemands réquisitionnent ses chevaux alors que commence leur débâcle, il se trouve avec un camarade à la sortie d'Hallencourt vers Sorel, accompagné de ses chevaux. Vient à passer un bombardier anglais qui, par mégarde, actionne en leur direction l'une de ses mitrailleuses, le 31 août 1944. Marcel trouve la mort, âgé de 14 ans. Il est déclaré mort pour la France par avis du ministère des anciens combattants le 4 mars 1960.

Émile Delétoile raconte son calvaire à Roland Dumont le 8 mai 1973 :





« Émile Delétoile est né à Amllery en 1915 et est arrivé très jeune à Hallencourt. Avant ces événements, il n'avait jamais quitté le canton. Ce fut tout d'abord le service militaire du 15 octobre 1936 au 15 octobre 1938 au 80ème RI. Et ce sera la reprise d'une vie normale pendant 5 mois. En effet rappelé le 15 mars 1939, notre ami va vivre la guerre pendant 15 mois avec des fortunes diverses au 21ème bataillon du 80ème RI. Puis le 16 juin 1940, ce sera le déclenchement d'une période que beaucoup ont connue, à travers la France, puis l'Allemagne et enfin la Pologne.

D'abord en France : à deux heures du matin, une dizaine de gars de mon âge, fourbus, sans chef, traqués de toute part, errent dans une

région inconnue de l'Yonne, le moral à zéro et la musette vide. Nous n'opposons aucune résistance aux boches qui nous font prisonniers. C'est là, le départ d'un calvaire terrible. Nous effectuons une longue étape de Saint Florentin à Troyes, sans manger. Un gars de ma classe, exténué, veut dormir à tous prix, mais il me faut le soutenir, porter son sac et l'encourager car les traînards sont irrémédiablement abattus d'une balle bien placée, comme des chiens. À l'arrivée de cette cruelle étape, je m'écroule et dors toute une nuit dehors, sous la pluie, sans n'avoir retiré ni capote, ni musette. À partir de là, au camp Saint-André de Troyes, ce sera le début de la famine dont j'ai tant

souffert, moi qui avais si bon appétit et qui avait 22 ans. Pendant longtemps, nous toucherons un pain pour 50 avec une poignée de sel. Et de là jusqu'en janvier 1941, je vais travailler dans des petites fermes des environs de Troyes où la nourriture, bien que peu abondante, sera tout de même meilleure.

Puis l'Allemagne. Nous partons en Allemagne en janvier 1941 dans ces fameux trains, à 70 par wagons. Les derniers de ces voyageurs reçoivent des coups de crosse sur la tête et dans les reins, pour les inviter à accélérer l'embarquement. Je vous fais grâce des détails de ce voyage vers l'Allemagne de Hitler. Après cela, je suis affecté dans une usine où l'on fabrique de la soie artificielle à partir de déchets de bois, près de Bonn, à Siegburg. je reste là jusqu'en octobre. Après quoi, je suis envoyé dans une ferme pour faire la saison des betteraves. Nous sommes alors 38 PG et les conditions de vie ne sont pas formidables, surtout et toujours pour la nourriture. Je reste là jusqu'en 1942. De là on me fait travailler dans une usine où je ne fais pas grand-chose.

Une amélioration. En mars 1942, je suis de nouveau affecté dans une ferme où je suis relativement bien. Les patrons sont assez compréhensifs et ils viendront même me rendre visite à Hallencourt. C'était l'année dernière. Je reste dans cette ferme jusqu'en 1944 et je puis vous avouer que je n'y croyais plus guère. Un beau jour, il nous faut évacuer, les américains étant à Aix la Chapelle. Nous faisons 350km à pied vers Landsberg où nous sommes affectés à un commando. Là, je travaille dans une féculerie d'octobre à janvier, puis dans une usine où l'on fabrique ... des canons. Nous évacuons à nouveau devant les russes dans 1,50m de neige mais, cette fois (et heureusement) pour 4 ou 5 jours. Je suis enfin libéré par les russes qui m'impressionnent beaucoup. Nous sommes le 31 janvier 1945 et je retourne au commando jusqu'en mars. Nous partons alors vers la Pologne, à pied, où l'on nous cantonne dans une caserne polonaise, soit disant centre de démobilisation. Il n'en est rien et nous repartons à Stari-Doroguy jusqu'au 1^{er} juillet où là, je reprends le train pour le camp de Dora (Nordhausen). Cela dure encore 4 ou 5 jours. Les américains viennent enfin nous chercher et après avoir traversé une Groß Deutscland en ruine. J'arrive à Lille le 25 juillet 1945, puis en gare de Fontaine sur Somme le 26.

Retour au pays. Depuis Fontaine, je suis pris en charge par le boucher d'Hallencourt, M. Laballestrier, qui m'offre une place dans sa vachère. De retour dans mon cher village, et dans la rue Saint Denis, ma rue, deux personnes discutent. Je reconnais la plus âgé mais pas la plus jeune qui est ma sœur. Je l'ai quitté à 14 ans, elle est maintenant une belle et grande jeune fille. Entre temps ma mère est décédée en 1942. Je l'ai appris au camp. J'ai le plus souffert des calomnies, des fouilles dans les colis où, par exemple, on coupait en deux une pelote de laine, destinée à raccommoder nos chaussettes, la rendant inutilisable, sous prétexte de voir s'il n'y avait rien à l'intérieur. Le moral aussi était bien bas. Nous étions loin des nôtres. Mais j'ai constaté que l'homme s'habituait très vite à la vie qui lui était imposée. En fait, c'est surtout la fin qui m'a fait souffrir. Et puis, il y a eu les poux, les puces et tout un tas de choses dégradantes qui faisaient de nous des êtres diminués et soumis.

Huppy:

40 hommes ont été faits prisonniers par les allemands.

Voici la liste des victimes de la guerre (Apôtre du secteur n°6 août 1945) :

Marcel Jolly, 36 ans, mobilisé à Flixecourt, tué accidentellement en service commandé le 11 novembre 1939,

Lucien Ledien, 24 ans, mort au champ d'honneur à Roppviller (Moselle) le 13 mai 1940,

Rémi Williatte et sa femme Hélène, tués au cours de l'évacuation aux environs d'Oust-Marest, le 5 juin 1940,

Marcel Mellier, 35 ans, tué dans le bombardement de Campneuseville (Seine Maritime) le 6 juin 1940,

Berthe Delval, femme Daullé, de Trinquies, tuée pendant l'évacuation aux environs des Andelys,

Gustave Dorge, de Trinquies, également tué pendant l'évacuation, près de Blanzy,

André Fréville, de Trinquies, décédé en captivité à l'hôpital de réserve 122 à Berlin, le 31 août 1940,

Philippe Hénot, 27 ans, décédé en captivité à l'hôpital d'Elberfeld (Allemagne) le 11 avril 1941,

Marceau Dufossé, décédé des suites de sa captivité à l'hôpital de Villiers sur Marne, le 27 février 1943,

Jacques Tentel, 57 ans, assassiné par un allemand dans son jardin, le 4 septembre 1943,

Comte Fernand de Saint-Pierre, 53 ans, tué en voyage par une balle de la RAF à Chatelaudren (Bretagne) le 7 juin 1944,

René Imbert, 47 ans, tué chez lui la nuit de la Libération, le 2 septembre 1945,

au total: 5 victimes militaires et 8 victimes civiles pour la commune de Huppy.

Leur nom figure sur le monument aux Morts de la commune à l'exception de Marcel Jolly et Fernand de Saint Pierre

Ci-dessous, on peut voir la carte de colis de Crépy Aimé et au verso le programme d'une matinée récréative dont les profits étaient destinés à venir en aide aux prisonniers du village.





Un document nous indique le contenu d'un colis qui lui fut envoyé :

500g de chocolat : 10.70F 500g de sucre : 3.60F 500g de biscuits : 7F 1 pain d'épice : 3F 3 paquets de cigarette : 4.50F

COMMUNE DE HUPPY				
DU DIMANCHE 8 AU PROFIT DES PRISONN avec le gracieux concours de la Tra	NOVEMBRE 1942 IERS DE LA COMMUNE upe Théâtrale de Neuville-au-Bois			
PREMIÈRE PARTIE	DEUXIÈME PARTIE			
LIDOIRE Vaudeville militaire en un acte, de COURTEUNE Lidoire. L DANCOURT	MONOLOGUES & CHANTS			
La Biscotte, L. LECUL Dumont, H. BTRTON Marabout, M. Li C. ITE Vergisson, G. Odverfit Le brigadier de Semaine, R. CARRÉ	BLANCHETTE Comédie en 3 actes, de BRIEUX Blanchette,			
L'ÉMISSION DE 24 HEURES Comédie gaie en un acte, de d'HERVILLEZ Alcide, R. LECUL Honorine, Y. DURAND Frocard, R. FOURDRINIER La mère Biquet, G. LEMATTRE Nestor, P. LECUL	Lucie Ga'v. x. F. LECUL Madame Jules O. LEMATTRE Rousset, G. VILBERT Le Cantonnier, M. FOURDRINIER Morillon, H. CADET Auguste Morillon, P. LECUL M. Galoux, L. OUVETTE Georges Galoux, R. FOURDRINIER			
EL FARCE ED ZIDORE Comédie picarde en 2 actes, de PILETTE	Un Voiturier, M. LECOMTE Le Facteur, J. MCREL			
Zidorė. L. OUVETTE Sandrine, O. LEMATTRE Batisse, H. BERTON Jean, A. MOLLIEN	ORCHESTRE sous la Direction de A. POILLY Prix des Places: 15 fr.; 10 fr.			
LOTERIE ENTR'ACTE	Tirage de la Tombola N $^{\circ}$ 362			

Limeux:

Le vendredi 9 mai 2003, Charles Plé, originaire de Limeux, habitant Camon, s'est confié à un journaliste du Courrier Picard qui relate sa vie de prisonnier : « Charles Plé, né le 25 mai 1918 à Limeux a reçu hier la croix du combattant. Appelé le 1^{er} septembre 1938 au 149ème RIS de Ludlange (Moselle), il y effectue ses classes en tant que conducteur de voitures hippomobiles et faisait son service dans une compagnie de mitrailleurs. Il resta sur la ligne Maginot jusqu'à la déclaration de la guerre, le 3 septembre 1939. Toutes les compagnies ont été faites prisonnières, dit-il, dans les environs de Toul, on campait dans les bois, tous les jours on battait en retraite et on a finalement déposé les armes, tôt un matin, les allemands étaient là. Fait prisonnier le 23 juin 1940, il est envoyé dans une ferme allemande dans la région de Brême ; il y restera cinq longues années. De ces années, il ne garde pas de très bons souvenirs : même quand j'étais malade, le patron m'obligeait à me lever pour aller travailler. En 1944, Charles Plé attrape la diphtérie. Il est transporté dans un hôpital militaire allemand. Le 6 juin 1944, il tente de s'en évader, mais il est finalement repris et évacué dans une ferme isolée. Ce n'est que le 20 avril 1945 que les canadiens viendront le libérer. »

Longpré :

Le 27 octobre 1941, le conseil municipal s'est réuni à la mairie sous la présidence de M. Armand LEBLOND, maire.

Au comité d'aide aux prisonniers sont admis :

M. LEBLOND, président d'honneur, M.AUFFRAY, trésorier secrétaire, VEYS Eugène, membre, parent de prisonnier,

Mme MONESTIER, présidente active CARON Albert, membre, parent de prisonnier M. PHILIPPE, membre, ancien prisonnier

MIle SAURON, directrice d'école M. CHAMPION, président A.C M. DADIER, directeur d'usine

M. DELANDRE, curé

M. LASSAGNE

M. COURTIN Maurice, mutilé

Mme GAUDUIN Madeleine, femme de prisonnier L'infirmière déléguée du Secours National

Mérélessart:

Organiser des représentations théâtrales ne se réalisait pas sans en demander l'autorisation à la Kreiskommandantur d'Abbeville ; les demandes devaient parvenir par l'intermédiaire de la sous-préfecture au moins 10 jours avant la réunion projetée ; lorsque le délai n'était pas observé, la réunion pouvait être interdite. Ces demandes étaient à rédiger en français et en allemand, s'il s'agissait d'une représentation récréative le programme devait être annexé.

Le 1^{er} avril 1945, le comité d'entraide des prisonniers de guerre d'Hallencourt, Mérélessart, Hocquincourt et Wanel organise, sous la présidence d'honneur de M. Abel Leroy, maire de Mérélessart, et de M. le Vicomte de Bonnault une séance récréative au profit des prisonniers en la salle des fêtes d'Hallencourt. En voici le programme vendu 5F:

PROGE	RAMME		
· PREMIERE PARTIE	*** DEUXIEME PARTIE ****		
Un petit mot de toi, par . R. DELARIAYE. Le Rêne du petit Soldat, par . P. LEROY. Fleur de misère, par . G. HAUDIQUET.	La Prière des Ruines, par		
	At Acts do CAL MADIONO NOME		
Au Bureau du Chef	2º Acte de « GAI, MARLONS-NOUS »		
Sagnète militaire en un Acte	+ ~ A. A		
Le Chef G. Niquel. Tapia A. Haimispier. Le Caporal P. Leroy. Le Certse R. Norelle. Le Viconite R. Leroy.	Vous êtes si jolic, par		
Mon Grand, par	3º Acte de « CAI, MARIONS-NOUS »		
			
Gal Marions-Nous	Nuel en Mer, par Pg LEROY. La Chanson des Echos, par R. et D. LEROY.		
Comédia en 3 Actes			
La Baronne Chaillon. R. Delahaye. Madame Ducarle. M. Boilel. Christinic Ducarle. so fi.te. A. C. Niquet. Andrée Derminboury. D. Deroy. Geneviève Bidoir-Dunail. M. Préfecoq. Lucienne de Ribérae. C. Haudiquet.	Fausse Monnale Comédie en un Acte		
Ernest Brocurd. B. Lagarde. L'Amirut. R. Norelle. Bobert de Guidet. G. Franquevide. Chudes Luvenue P. Leroy. Lebon Miche. B. Leroy. Le Susse. G. Lassat. Le Photographe. A. Hardique. La Domestique. F. W. Niquet.	Le Commissible . M. Bazin Jules Tripette . A. Bellehouette L'inspecteur Pillov . A. Hamilgach Duvand, sécrétaire . W. Niquel L'agent Sansonnet . Y. Drouvin.		
14 Acto de « GAI, MARIONS-NOUS »	Tronspette; par R. LEROY.		
And the same of th			
FNTR ACTE 30 minutes	APOTHEOSE		
Le Piano d'accompagnement serà	te nu par Mile. Marcette MAILEARID		
	mu. Layukisis		
+ 4 βηταθούν	III U. IAFIRISS		

Vaux-Marquenneville:

sur le monument aux morts, sur une plaque scellée, on lit :

« Guerre 39-45 : À la mémoire d'Albert Gence, né le 10 février 1912 à Marquenneville, mort pour la France à Creuswald, le 9 7^{bre} 1939, la commune de Vaux-Marquenneville reconnaissante. »

Wanel:

La guerre vécue par Pierre Damonneville (dernier maire du village) :

Né, le 17 septembre 1919 à Blangy sur Bresle, M. Damonneville exerçait la profession d'agriculteur à Wanel. Il s'engage le 19 septembre 1938. Le 19 avril 1940, il est affecté au 62ème Régiment d'Artillerie d'Afrique avec le grade de brigadier. En juillet 1941, il est nommé brigadier-chef. Il part pour la Tunisie et est affecté au 412 ème régiment de DCA, 1 ère compagnie de guet, comme chauffeur. Il participe aux combats sur la ligne Mareth, établie entre le Chott El Djerid et la mer. Le 29 novembre 1942, il est fait prisonnier à Siliana, par les troupes de Rommel (Afrika Korps) et remis aux italiens de la Force de l'Axe, qui l'internent à Palerme en Sicile le 6 décembre 1942. Le 3 janvier 1943, il est dirigé sur le camp de concentration n° 62 de Bergame, près de Milan. Atteint d'une crise de paludisme, il est hospitalisé à Bergame le 17 janvier 1943, il y restera jusqu'au 19 juillet 1943, date à laquelle il retourne au camp de concentration du même lieu. Le 10 septembre 1943, il s'en évade, profitant d'un flottement dans la garnison suite au débarquement allié dans le sud de l'Italie. Avec plusieurs prisonniers français, il se réfugie dans les Alpes Italiennes, où il survit ravitaillé par des maquisards opposés à Mussolini. Il entre en contact avec une filière qui le dirige vers un point de ralliement, il prend le train pour Reggio Émilia, où un passeur devait le conduire jusqu'à la cote adriatique où un sous-marin anglais devait l'emmener en Afrique du Nord. Mais la filière est découverte. Il réussit à rejoindre le point de départ Cisano, où un contrebandier lui fait passer la frontière suisse, il s'était passé six mois depuis son évasion. Il se rend au Consulat d'Angleterre à Lugano ; hélas les anglais le remettent aux autorités suisses où il est assigné à résidence à Thaleim, canton d'Argovie, le 30 avril 1944. Le 1 septembre 1944, il est libéré et dirigé sur Annemasse et démobilisé le 29 janvier 1945.

Le titre de reconnaissance de la Nation lui est attribué le 6 septembre 2001. La médaille des Évadés, qu'il obtient en septembre 2003, lui a été remise lors des cérémonies du 11 novembre 2003 à Hallencourt. (photo ci-dessous)



III) La Résistance :

1) GÉNÉNÉRALITÉS:

COLOMBOPHILES

Voici le formulaire que recevaient les résistants colombophiles avec chaque parachutage de pigeons voyageurs :

- « Lisez soigneusement les questions suivantes et tâchez de nous obtenir autant de renseignements que possible. Défenses ennemies.
- a) Décrivez aussi amplement que possible les systèmes de défense dans votre région. Expliquez où se trouvent, par exemple, les postes de commandement, nids de mitrailleuses, emplacements de pièces lourdes, réseaux de fil barbelé, D.C.A., projecteurs, etc. Ajoutez aussi le poids lourd des ponts principaux et les destructions préparées. Un croquis détaillé des ouvrages militaires dans votre localité nous sera utile.
- b) Indiquez les limites des zones interdites et les détails de tout nouveau règlement portant sur les préparatifs ennemis contre l'invasion de l'Europe par les Nations Unies. Les troupes ennemies.
- c) Quelles troupes y a-t-il chez vous ? Quels sont leurs insignes, leurs numéros? Portent-elles une couleur distincte sur leurs pattes d'épaule ? Si vous connaissez les noms de leurs officiers et leurs rangs, donnez-les-nous.
- d) Renseignez-nous sur les convois militaires. Indiquez la direction, le chargement et la composition des trains. Y a-t-il eu des départs ou des arrivées récents? Dans ce cas indiquez si possible la provenance ou la destination des troupes. Ajoutez aussi, si possible en les dessinant, toutes les inscriptions et fanions sur camions, voitures, etc. que vous pouvez noter.
 - e) Quel matériel de guerre y a-t-il dans votre région ? Où se trouvent les dépôts d'essence et de munitions ?
- f) Où loge le Boche? Envoyez-nous son adresse, par exemple celui de son quartier général, de son État-Major, de la Kommandantur et de la police allemande (c'est-à-dire Geheime Feldpolizei, Feldgendarmerie ou Gestapo).
 - g) Comment trouvez-vous le moral de ces messieurs?

Autres renseignements:

h) Expliquez la situation exacte des aérodromes ou terrains d'atterrissage et signalez le nombre et type d'avions ou planeurs qui s'y trouvent, ainsi que l'insigne et l'immatriculation qui est particulièrement importante pour nous. Mentionnez aussi tout agrandissement et aménagement d'aérodromes.

Signalez toute installation, avec grilles rectangulaires métalliques, ou tout autre arrangement de fils rotatif, c'est-à-dire orientable, ainsi que tout mât métallique ou installation, ressemblant à un grand pavillon de haut-parleur.

- i) Envoyez les noms de navires de guerre dans les ports, en rade ou en radoub. N'oubliez pas les sous-marins. Si vous habitez près d'une base navale ajoutez les noms des officiers supérieurs, les détails du matériel, les postes de guet, etc.
- j) Signalez le résultat de nos récents bombardements en ajoutant aussi la date. Précisez aussi exactement que possible les emplacements navals ou militaires qui devraient être bombardés.
- N.B. Peut-être avons-nous oublié quelque chose d'important? Vous pouvez toujours l'ajouter vous-même... »

Collaboration du gouvernement avec l'ennemi :

« AVIS

Le lancer de pigeons voyageurs d'origine anglaise a augmenté depuis un certain temps. Ces pigeons se trouvent dans un carton cylindrique et sont lancés de l'avion, munis d'un petit parachute. Ils apportent aux agents anglais, cachés dans le pays, du matériel de propagande et des questionnaires d'espionnage.

Toute personne qui garde des parachutes, des pigeons, du matériel de même provenance ou celles qui libèrent ces pigeons au lieu de les porter aux autorités d'occupation, se rend coupable d'espionnage et est jugée par le tribunal de guerre allemand. Les rendre est un devoir. De plus, la remise est récompensée selon la valeur de la découverte.

Le Gouvernement français demande une collaboration étroite avec l'Allemagne pour le salut de la France, etc....

Il faut détruire au plus tard pour le 15 janvier 1944, tous les pigeons que la population de la Somme pourrait posséder. »

RADIO:

En précisant la localité où vous habitez, renseignez-nous sur les points suivants

- 1. À quelles heures et sur quelles longueurs d'ondes écoutez-vous la B.B.C. ? L'entendez-vous toujours clairement?
 - 2. Quelles émissions récentes de la B.B.C. vous ont partculièrement plu ou déplu ? Pourquoi?
- 3. Quels autres postes écoute-t-on dans la région ? À quelles heures ? Pourquoi ? Signalez les émissions les plus appréciées.

Section patrimoine des Amis du CIS

vendredi 5 octobre 2001 - salle des aînés de Hallencourt

- 4. L'ennemi a-t-il essayé de confisquer les radios dans la région ? Par quels moyens ? En reste-t-il beaucoup en état de marche ? Y a-t-il des postes à batteries ?
 - 5. S'il y a des stations de brouillage dans la région indiquez l'endroit.
 - 6. Les consignes de la radio sont-elles connues de tous ? exactement ? rapidement ?
 - 7. Manque-t-il aux émissions alliées quelque chose que vous avez besoin d'entendre ?

Faites tout ce que vous pouvez pour aider notre effort commun.

Merci. Courage. On ne vous oublie pas.

SURVEILLANCE DES VOIES FERRÉES

Avril 1944 :Porteurs d'un brassard blanc à bande bleue munis d'un gourdin ou d'un fusil de chasse, munis également d'une lampe de poche, d'un sifflet, d'une note de service bilingue qu'ils doivent présenter à toute réquisition, touchant un salaire de 31F50 pour une garde de nuit, 28 F pour une garde de jour, ayant droit à des tickets supplémentaires de pâtes alimentaires et de charcuterie, les requis montent, deux par deux, tous les kilomètres, une garde débonnaire.

Certes, ils doivent patrouiller, veiller à ce qu'aucune personne étrangère ne circule sur les voies, ne stationne ou ne se dissimule sous les ponts et dans les fossés, mais incapables, la plupart du temps, de tenir tête aux garçons du maquis, ils préfèrent s'éloigner discrètement ou, pour détourner les soupçons, se laisser étroitement ligoter.

CONSEILS AUX FRANCAIS

Voici le texte complet d'une communication diffusée de Londres par un porte-parole du Haut Commandement Interallié :

"Voici un résumé des conseils que nous croyons utile de donner aux Français en ce moment. Il comporte, d'une part quelques recommandations nouvelles d'une grande importance, et d'autre part un rappel des recommandations déjà données et que nous vous demandons de tenir constamment présentes à l'esprit.

"Gardez-vous de toute interprétation fantaisiste de nos paroles, qui n'ont aucun sens caché. Ceux qui se conforment à nos conseils servent la cause des Nations Unies, et plus particulièrement celle de la France.

PREMIÈRE RECOMMANDATION

"Dans toute la mesure du possible, évitez de demeurer dans le voisinage de bâtiments qui abritent un étatmajor allemand ou qui servent de caserne ou d'entrepôt aux troupes allemandes.

"De même, éloignez-vous autant que possible des centres de communication importants, et notamment des voies de garage et ateliers de réparation de locomotives.

Les usines et établissements travaillant pour l'Allemagne, les dépôts et installations des sous-marins allemands, les grands centres industriels en général, doivent également être considérés comme particulièrement exposés aux attaques. Et vous savez quels sont les risques que courent les habitants des zones côtières.

DEUXIÈME RECOMMANDATION

Les nombreux Français qui se voient contraints de rester dans le voisinage d'endroits susceptibles d'être attaqués devraient, autant que possible, confier leurs familles aux soins de parents ou d'amis habitant des localités moins dangereuses. D'autre part, ceux qui doivent rester devraient réclamer sans cesse des mesures de protection adéquates contre les attaques aériennes.

Il ne s'agit pas seulement de réclamer des abris convenables dans lesquels vous descendrez dès la première alerte. Nous vous demandons également d'insister jusqu'à ce que votre protection soit assurée d'une manière active, et renforcée au fur et à mesure que la puissance des bombardements augmente.

TROISIÈME RECOMMANDATION

"Faites tout pour aider secrètement ceux qui, en France, ne cessent d'opposer aux Allemands une résistance active. Mais n'oubliez pas que l'ennemi surveille avec une attention croissante, et qui trahit sa nervosité, toutes les communications qui s'échangent entre Français: vos lettres risquent d'être ouvertes, vos communications téléphoniques d'être surprises. Observez donc la plus grande discrétion pour ne pas trahir à l'ennemi, par inadvertance, les secrets de la résistance.

OUATRIÈME RECOMMANDATION

"Accueillez avec la plus grande méfiance les bruits que l'on pourra faire courir d'un débarquement allié. Les Allemands peuvent faire courir de tels bruits dans l'espoir de voir les éléments de résistance se découvrir.

"Enfin, recommandation capitale, et que nous ne saurions vous rappeler trop souvent:

NE DEVANCEZ PAS LES INDICATIONS ULTÉRIEURES QUI VOUS SERONT DONNÉES PAR LA RADIO DE LONDRES OU PAR LA RADIO AMÉRICAINE.

"Restez à l'écart de toutes les opérations préliminaires.

"Le jour où les armées de la libération auront besoin de votre concours actif, vous en serez prévenus!"

LA SECTION DU FRONT NATIONAL D'HALLENCOURT :

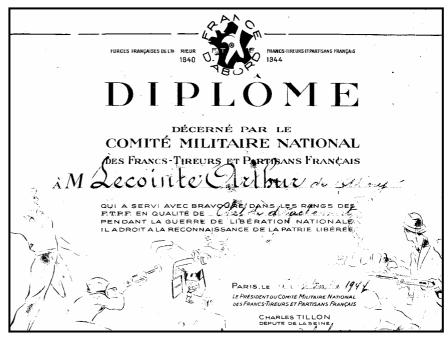
La section d'Hallencourt était commandée par le chef Wirtz (David Desprez) qui avait sous ses ordres trois chefs de groupes : Jean (Solange Naessens), Charlot (Jean Colmaire)et Roland (Robert Fourdrinier), sous la responsabilité du chef de détachement Arthur Lecointe (alias Jarnik). Ces hommes étaient rattachés à la 3ème compagnie FTP Vimeu sous l'autorité de Loisy-Jarnier. Chaque groupe comportait une douzaine d'hommes, le chef de groupe assurait une vigilance farouche et s'assurait de l'exécution des ordres. Ils fournissaient des renseignements sur les travaux de rampes de lancement des firmes Todt (à Coquerel) et Cotibel (à Neuville-aux-Bois) qu'ils n'hésitaient pas à saborder par l'intermédiaire des ouvriers requis (ouverture des vannes de récipient d'eau). Ces renseignements étaient transmis à Londres par pigeons voyageurs via le service de renseignements d'Abbeville sud.

Un certain Brailly faisant partie du groupe de Bailleul (chef Brecqueville) fut arrêté et interrogé en mairie de Limeux le 4 juillet 1944 par les autorités allemandes. Soupçonné d'avoir obtenu les renseignements demandés par une famille américaine (certainement celle de Jim Tronson) à la recherche d'un des siens dont l'avion avait été abattu et hébergé à Bailleul, les allemands ne purent prouver sa responsabilité, il fut relâché.

Arthur Lecointe écrit dans un article paru dans l'Éclaireur du Vimeu dans les années 80 : après avoir saboté la ligne téléphonique d'Hocquincourt à Airaines, il fut convoqué à la kommandantur pour donner des explications ; il défendit alors la thèse de l'accident : 'le fil n'étant plus posé sur son support courait sur le haut de la haie, il fut coupé malencontreusement en taillant cette dernière' ; l'ausweis et le brassard « Starssenverwaltung » (agent des ponts et chaussées) firent le reste : il ne reçut qu'un avertissement. Au fait, la ligne ne fut jamais rétablie.

Ces groupes opéraient dans la région Hallencourt-Limeux (Moyenneville), Hallencourt-Bailleul-Sorel (Gamaches), Hallencourt-Airaines (Tailly). Leur action portait également sur la diffusion des journaux (Picardie Libre) et tracts, récolement de partisans, destruction des phares du bois de Fréchencourt et du bois de Liercourt (groupe d'Érondelle), passage de clandestins (à Long), de prisonniers de guerre (villa Marguerite à Hallencourt), fournitures de renseignements, distribution de tickets d'alimentation, renseignements sur le mouvement des trains militaires (Victor, employé de gare à Longpré). On leur doit également des actes de sabotage de lignes téléphoniques ; ce fut aussi à l'annonce du débarquement des troupes en Normandie, le sabotage des panneaux de signalisation par destruction ou inversion des flèches, le harcèlement des unités qui essayaient de regagner la Somme, l'organisation des comités de libération qui se préparaient déjà à l'action administrative.

Arthur Lecointe se souvient également avoir subi un interrogatoire au lieudit le **Bois** Baudet Vaux-Marquenneville suite ambulance l'attaque d'une allemande. Après arguments peu convaincants justifier essavant de présence dans les parages, il se l'officier souvient que allemand le menaça de son revolver, mimant par là-même ce qu'il lui arriverait s'il faisait le moindre geste. Il analyse alors ses pensées: 'il faut avoir passé ces moments pour



mieux comprendre et là seulement je compris le travail me liant à la résistance, j'eus un instant de faiblesse où tous les miens passèrent devant mes yeux, cette réaction de dire adieu à la vie me donna la force d'attendre'. Prié de retourner d'où il venait, de se cacher dans les caves ; il signale qu'une fois libéré, sa préoccupation fut de rejoindre ses camarades.

LE GROUPE FTP DE SOREL

Sous la responsabilité d'Alfred, le groupe effectua des sabotages de la ligne téléphonique Paris Calais reliant les aérodromes d'Abbeville et Poix au niveau du bois de Liercourt les 3 et 28 mars 1944. Il détruisit également des projecteurs le 20 mai, posa des explosifs sur des camions transportant des munitions et des V1 en août. Le 1^{er} septembre, à Fontaine, il attaqua avec les groupes de Pont-Rémy, Liercourt et Fontaine un convoi se repliant avant l'arrivée d'un tank canadien. Lors de cette attaque Lucien Dufourmantelle trouva la mort.

LA RÉSISTANCE À ALLERY

Le 14 juillet 1944, le groupe fait poser le drapeau français au monument aux morts et dans le haut du clocher ; le 16 août, on arrête le secrétaire de mairie, suite à l'hébergement la veille d'un milicien après l'avoir restauré.

Le 25 août 1944, le comité local de la Résistance Française désigne comme maire Raymond Niquet, comme adjoints Albert Larivière et Arthur Lecointe, comme responsables au ravitaillement Alfred Éloy et Léonce Delicourt, comme chef de la police Émile Deschamps et comme membres Clément Macret, Arcole Darras, Lucien Gacquerre et Émile Vasseur ; à la suite de la réunion, tous les membres ont décidé de faire confiance au Général de Gaulle, en se conformant à ses directives et consignes. Ils émettent le vœu de se voir bientôt munis des armes indispensables pour participer à la libération du territoire afin de montrer à certains partisans du régime de Vichy, que le vœu du comité français de la libération est bien celui de la majorité des français. Ils demandent la poursuite immédiate de certains trafiquants et agents du marché noir, ainsi que la confiscation d'une partie de leur bien. Ils signent ensuite tous sous la mention : Pour une France propre et unie.

Après la Libération des villages, certains résistants s'engagèrent au près de l'armée du général Leclerc. Ainsi Denis Courtillier était né à Allery le 21 mars 1924, il s'évade de France par l'Espagne en mai 1943. Via le Maroc et l'Angleterre, il rejoint les forces françaises libres. Compagnon de la 2ème division blindée du général Leclerc, il a participé à la libération de la France. Cette photo, se trouvant aux archives des armées a été prise par un correspondant de guerre à la libération de Royan en avril 1945.



LA RÉSISTANCE À HALLENCOURT :

Rapport d'André Chauvin, chef du groupe de l'Organisation Civile et Militaire (OCM) d'Hallencourt et communes voisines des années 1941-1944 :

« À Hallencourt, on peut dire que la résistance, inorganisée, débuta en 1940, en aidant une douzaine de prisonniers de guerre de s'évader de l'usine Deneux. La Résistance dans le secteur d'Hallencourt s'organisa lors de l'été 1941. Cela commença avec une dizaine de jeunes, ardents, pas toujours prudents, mais efficaces en coupant des fils du téléphone allemand, distribuant des tracts, et dérobant des armes aux allemands dans les cantines. L'effectif des Résistants s'éleva à une vingtaine de membres en 1942-43, des cultivateurs, des ouvriers, des commerçants, des jeunes, des cheveux blancs, deux femmes : madame Caumartin de la Croix Rouge et madame Chauvin, institutrice, mal considérée à l'Académie. Dans le groupe, il n'y avait pas de grands et petits résistants. Tous les éléments jouèrent un rôle efficace, en fonction des possibilités de chacun. Ainsi, pour alimenter, occuper, cacher des clandestins, les cultivateurs, les commerçants furent utiles. Un qui fut précieux, c'est le gendarme Boyeldieu, pour ses informations. En vérité le groupe OCM fut admirable pour sa cohésion. Il paya cher sa combativité : deux aux cheveux blancs, Devisme et Dupuis furent de longs mois internés à Compiègne, quatre furent déportés, Chauvin, Laurent, Nathen, Miannay deux en sont morts... Et puis, il faut rappeler en 1943, ce fut la chute d'un vrai nazi, un capitaine SS de 24 ans, coureur de jupons, insultant, bousculant qui fit 'malencontreusement' une chute de moto lors d'une nouba. »

André Chauvin reçut les honneurs :

« Le général de corps d'armée Koenig, commandant en chef français en Allemagne, excommandant FFI, cite à l'ordre de la Division : Chauvin André : Résistant de la première heure, fut un chef de groupe intelligent et dévoué. Constitua des dépôts d'armes et diffusa de nombreux tracts. Arrêté, puis torturé, ne livra aucun des secrets détenus. Déporté à Buckenwald, apporte à tous ses camarades, un secours moral inestimable et parvint même à sauver deux déportés de l'extermination. »

Par décret du 14 janvier 1961, paru au JO du 19 janvier 1961, il fut décoré de la médaille militaire : « ... Chauvin André – Sergent des Forces Françaises de l'Intérieur du Département de la Somme – Déporté Résistant – Classe 1932 – Recrutement de St Omer. 'A été déporté en Allemagne pour son action dans la résistance contre l'ennemi au cours de la période d'occupation. En est revenu grand invalide à la suite des privations et sévices subis. A bien servi la cause de la Libération' Ces concessions comportent l'attribution de la Croix de Guerre avec palmes

Signé: Michel Debré, Charles De Gaulle, Pierre Mesmer »

LA RÉSISTANCE À HUPPY:

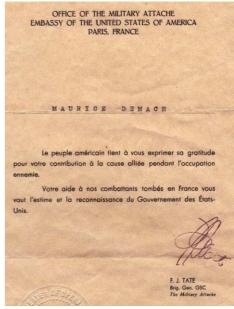
Monsieur Roger Rousselle, résistant faisant partie de la 13^{ème} compagnie FTP relate les faits qui entraînèrent la veille de la libération la mort du boulanger Hembert Claude (ou Imbert); ce jour, il sort de sa cachette par la grand-porte et aperçoit alors une patrouille allemande, se sentant reconnu il n'a que le temps de la refermer et de retourner se cacher. Les allemands tirent alors au jugé au-dessus et en-dessous de la grand-porte touchant mortellement M. Hembert

Il se souvient qu'il était caché dans la cave de M. Hembert, en compagnie d'un aviateur américain. Il cite comme particulièrement méritantes, lors de cette période tragique Jeanne Soyer et Thérèse Bourque. Il pense avoir été dénoncé avec ses amis par des habitants de Huppy. (voir la suite de l'histoire à la rubrique libération)

Le groupe FTP de Huppy avait pour chefs Henri Sannier (alias Poincaré) et Thibault (alias Libertas). Le garagiste, chef de groupe, mettait beaucoup de mauvaise volonté pour effectuer les réparations demandées par les allemands qui possédaient un poste de DCA à l'intersection Huppy, Trinquies, Moyenneville. Lors de la Libération, le groupe procéda à la destruction de ce poste, faisant prisonniers les occupants.

LA RÉSISTANCE À BAILLEUL:

Écoutons Madame Demachy: « Vers la fin de la guerre, le berger de la ferme ramena un soldat hébété dont il ne connaissait la nationalité et qui ne parlait pas un mot de français. Présenté, au voisin Monsieur Plouvier, anglophone, on apprit qu'il s'agissait d'un aviateur rescapé d'un bombardier en perdition dans les alentours. Fait étonnant, dans sa musette, se trouvait en tout et pour tout une betterave. Devant l'urgence, on le mit à l'abri dans une chambre dans la laiterie, mais la présence répétée d'allemands qui venaient à la ferme s'approvisionner en lait inquiétait maman. C'est ainsi que M. Plouvier, résistant, le prit sous sa responsabilité. Il s'agissait de Jim Tronson, il habite Doyon dans le Nord Dakota aux États-Unis et les familles échangent encore aujourd'hui du courrier. M. Tronson, revint plus tard, sur les lieux. »



Ce ne fut pas la seule aide de la famille Demachy aux soldats, madame Demachy se souvient avoir aidé des soldats noirs, probablement des soldats sénégalais à prendre le train pour se rendre à Paris. En accord avec le chef de gare de Pont-Rémy qui fit ralentir le train entre Eaucourt et Pont-Rémy, ceux-ci purent à la deuxième tentative se hisser dans un wagon. Elle ne sait pas ensuite ce qu'il advint de ces soldats.

Pour finir, elle se rappelle avoir fourni des habits civils à un soldat allemand déserteur ; il ne voulait plus servir l'armée allemande apprenant que sa famille venait d'être décimée par un bombardement.

La famille Demachy reçut, comme le prouve le document ci-contre, les remerciements du gouvernement américain.

Le groupe de résistants de Bailleul avait comme responsables Paul Brecqueville (alias Jeannot) et M. Plouvier (alias Noirot). Les actes individuels furent concentrés par des actions de sabotage sur les travaux dans le bois de Coquerel et par la transmission de renseignements par pigeons voyageurs. Le 1^{er} septembre, les résistants firent prisonniers quatre allemands au bois de Coquerel.

LA RÉSISTANCE À LIMEUX :

Nom de code : Jean. Arsène Lequibain se souvient de son action, entre Moyenneville et Hallencourt, comme agent de liaison dans la Résistance au sein du Front National. Il distribuait essentiellement des armes, dont il connaissait les planques multiples. Se considérant comme un soldat de seconde classe, il avoue ne pas avoir eu connaissance, ni avoir participé aux actions de grande envergure. C'était le mode de fonctionnement de la Résistance, aviser le moins grand nombre possible de personnes afin d'éviter les dénonciations et augmenter l'efficacité. Il se rappelle de son interpellation par des allemands possédant des tracts qu'il était allé chercher à Moyenneville, grande peur sans conséquence, sa maladie (voir le récit de son exode dans le compterendu n°13) facilitant les voyages et les passages en donnant confiance aux adversaires. Il se rappelle avoir travaillé avec Arthur Lecointe d'Allery et René Dufestel instituteur au village de Limeux. Eux possédaient plus de responsabilités avoue-t-il humblement.

Il nous parle de René Dufestel, instituteur et secrétaire de mairie : victime de dénonciations, il fut arrêté par les allemands dans sa classe, devant ses élèves. Il fut enfermé dans la prison d'Abbeville jusqu'au 27 mai puis à la citadelle d'Amiens jusqu'au 9 juin. Handicapé à une jambe, il fut piétiné dans un wagon en route pour Dachau le 2 juillet 1944. Il portait le matricule 40283.

Le Courrier Picard du 3 juillet 1984 nous donne davantage de précisions : « le 2 juillet 1944 de Compiègne partait un convoi pour Dachau. Dans ce train de la mort où les résistants arrêtés

s'entassaient à une centaine dans des wagons prévus pour une quarantaine de personnes, se trouvaient 2500 déportés. Parmi eux : 49 picards. À l'arrivée à Dachau on dénombrait 984 cadavres, 23 picards étaient parmi eux » René Dufestel en fait partie. Pierre Dhénain, originaire de Camon, rescapé, précise les conditions du transport dans le Courrier Picard du 5 juillet 1994 : « Dans le misérable habitacle, on tente de s'organiser au mieux. Certains, pour leur malheur, s'assoient sur le plancher. Ils ne se relèveront jamais. Très vite la chaleur accablante provoque les premiers malaises. Plusieurs détenus deviennent agressifs. ... Les malades se laissent aller et s'écroulent. D'autres sont pris de folie meurtrière. Ils frappent et étranglent leurs compagnons de route, c'est l'enfer. Et lorsque le train entre en gare de Reims, le plancher est jonché de corps recroquevillés. Désormais la puanteur s'ajoute à la chaleur. Les cadavres se putréfient rapidement. Il fait 34° sur Reims ». Les noms des 23 martyrs picards sont gravés sur une plaque au monument aux morts, place du Maréchal Foch à Amiens.

Le groupe FTP de Limeux opérait surtout la liaison avec Moyenneville pour diligenter les renseignements venant des groupes d'Hallencourt, de Sorel et d'Airaines vers Abbeville.

LA RÉSISTANCE À VAUX-MARQUENNEVILLE :

La Résistance à Vaux-Marquenneville, si elle n'est pas apparente, est sous-entendue ; en effet certains jours le ciment, qui sert à construire les infrastructures de la rampe de lancement a bien du mal à prendre ; il faut dire que certains mettent du purin à la place de l'eau.

Il y a aussi ce soldat alsacien enrôlé dans l'armée allemande. Il s'échappe de sa prison de Cerisy-Buleux et sera caché dans une ferme de Vaux.

LA RÉSISTANCE À CONDÉ-FOLIE :

Les membres de l'EDF avec Richard Leroy, Camille Malivoir et le chef de district de l'époque ont joué un grand rôle dans la résistance car ils connaissaient tout le réseau. Quand des avions étaient abattus, les parachutistes rescapés étaient placés dans les maisons EDF, puis dirigés vers un autre secteur afin d'être rapatriés vers l'Angleterre. Camille Malivoir leur faisait passer le pont de l'Étoile avec un vélo équipé de fils électriques et d'un compteur sur le porte-bagages au nez des allemands.

La résistance au village était organisée autour de Louis Harmand, Édouard Corbeau, Robert Lambert, Croisé Gilbert et un dénommé Outrequin, ce réseau était commandé par un certain Coquelin, qui habitait du côté de Limeux, ; ils ont fait sauter des voies ferrées en allant vers Hangest et une fois à quelques centaines de mètres du passage à niveau de Condé.

LA RÉSISTANCE À LIERCOURT ET FONTAINE :

Le 24 juillet 1941, entre 17h et 17h30, un câble téléphonique de l'armée allemande a été sectionné en deux endroits avec un objet tranchant, le long de la route de Liercourt à Fontaine, à environ 400m de la sortie du village de Liercourt. L'enquête a révélé qu'il s'agissait incontestablement d'un sabotage. La Feldkommandantur basée à Amiens, signale qu'elle se voit obligée de charger les habitants des deux villages à assurer la surveillance de ce câble et demande au préfet de faire parvenir aux maires des communes un sévère avertissement.

QUELQUES RÉCITS DE RÉSISTANCE :

Serge Lecul dans son livre Résistance Vimeu 1942-1944 relate un certain nombre d'opérations destinées à détruire les voies de communication et les installations militaires allemandes de la région entreprises par la 3ème compagnie FTP (Francs Tireurs et Partisans) du secteur du Vimeu. Un détachement de cette compagnie agit dans le secteur d'Hallencourt. Voici quatre actions entreprises dans ce secteur, lors de la première, la compagnie n'est pas encore

officiellement formée, les deux dernières sont commandées par l'État Major et se dérouleront avec l'aide du groupe d'Hallencourt :

Sabotage de la ligne Paris Calais :

Le 2 janvier 1943, à 23h30, Maurice arrive accompagné de ses quatre camarades. Ils sont armés de vieux revolvers, de quelques grenades et d'une arme efficace : une mitraillette allemande. Ils se sont munis de deux grandes clés à tire-fond et de deux leviers en acier. Nous nous dirigeons à travers champs, vers la ligne de chemin de fer, distante de 3km environ. La marche est pénible, il faut escalader des clôtures barbelées, marcher dans des champs labourés, traverser sur une poutre un petit canal pour atteindre la voie ferrée. Elle longe, entre Liercourt et Fontaine, une zone marécageuse et forme à cet endroit une courbe assez prononcée : c'est l'objectif choisi.

La tâche ayant été répartie et préparée à l'avance, chacun commence immédiatement à déboulonner le rail. Deux hommes manœuvrent les clés tandis que deux autres se sont postés à une cinquantaine de mètres afin de nous prévenir d'un danger : arrivée d'un train ou approche d'une patrouille de garde-voies. Nous allons du reste avoir une alerte. À peine avons-nous enlevé quelques tire-fonds de quatre traverses, qu'un coup de sifflet nous intime l'ordre de cesser le travail et de nous éloigner de la voie. Le train annoncé arrive et passe sans incident. Aussitôt, nous reprenons notre travail, continuons d'enlever sur une assez grande largeur les tire-fonds de chaque côté du raccordement du rail extérieur et retirons la pièce d'acier qui les relie. Cette manœuvre terminée, il faut à l'aide de deux grands leviers, dégager les bouts du rail pour le déporter à l'extérieur et le maintenir dans cette position avec deux tire-fonds reposés de l'autre côté. Cela établit sous la locomotive un espace plus large que l'espace qui sépare ses deux roues et va la faire rouler sur les traverses. Comme l'autre partie du rail est également déboulonnée, il va s'écarter sous le poids du convoi, accentuer le vide et provoquer le déraillement.

Ces efforts durent pendant plus d'une heure et demie. Nous empruntons le même itinéraire pour le retour. Nos compagnons prendront quelques heures d'un repos bien gagné et par des chemins détournés regagnerons les planques du Vimeu.

... Le lendemain matin, je suis parti, en compagnie de Janine, la sœur de Maurice, que nous avions tenue au courant de notre expédition nocturne. Elle m'a accompagné à vélo et nous avons joué les amoureux en balade sur la route de Longpré qui surplombe d'un cinquantaine de mètres la voie ferrée . Sur cette route, les allemands étaient affolés et nous avons du descendre de bicyclette et circuler à pied au milieu de véhicules de toutes sortes. De la route, nous avons vu sur la voie ferrée un amas de ferrailles tordues provenant d'un train dont les wagons étaient encastrés les uns dans les autres. Quant à la ligne, elle était détruite sur grande longueur. Nous n'avons pas été autorisés à stationner car des gendarmes arrivés sur les lieux nous obligeaient à circuler. La présence d'ambulances civiles et militaires prouvait qu'il y avait des morts et des blessés. Nous ne pûmes en savoir plus.

Nouveau sabotage de la même ligne :

Le 28 octobre 1943, neuf de mes camarades sont arrivés à la ferme Van Pettegem à la sortie de l'agglomération de Pont Rémy. Nous attendons la nuit. Vers deux heures du matin, après une approche sans incident, tous les hommes arrivent près de la voie ferrée à un endroit où les traces du dernier déraillement sont encore visibles (voir description ci-dessous). Nous procédons de la même sorte qu'en janvier. Le rail extérieur est déboulonné rapidement. Quand tout est fini, nous regagnons la ferme vers 4h30 du matin. Mais notre départ sera retardé et nous devrons rester cachés plusieurs jours en raison de nombreuses patrouilles allemandes qui quadrillent les alentours.

Le chef de brigade nous a prévenus de ne pas bouger pour le moment : un train mixte allemand comprenant des hommes et du matériel a déraillé provoquant de nombreux morts et blessés parmi la troupe. La police a mis en place d'importants dispositifs de contrôle dans toute la région. Nous attendons quatre jours avant de pouvoir regagner nos planques du Vimeu.

Destruction d'un câble téléphonique à Longpré :

Le 9 mars 1944, la fille du fermier Van Pettegem est envoyée à Hallencourt pour prévenir le groupe que trois hommes vont se joindre à eux et arriver avant le couvre-feu, au rendez-vous fixé dans un hôtel de Longpré-les-Corps-Saints, l'une de nos meilleures planques de l'endroit.

Vers deux heures du matin ; le patron de l'hôtel, qui connaît par cœur les passages dans les marais, mène six hommes dont la mission consiste à détruire un câble téléphonique que les allemands ont installé pour relier le central d'Amiens, la région côtière et l'aérodrome d'Abbeville. Suivant notre technique, nous coupons le câble en tronçons de cinq mètres environ, le transportons un peu plus loin et le jetons dans les étangs. Le tout dure une heure, nous regagnons l'hôtel et attendons la nuit suivante pour réaliser un autre sabotage à proximité.

À Condé-Folie, nous nous emparons de six caisses d'explosifs :

Ce deuxième jour, vers minuit, le groupe de six hommes sort furtivement de l'hôtel et se dirige vers le village de Condé-Folie. Le parcours est aisé. Il suffit de traverser la route qui sépare ce restaurant de pêcheurs et de chasseurs de la zone marécageuse de la Somme, à travers laquelle passe la voie ferrée Paris-Calais. Les grandes herbes et les roseaux nous protègent des regards. Le tracé de la voie ferrée nous guide en direction d'une usine de produits chimiques à travers laquelle passent les rails. Nous avançons prudemment, tous nos sens en éveil. Nos armes nous donnent confiance. Seule une importante patrouille pourrait s'opposer à nous. Nos six mitraillettes en position de tir, nos deux grenades accrochées à la ceinture, nous donnent une puissance de feu efficace. Nous arrivons derrière le mur de l'usine. C'est après avoir fait le tour des bâtiments, que la présence d'une lumière, le long du rideau d'une fenêtre à côté de l'entrée principale, nous met en alerte. Deux hommes s'approchent de la porte vitrée et d'un coup d'épaule pénètrent dans le bureau. Cette irruption brutale fait tomber de sa chaise le gardien en train de lire. Trouvant tout à coup devant lui, des hommes au visage et aux mains noircis, l'homme prend peur. Nous exigeons qu'il nous conduise au magasin et qu'il nous donne les clefs. Il les décroche sans broncher et nous le suivons dans le bâtiment qui abrite divers produits. Nous entrevoyons au fond un petit local fermé par une grille couverte d'une inscription : explosifs. Le gardien ouvre la porte et nous voyons de petites caisses. Il n'est pas possible de les emporter toutes et nous devons nous contenter d'en prendre chacun une, mais le butin est bon. Gros-Jean hésite, il voudrait faire sauter le reste du stock. Nous le dissuadons, car des maisons ouvrières sont construites à proximité de l'usine : l'explosion d'une telle quantité d'explosifs détruirait tout sur un rayon d'un kilomètre. Il se rend à notre avis et nous attachons solidement le gardien dans le magasin. Il nous reste à rentrer par le même chemin, la caisse à l'épaule. La besogne est dure. C'est une équipe fatiguée qui retrouve l'hôtel vers 3h30 sans avoir été repérée. Les caisses resteront dans le bâtiment de l'hôtel et l'état-major se chargera de la répartition aux différents groupes. Ces deux missions remplies, nous regagnons nos planques du Vimeu.

Un état des principales actions de Charles Lemaire, Lieutenant FFI (Forces Françaises de l'Intérieur) indique des sabotages ferroviaires :

- le 18 mars 1943 déraillement à Fontaine, dégâts importants
- le 4 avril 1943 déraillement à Fontaine d'un train de matériel
- le 9 avril 1943 déraillement à Liercourt.

Ces opérations ont été décrites dans le Courrier Picard des 19 et 23 avril 1979 par RJ Claudel, en voici la teneur :

- Le mercredi 17 mars 1943, les FTP du groupe Michel piquent au sud, direction Fontaine. On déboulonne un rail. Précipitation ? Nul ne le saura jamais mais le sabotage est raté. Les allemands compteront sans le culot des FTP qui retourneront sur place la nuit suivante pour recommencer un peu plus loin, cette fois avec succès. Et un train de marchandise couché ! Un ! ... Fontaine-sur-Somme ! Courbe idéale ! L'ennemi ne se doutera jamais que les 'terroristes' auront l'aplomb de revenir une troisième fois. Et pourtant après quinze jours d'accalmie, un autre

commando plus important reviendra sur les lieux le 4 avril 1943. Ce commando est emmené par le capitaine Ernest Lesec. Leur objectif : un train de permissionnaires... Au tapis ! Bilan : 6 morts avoués et de nombreux blessés. La voie est fortement endommagée.

- Un gros coup est prévu dans la soirée du 9 avril 1943 à Liercourt. On a su qu'il y aurait des garde-voies et on a renforcé le commando. Arrivent à Liercourt : Ernest Lesec, Jules Mopin, Maurice Seigneurgens, Maurice Robbe, Georges Debailly et Charles Lemaire. La tâche n'est pas facile. On se heurte aux gardes qu'on neutralise à grand peine, avant de s'attaquer aux tire-fonds des rails. C'est foutu, un garde-voie est parvenu à se libérer de ses liens et se sauve pour donner l'alerte. Du calme ! Pas de panique ! On se replie en bon ordre, ouf ! Mais le sabotage a échoué.

Le 9 octobre 1943, le sous-préfet d'Abbeville écrit au préfet de la Somme :

Objet : Acte de sabotage – Déraillement d'un train transportant des troupes.

Comme suite à ma communication téléphonique de cette nuit, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'un acte de sabotage a été commis sur la voie ferrée Amiens-Abbeville dans la nuit du 8 au 9 octobre 1943.

Le train de marchandises Amiens-Boulogne, composé de 46 wagons, dont plusieurs occupés par des troupes allemandes, a déraillé à 0h30 du matin au point kilométrique 164.300, sur le territoire de Fontaine-sur-Somme.

Les rails de la voie gauche (côté contre-voie) avaient été 'détirefonnés' sur une longueur de 25 traverses.

Par suite du déraillement, les deux voies principales sont obstruées. 25 wagons sont déraillés et enchevêtrés, parmi lesquels 4 wagons de D.C.A. et 16 wagons de troupes. Les dégâts sont importants.

Il y a de nombreux morts et blessés parmi les soldats allemands.

Le mécanicien et le chauffeur ont été tués. Le chef de train blessé.

Un service de transbordement a été assuré pour les voyageurs par les soins de la SNCF.

ANDRÉ MAUDUIT – ÉRONDELLE



André Mauduit est né au village en 1924. Il entre dans la résistance dès l'âge de 18 ans, c'est à dire en 1942. Il fait partie du groupe FTP d'Érondelle dirigé par René Josse (alias Janick) et René Jacob (alias Skiff). Après une attaque en groupe contre la voiture du général Von Runstedt, le 1^{er} septembre et la mise en liberté de chevaux réquisitionnés; le 2 septembre 1944, vers 10h, la section des résistants du village (6 à 8 personnes), décide, sur ordre supérieur d'aller dégager le passage du pont d'Eaucourt occupé par les allemands. Ces derniers tiennent la position

depuis les ruines du château. La Somme sépare donc les uns et les autres. Après un échange de feu, André

Mauduit se dresse pour 'arroser' l'ennemi avec son fusil-mitrailleur et il est aussitôt fauché par une rafale ennemie. Atteint de plusieurs balles, il décède sur le coup. Une demi-heure plus tard, l'ennemi s'était enfui, les alliés étant tout proches et certains (des canadiens) déjà sur les lieux. Il est mort bravement, mais bien inutilement hélas.



Une stèle a été posée à l'endroit de sa mort lors du cinquantenaire des combats le 2 septembre 1994. Chaque année depuis, les deux communes Eaucourt et Érondelle y déposent une gerbe le 2 septembre. (d'après un témoignage de Claude Jacob, maire d'Érondelle).

Plus précisément André Mauduit avait pour mission, avec son groupe, de venir aux renseignements pour connaître l'état d'un pont immergé que l'ennemi avait peut-être fait sauter, afin de freiner la progression inexorable des collaborateurs. Son corps sera récupéré le jour-même, à 21h par René Jacob, sous la protection d'un drapeau blanc. Pour bien comprendre l'esprit de la Résistance, il est à noter que les parents d'André Mauduit n'ont appris l'appartenance de leur fils au groupe que le jour de sa mort.

PAUL COURCELLE - LONGPRÉ

F.T.P de Longpré les Corps Saints : 30 ans

Emprisonné dans la citadelle d'Amiens : exécuté dans la nuit du 28 au 29 août 1944 dans le bois de Gentelles.

Son corps sera retrouvé le 8 septembre 1944 dans un charnier parmi 27 corps. Il est inhumé dans le cimetière de Longpré les Corps Saints.

LOUIS DUFOURMANTELLE - FONTAINE

D'après un article de presse concernant le 50^{ème} anniversaire de sa mort :



« Le 2 septembre 1944, vers 23h. Une soirée douce pour la saison, un beau clair de lune, une nuit qui devait être comme les autres. L'occupant allemand donne des signes évidents de fatigue et amorce un repli. À la sortie sud de Fontaine, une embuscade va être tendue : des résistants, dont leur chef FTP Lucien Dufourmantelle en ont reçu l'ordre. Il faut harceler l'oppresseur, aider les libérateurs et ... c'est aussi l'heure de payer les dettes. Et sous les ordres de notre héros, âgé de 27 ans, résistant de classe, plein de vie, plein d'espoir, on prend place, sur la route de Sorel, à

200m de l'entrée du village. Lucien a un idéal, il se bat pour cela, avec une équipe motivée. Arrive de la direction de Sorel-Hallencourt, un canon tracté sur lequel sont montés 5 hommes, et que commande un jeune lieutenant. Au signal, on tire. Un allemand est tué, deux autres sont grièvement blessés. Mais la riposte est vive et sanglante, les allemands répondent. Lucien est grièvement atteint. Il perd son sang en abondance de la jambe gauche qui est broyée, et de la jambe droite moins gravement atteinte. Le feu cesse, cela a été rapide mais meurtrier. Les blessés sont emmenés chez M. et Mme David, alors instituteurs à Fontaine. Il y a du sang partout c'est atroce. ... On pose des garrots, des compresses, on fait le nécessaire avec les moyens du bord ... Les blessés sont

allongés côte à côte, français et allemands. Le jeune Pierre Leclercq est alors envoyé à Longpré pour chercher un médecin militaire canadien. Rapidement sur les lieux, celui-ci soigne les blessés, mais Lucien va expirer, exsangue, dans la voiture qui l'emmène... Dans le village, on ouvre une souscription, et l'on dresse une modeste stèle à la sortie du village, sur les lieux mêmes où Lucien est tombé »

Sur la stèle on peut lire : « *Ici a été tué le 2 septembre 1944 Louis* Dufourmantelle, âgé de 27 ans, chef FTP, mort héroïquement pour que vive la France »

IV) La Libération

Allery: rédigé par Serge Poiret

Le 31 août 1944 vers 15 heures, une chenillette canadienne atteint la route de Oisemont au lieudit le Pont d'Hure et se voit rapidement entourée d'allérois de tous âges quand arrive de Wiry une voiture allemande.

Le tir canadien est immédiat, la voiture s'écrase sur le pont. Un homme réussit à s'enfuir vers le bois des Vaux ; un autre est effondré, la cervelle à ses côtés sur un jerrican, le troisième est grièvement blessé au ventre.

André Olivier et Émile Goemaère ayant récupéré une échelle en guise de brancard vont le ramener au local de la Croix-Rouge chez Georges Darras, tandis que l'allemand ne cessera de répéter : je meurs pour Hitler.

Citons Arthur Lecointe : 'Olivier se chargea d'aller chercher le docteur Lheureux, arrêté à un barrage, il explique que des blessés allemands se trouvent à Allery... Une ambulance est envoyée et dès son arrivée les occupants sont faits prisonniers et désarmés avec l'aide du gendarme Desmarest, des membres du FN et quelques bénévoles qui déjà avaient cru à la libération et se trouvaient au café de la gare'

En fait, on a frisé la catastrophe. En voyant arriver l'ambulance Arthur Lecointe demande au gendarme Desmarest s'il est armé. 'Sur sa réponse affirmative, nous décidâmes de faire prisonnier les occupants... les quelques hommes du groupe et des curieux entourèrent la voiture. Alors que le gendarme Desmarest sommait le chauffeur de descendre, de l'autre côté on saisissait le chef allemand qui se débattait et donnait des ordres. C'est ainsi que nous fûmes surpris en ouvrant les portes arrières par la présence de 6 soldats allemands armés...' des autrichiens qui se laissèrent convaincre de déposer les armes.

19 heures, on décide de mener les blessés vers le sud à l'aveuglette.

1^{er} septembre : vers 3 heures, 2 allemands à bicyclette sont arrêtés... 5 heures ... des canadiens se trouvent sur la place de l'église. Deschamps et moi-même nous nous y rendons, et nous nous dirigeâmes vers un gradé qui à la vue de notre brassard venait vers nous, nous demandant si le pays était toujours occupé... Le sergent Latour, canadien du 32^{ème} RDC, aux ordres du général Patton, était chargé de prendre vue sur le mouvement de retraite des allemands, le side-car et 2 auto-mitrailleuses partirent pour Hallencourt.

Il est 6 heures, nous nous dépêchons d'apporter la bonne nouvelle... Le bruit a déjà couru... On va être libéré, les canadiens arrivent. Ce n'est qu'un fourmillement dans toutes les rues du village. Toute la matinée les gens sont anxieux, fiévreux. C'est la joie un peu timide mais espérée. Ils vont venir par Métigny. Aussi tous commencent à descendre sur la place de l'église. Les signes d'appels sont faits. Ils arrivent. Descendant la rue du cimetière, un tank, un deuxième, un troisième enfin un quatrième et quelques jeeps. Ils sont là. Il est 14 heures. C'est inouï, à savoir qui touchera le tank le premier. certains demandent des cigarettes... autour de nous c'est la cohue, on ne tient pas en place, on rit on danse. Il est près de 17 heures lorsque la colonne nous quitte pour Hallencourt... Les cloches sonnent à grande volée, on entent le son d'un instrument...

Le comité de libération se réunit à la mairie... On désigne les commissions nécessaires à la reprise de la vie collective... La nuit se passe dans un brouhaha de cris, de chants, de tambour, de musique. C'est la joie et c'est compréhensible.

Madame Allot dans son journal note : « Tout à coup, nous voyons un gros point noir, fixe, exactement à la lisière des Crupes au sommet du chemin de Métigny. Louis se décide à descendre, un autre le remplace au poste d'observation. Monsieur Éloy pense que ce sont des tanks allemands qui se replient individuellement... bientôt la rue s'anime. Les jeunes Courtillier quittent les arbres qui leur servaient d'observatoire et se dirigent vers la place. À ce moment, je partais aussi à la boucherie sans trop d'émotion. Mais à peine dehors, je rencontre la jeune Christiane Leblond qui me crie : ce sont les anglais, ils sont sur la place. En grande hâte, je me précipite, rejoins les enfants qui me précédaient et le rêve devient réalité.

Ils sont bien là nos libérateurs et reçoivent avec une bonne grâce émouvante les mille marques d'amitiés qui les assaillent! Minutes ineffables. .. C'est si beau, si inattendu malgré tout, qu'on ne peut y croire et l'émotion me paralyse ».

C'est vrai, c'est un jour incontrôlable, une liesse déchaînée. On défile derrière des drapeaux et quelques musiciens, les arrêts buvette fréquents, l'apothéose au café Dudule pour terminer sous le clocher à sonner la nuit durant. Il y a tant de monde et tant d'envie de marquer l'événement que Cyr Périmony et Claude Maloigne entreprendront dans la salle des cloches qui tintaient à la volée, d'escalader les poutres de support à la lumière d'une bougie qu'un coup de vent soufflera.

2 septembre : 7 heures arrivée de camions descendant d'Hallencourt remplis de prisonniers sur la place de la mairie où s'agite toute une foule de curieux autour des camions immobilisés... et des prisonniers allemands ! Lamentables ! stationnés face à la mairie. Ils ont autant de succès que leurs vainqueurs. Madame Filoux (femme du notaire prisonnier) les salue par des pieds de nez avec l'originalité qui est la sienne. On fait rentrer les prisonniers, la risée publique les ayant assez humiliés, mais on laisse les 2 officiers de planton devant le monument aux morts. Ils serrent les dents, rongent leur mors devant l'ironie impitoyable et tous les visages braqués sur eux. Nos cœurs opprimés savourent, non sans une certaine cruauté, cette vision de revanche, le revers de la médaille de juin 1940.

Tout le monde est en liesse. Pierre Bourgeois se trouvait vers 8 heures sur la place de la mairie, et soudain il reçut une décharge en plein bras dont on découvrit bientôt l'origine : c'était une balle de mitraillette que manœuvrait un canadien dans le café Pruvost. Le pauvre garçon a eu le coude gauche fracassé... Le docteur veut lui sauver le bras, mais ce sera très long. Cette même balle a aussi traversé le dos de Roger Poiret.

La guerre s'éloigne mais le comité de libération reste prudent et organise la semaine durant un service de garde armée.

Vestige de la libération, restera longtemps un char canadien arrêté par panne à l'orée du bois du Roy. Dans l'incapacité de réparer, l'équipage avait submergé Cyr de rations de combat et disparu avant que celui-ci ne revienne avec son panier à œufs en remerciement. Le char ne resta pas longtemps intact, ce qui était démontable disparu : jumelle de visée, poste radio... et même poudre d'obus. Pour la récupérer c'était simple : introduisez l'ogive dans le canon, suspendez-vous à la douille, hochez, c'est fait.

La joie collective passait aussi par le désir de vengeance. On imagina de tondre les femmes ayant 'sympathisé' avec l'occupant. Quelques femmes furent enfermées dans la mairie et pendant qu'on s'afférait à la recherche des autres, une altercation houleuse opposa défenseurs et accusateurs (menace de rétorsion au vitriol, traitement identique à la femme d'un justicier). Albert Larivière mettant son poids dans la balance parvint à calmer le jeu ... et la clémence prévalut.

Le 8 mai 1945 marquait la fin des hostilités qui avaient coûté la vie à 7 soldats et 9 civils d'Allery, à 19 soldats français, 9 américains, 1 anglais et 6 allemands.

Plein d'espoir pour l'avenir les habitants d'Allery, réunis en mairie les 12 et 13 juillet 1945 participaient à la consultation nationale pour donner les indications précises sur la manière dont le peuple entendait vivre, être administré, être conduit maintenant et dans l'avenir. (ceux qui seraient intéressés, se reporteront au livre 'Allery hier et aujourd'hui').

Condé-Folie:

La libération de Condé-Folie s'est effectuée le vendredi 1^{er} septembre vers 13 heures, les soldats anglais et les FFI ayant chassé les derniers allemands qui résistaient encore. Mais c'est un char canadien qui fut le premier sur la place de Condé.

Au passage des libérateurs, le drapeau français fut hissé au sommet d'un pylône électrique au pignon de la maison du directeur de l'usine. Des hauteurs de Long, de artilleurs aperçurent la manœuvre et tirèrent sur l'usine, tentant de déloger le drapeau. Pour éviter de graves conséquences, monsieur Duvauchelle, électricien, n'hésita pas, malgré le danger, à grimper au poteau pour enlever la hampe du drapeau et le tir cessa aussitôt. Dans les jours précédents la libération, des

bombardements de la voie ferrée endommagèrent les locaux du magasin La Prévoyance, occasionnant quelques dégâts à l'usine. En outre deux torpilles aériennes, destinées à un convoi de troupes allemandes, tombèrent sur la maison du comptable monsieur Fossier et tuèrent deux de ses amis : messieurs Harmand père et son fils Louis. Pour un autre témoin, les images restant en 2001 de la libération sont la présence des chars et des jeeps sur la place avec distribution de chocolat et de cigarettes.

L'épuration est un sujet encore difficile à aborder, seulement des femmes ont eu à rendre des comptes sur leur attitude durant le conflit ; une grenade fut également lancée chez un habitant de Condé.

Doudelainville:

Le jour de la libération, les membres du groupe FTP du village, dont les pseudonymes attirent l'attention : Mistral (Valentin Charpentier), Rodrigue (Renaud Fourdrin) pour les chefs ; Don Quichotte, Sancho Pança et Chimène, firent prisonniers 15 allemands dont un commandant ainsi que leurs armes.

Hallencourt:

Hallencourt fut libéré les 1^{er} et 2 septembre 1944 par les soldats canadiens venant du village de Dreuil-Hamel, ils entrèrent dans Hallencourt par la rue Maisniel de Saveuse maintenant baptisée rue des Canadiens. Arthur Lecointe signale que le 1^{er} septembre, sur les 10 heures du soir des résistants FTP ayant fait prisonnier un groupe d'allemands en débandade, les enfermèrent dans un local de la gendarmerie, une dénonciation amena un détachement allemand qui menaça l'immeuble si les prisonniers n'étaient pas rendus. Ceux-ci libérés, les allemands prirent en otage d'autres personnes dont le gendarme Desmaret et quelques résistants qu'ils enfermèrent à leur place, braquant un canon anti-char sur le lieu au cas où ceux-ci voudraient s'évader, et en vue de se protéger. Vint alors l'intervention d'une alsacienne parlant couramment l'allemand qui, après bien des pourparlers, réussit à les apaiser. Pendant ce temps les prisonniers s'évadaient par les jardins et ce fut l'encerclement par les membres des groupes de résistance qui firent avec une unité canadienne avancée la prise des allemands. Il était 3 heures du matin, Hallencourt avait eu chaud dans cette nuit du 1^{er} au 2 septembre 1944. Plus de cent prisonniers furent pris par les groupes et remis à l'unité canadienne qui les dirigea à Allery le 2 septembre vers 9h.

Voici la tenue d'un discours de M. Lourdelle, maire :

« Dimanche dernier en présence de nos chers alliés canadiens, nous avons manifesté la joie que nous causait la libération.

Mais ce jour-là, la bataille qui se tenait encore près de nous, nous empêcha d'accomplir le pieux pèlerinage qui aurait du compléter la cérémonie.

C'est pourquoi, aujourd'hui, en cette matinée du lundi de la fête locale, consacrée au souvenir de nos morts, nous venons renouer la tradition trop longtemps interrompue et redire le nom de ceux qui en 1914-1918 et en 1940 versèrent leur sang pour sauver la patrie et la liberté.

Morts de 1914-1918 et de 1940, nous voici revenus avec nos drapeaux, nos fanions, nos bannières, symboles de nos libertés retrouvées.

Voici que, par un sursaut d'énergie, la France, que vous avez si bien défendue est redevenue la grande nation pour laquelle vous êtes tombés.

Désormais, le jour de nos fêtes nationales, nous nous retrouverons autour du monument qui symbolise votre sacrifice.

Enfants d'Hallencourt, morts pour la France, anciens de la grande guerre et de la guerre actuelle, enfants de France tombés en 1940 et qui reposez dans notre cimetière, Veuve Caumont Pelletier et Cressent Marcel victimes civiles de la guerre, regretté docteur Singer, victime de la persécution allemande, soyez assurés que votre souvenir reste et restera toujours gravé dans nos cœurs. Gloire à la France éternelle. ».

Le 13 novembre 1944, sur proposition du comité départemental de libération de la Somme, le préfet donne la liste des conseillers municipaux et fait élire le maire le 2 décembre 1944. Alex Dufossé, élu à l'unanimité, occupera le fauteuil jusqu'alors réservé à M. Lourdelle.

À l'issue de cette séance, M. Lebeau conseiller municipal, propose la motion suivante à M. le Préfet de la Somme :

« Le conseil municipal de la commune d'Hallencourt, issu du F.N., dans sa première réunion, adresse à M. le préfet la motion suivante :

Faisant confiance dans le gouvernement provisoire de la République Française,

Demandons la continuation de la guerre, jusqu'à l'écrasement total de l'Allemagne Hitlérienne,

Remercions l'armée française, et les F.F.I. travaillant à notre délivrance,

Comptons sur la poursuite complète des collaborateurs, la découverte des auteurs du marché noir etc... pour les livrer à la justice afin de restaurer la France, une France propre et grande telle que nous la voulons, dans un vrai régime républicain.

Vive De Gaulle,

Vive la République,

Vive la France. »



la fanfare reconstituée à l'occasion du 8 mai 1945

La tenue des assises du 1^{er} congrès départemental de la Résistance en vue de la préparation des États Généraux eut lieu le 8 mars 1945 à Amiens, M. Déprez, ingénieur des Ponts et Chaussées à Hallencourt fut élu membre du comité directeur départemental. Lors de ces mêmes États Généraux, les 23 et 24 juin 1945, il fut élu rapporteur de la commission reconstruction.

Le 18 mai 1945, de nouvelles élections se déroulent, Alex Dufossé gardera la place de maire avec 11 voix sur 12. André Chauvin sera son adjoint avec le même nombre de voix (il démissionnera le 20 octobre 1946).

Le 18 août 1945, on décide de réunir la commission des fêtes afin d'organiser une manifestation à l'occasion de la fête de la libération ; on achète également le portrait du général De Gaulle, en noir et blanc pour 300F, et on décide d'inscrire les noms des victimes de la guerre de 1939-1945 sur le monument du cimetière, et de rétablir l'éclairage communal (effectif le 3 août 1946)

À l'issue de la guerre, quelques uns se sentirent obligés de faire la chasse aux sorcières. On ne risquait plus rien, alors on n'hésita pas à couper les cheveux d'une femme, une seule subit cet humiliation; cependant elle ne fut pas la plus fautive mais certainement était-elle la moins

inquiétante pour d'éventuelles représailles. On publia un poème de près de 800 vers, de piètre qualité, dans lequel on dénonce les agissements de certains hallencourtois pendant l'occupation, réclamant vengeance. Nous ne citerons que les derniers vers anonymes pour révéler l'ambiance qui devait alors régner au village :

« Et maintenant avis à toutes et à tous Soyez sûrs qu'il ne faut pas nous traiter de fous À ceux qui des habitants d'Hallencourt Faillirent à leurs devoirs dans notre bourg Nous nous ferons un devoir sacré Que les coupables soient punis, c'est juré Nous voulons que tout soit propre dans notre commune

Plus de marché noir, ni de scandale Car autrement avis en sera mis aux halles Tous ceux qui failliront Affichés au pilori seront Et maintenant que le réquisitoire est terminé Nous demandons pardon à ceux que nous avons oublié À bas les traîtres et les espions

Et vive de suite l'épuration. »

Huppy:

Un article de l'Éclaireur du Vimeu daté du 7 septembre 1944, nous renseigne sur la débâcle allemande : (le narrateur anonyme sera nommé : il)

'Il est réquisitionné avec ses chevaux pour transporter le matériel des allemands qui se replient. Arrivé au centre du village, à la Petite Ville, ils firent une pose à treize charretiers au café Ruffin. Après avoir tué le boulanger Imbert, à la sortie de Huppy, un peu plus loin que le cimetière, le convoi de fugitifs est mitraillé en rase-motte par des avions. De nombreux chevaux sont tués, les hommes s'étant mis à l'abri dans les bas-côtés. Une première fois, il tente de fausser compagnie aux allemands. Alors repris, un officier lui met le canon de son pistolet sur la tempe et lui intime l'ordre de réatteler ses chevaux. Quelques dizaines de mètres plus loin, peut-être au carrefour de Caumont, le convoi est aussitôt mitraillé et les hommes ont tout juste le temps de se réfugier dans les trous de bombes, dans un verger au bord de la route. Cette fois, le charretier réussira à se sauver, abandonnant ses chevaux et son attelage et se réfugie dans un village en pente, il ne sait plus.

Monsieur Roger Rousselle, dont nous avons déjà parlé, se souvient qu'après être sorti de sa cachette chez le boulanger, il est parti ramasser des armes et des munitions dans le convoi mitraillé, les chevaux étaient gonflés, en état de putréfaction. C'est alors qu'un allemand est arrivé sans qu'il l'ait entendu, ce dernier lui montra le fonctionnement des armes, l'allemand aurait tout aussi bien pu l'abattre.

Dans le même article de journal, Monsieur Ledru se souvient et raconte la libération du village :

'Ce sont les polonais qui ont délivré Huppy de la folie allemande le 2 septembre 1944. Ils sont arrivés de la direction de Blangy-sur-Bresle vers 14 heures. Toute la nuit précédente et même dans la matinée, des allemands étaient passés, le plus souvent en déroute, mais néanmoins menaçants, détalant devant les libérateurs. Ils allaient surtout en direction de Liercourt, avec des moyens de transport des plus hétéroclites. Un allemand qui avait perdu son unité, a dormi dans un hangar dans la propriété de M. ledru. Il avait cassé son fusil en deux ! Il n'a pas été fâché d'être fait prisonnier sans trop de risques. Les polonais sont ensuite allés vers Abbeville.'

Lors du 50^{ème} anniversaire de la libération, le maire Pierre Boutroy eut ces mots : 'Nous honorons aujourd'hui la mémoire des combattants qui ont fait le sacrifice de leur vie afin de nous permettre de retrouver la liberté. Une liberté dont nous avions été privés durant 4 années, avec des contraintes et des menaces. Nous avons donc tous le devoir de tout mettre en œuvre pour que de tels événements ne se reproduisent plus jamais, afin que le sacrifice de tous ces braves ne soit pas vain'

Limeux:

Le 1^{er} septembre, des allemands traversant la commune pour remonter vers Pont Rémy firent halte dans une grange du village. Avec l'aide des résistants du groupe de Bailleul, le groupe FTP de Limeux fit 7 prisonniers et s'empara de leurs armes. Toute la journée des battues furent opérées dans le bois de Coquerel à la poursuite des hommes de l'entreprise Todt.

Le 3 septembre 1944, le village de Limeux fut libéré du joug allemand par les soldats canadiens. Arsène Lequibain se souvient que les limeusiens sortirent en ce jour les armes et fait étonnant : chacun en possédait, bien que théoriquement elles avaient été réquisitionnées par l'occupant. Il se souvient également que les habitants cachaient leurs chevaux et tout ce qui pouvait rouler car les soldats allemands les convoitaient afin de quitter au plus vite la région.

Longpré les Corps Saints :

Longpré les Corps Saints a été libéré le vendredi 1^{er} septembre 1944, par les Canadiens de la 7^e Armoured Division du général Roberts. Ces troupes étaient parvenues le matin entre Longpré les Corps Saints et Picquigny.

À l'Ouest de Longpré les Corps Saints, s'avançait la 4^e division blindée Canadienne renforcée par la division blindée Polonaise du général Maczek.

Le 30 décembre 1944, sur la proposition du comité départemental de la Libération de la Somme, le conseil municipal est ainsi composé :

M. LEBLOND Armand, Maire VEYS Eugène, adjoint **BON Edgard CARON Albert** CHEVAL Fernand CHEVELU Claudius Mme Veuve COURCELLE Yolande **DUFOSSE Charles** DESJARDIN Auguste **DUBOIS Clotaire** FARGUES Lucien FLANDRE Eugène FOULON Charles LOURDEL Léopold PETIT Stéphane PREVOST Gaston

Le 13 août.1945, on prépare la fête anniversaire de la Libération. Le Conseil se rallie à la proposition du Maire, Leblond Armand, pour commémorer la libération de Longpré, le 1^{er} septembre 1944, en organisant une manifestation le samedi 1^{er} septembre. Il décide d'organiser une manifestation le samedi 1^{er} septembre à 17h00, de se rendre au cimetière anglais où une plaque commémorative sera déposée et sur la tombe de Courcelle Paul, martyr de la résistance, où une plaque sera déposée également, il décide d'inviter les sociétés, groupements, partis politiques et toute la population à prendre part à cette manifestation.

Vaux-Marquenneville:

Le 5 juin 1944, un jeune de Vaux ira se cacher dans les bois avec les chevaux de la ferme pendant deux jours, craignant les réquisitions allemandes.

C'est aussi le bombardement de Marquenneville ; la rampe de lancement est détruite, mais aussi presque toutes les habitations.

Des chars canadiens passeront sur la route à Vaux. Les prisonniers rentrent, ainsi que ceux partis au STO. La guerre laisse beaucoup de traces encore visibles aujourd'hui.

Remarque:

Si la libération a été évidemment bien ressentie, elle n'est pas la date patriotique la plus importante. Dans nos villages on commémore plutôt les combats de 1940 et l'Armistice du 8 mai 1945. Rien n'est prévu de particulier pour fêter la libération début septembre.

V) Les Citations :

Après la guerre des communes reçurent des citations, c'est le cas de :

Lognpré-les-Corps-Saints: Le secrétaire d'État à la Guerre cite à l'ordre du Corps d'Armée la ville de Longpré-les-Corps-Saints (Somme) « Théâtre des violents combats soutenus fin mai et début juin 1940 par la 5^{ème} DIC. A vu 90% de ses immeubles et monuments détruits. A supporté et surmonté ces dures épreuves en se remettant courageusement et avec ardeur au travail. Commune martyre au patriotisme exemplaire, qui a fait montre au cours de la guerre 1939-1945 des plus belles

qualités françaises. » Cette citation comporte l'attribution de la Croix de Guerre avec étoile de vermeil.

Bailleul: Le secrétaire d'État aux Armées 'Guerre', Max Lejeune, cite: à l'ordre de la Division Bailleul (Somme). « Courageux village à l'ardent patriotisme qui a été le théâtre de durs combats soutenus début juin 1940 par la 2ème DLC. À moitié détruit, a supporté dignement ses pertes. S'est remis au travail avec foi et ardeur » Fait à paris le 11 novembre 1948. (À noter l'erreur sur les dates, les combats sur Bailleul se sont déroulés fin mai 1940 et non en juin.)

Fontaine-sur-Somme: Le secrétaire d'État à la Guerre cite à l'ordre de la Brigade Fontaine-sur-Somme. « Sur la ligne de feu, a été le théâtre de violents combats soutenus fin mai et début juin 1940 par la 2ème DLC. Durement éprouvé, a vu la moitié de ses habitations détruite. Vaillant et courageux village, animé du plus pur esprit patriotique qui s'est remis avec cœur et acharnement à l'ouvrage. »



Huppy: Le secrétaire d'État aux Forces Armées 'Guerre' Max Lejeune, cite : à l'ordre du Régiment Huppy (Somme) « Courageux village au tiers détruit pendant la guerre 1939/1945. S'est remis avec foi et ardeur au travail » Cette citation comporte l'attribution de la Croix de Guerre avec étoile de bronze. Fait à Paris le 11 novembre 1948.

Condé-Folie: Le secrétaire d'État aux Forces Armées 'Guerre', Max Lejeune, cite à l'ordre de la brigade Condé-Folie (Somme). « Sur la ligne de feu fin mai et début juin 1940, a été le témoin des violents combats livrés sur son sol par la 5ème DIC. A vu un tiers de ses habitations détruites. Cruellement éprouvé dans ses enfants, neuf tués et cinq touchés. Ce vaillant et courageux village, animé du plus pur esprit patriotique, s'est remis avec foi et ardeur à la tâche. » Cette citation comporte l'attribution de la croix de guerre avec étoile de bronze.

Vaux-Marquenneville: Le secrétaire d'État aux Forces Armées 'Guerre' cite à l'ordre du Régiment Vaux-Marquenneville « Courageux village, fortement détruit au cours de la guerre 1939-1945. S'est remis avec foi et ardeur au travail » .Cette citation comporte l'attribution de la Croix de Guerre avec étoile de Bronze. Fait à Paris, le 11 novembre 1948.

Wanel: Titulaire d'une citation à l'ordre du Régiment sur laquelle on peut lire « Théâtre de violents combats soutenus le 5 juin 1940 par la 2^{ème} DLC et le 3^{ème} RIC, à demi détruit, ce courageux village s'est remis avec foi et ardeur au travail » Distinction datée du 11 novembre 1974 et qui valut au village la Croix de Guerre avec étoile de bronze.

Est cité également le village de Liercourt. La croix de guerre avec étoile de bronze lui a été attribuée.